Mercure galant (1678)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Mercure galant (1678). 1687/07.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Uu

Dépouillé en Janvier
1761.

(mg: let blanch.)

(150)

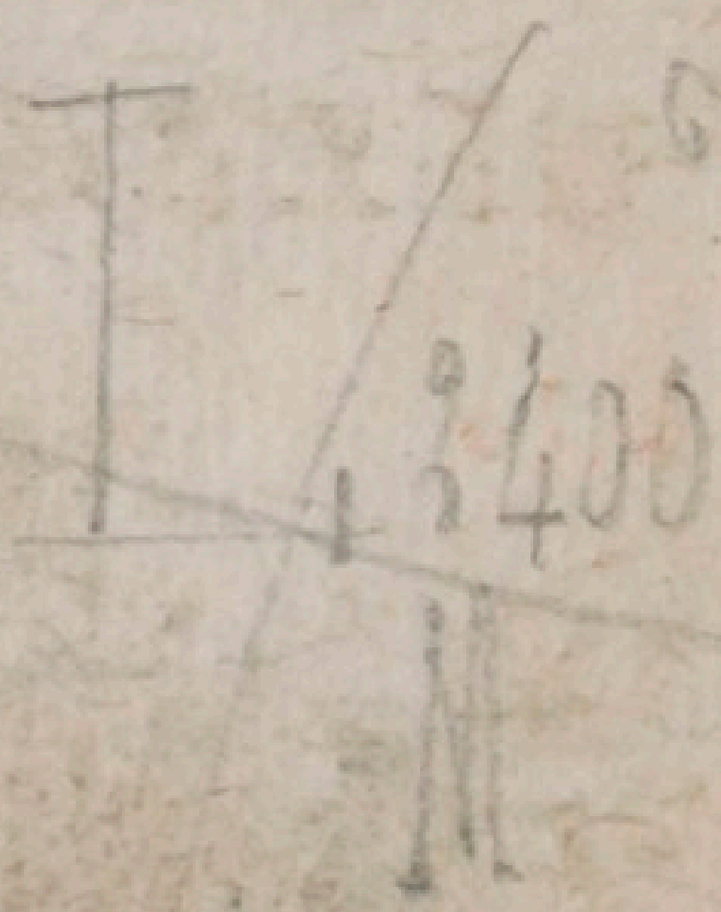

Ui H 873

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

JUILLET. 1687.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

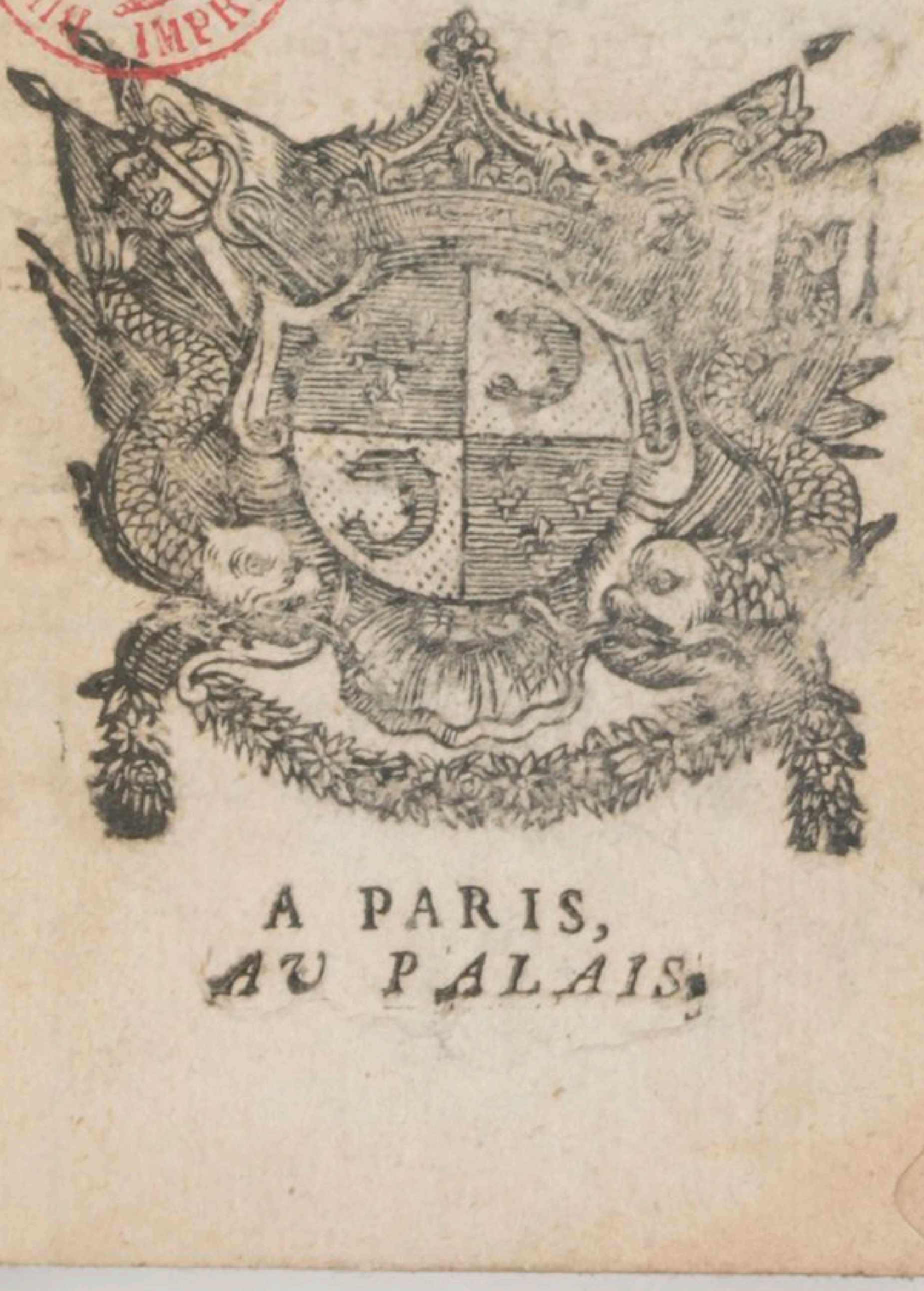

A PARIS,
AU PALAIS.

ON donnera toûjours un Volume nouveau du Mercure Galant le premier iour de chaque Mois, & on le vendra, Trente sols relié en Veau, & Vingt-cinq sols en Parchemin.

A PARIS,
Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la Salle des Mercіers, à la Justice.

T. GIRARD, au Palais, dans la Grande Salle, à l'Envie.

Et MICHEL GUEROUT, Court-neuve du Palais, au Dauphin.

M. DC. LXXXVII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

TABLE.

Prelude. 1

Remontrance de la Déesse Pallas au Roy pour l'établissement des Cadets du Parnasse. 9

Lettres Patentes du Roy pour l'etablissement de l'Academie d'Angers. 22

Lettre de M. de la Hire, de l'Academie des Sciences, touchant une nouvelle forme de Boussole. 35

Ce qui s'est passé cette année aux Jeux Floraux qu'on celebre tous les ans à Toulouse, avec les Pieces qui ont remporté les Prix, & les noms de ceux qui les ont faites. 63

Description des ceremonies qui s'observent à Avignon à la reception

TABLE.

des Recteurs des Penitens Blancs dont pluſieurs de nos Rois ont eſté, & celle qui s'eſt faite cette année à la reception de M. de Brancas, Marquis de Villeneuve, 75

Suite de la Medecine univerſelle, & l'art de prolonger ſa vie. 114

Ceremonies faites en la Ville d'Argentan. 149

Medaille du Comte Tekeli. 159

Vers en faveur des Infidelles. 160

Réponſe aux meſmes Vers. 164

Hiſtoire. 168

Extrait des deux dernieres Oraiſons funebres prononcées à la gloire de feu Monſieur le Prince. 210

Sonnet ſur la mort chreſtienne de ce Prince. 237

Services faits pour le repos de l'Ame de feu M. le Duc de Saint Aignan. 239

TABLE.

Divers Ouvrages sur la mort de ce Duc. 245
Article tiré de la République des Lettres du mois de May. 257
Mariage de M. le Comte de Mailly, & de Mademoiselle de Sainte Hermine. 259
Prix donné par le Roy. 262
Nouveaux Tableaux de M. Vandermeulen. 267
Nouvelle Fille d'honneur de Madame. 271
Mariage de Mademoiselle de la Motte-Caffaro. 272
Effets surprenans de l'Essence Vulneraire de M. Leviez. 287
Mort de M. d'Aubeville. 287
M. du Pré est nommé Envoyé Extraordinaire à Gennes. 288
Morts. 289
M. l'Abbé Arnelot de la Dorade est

TABLE.

receu Président en la troisiéme Chambre des Enquestes. 303

M. Feydeau de la Calende est receu Président en la quatriéme Chambre des Enquestes. 304

Noms de ceux qui ont deviné les Enigmes. 305

Enigmes. 310

Livres nouveaux. 313

Nouvelles de Hongrie. 327

Gouvernemens donnez par le Roy. 333

Entrée de M. l'Ambassadeur de Savoye. 335

Voyage du Roy à Maintenon. 336

Apostille contenant les dernieres Nouvelles de Hongrie, la mort du Cardinal Sluze, & l'Entrée du General des Jesuites. 338

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Chaville, le 18. Iuillet 1683. Signé, Par le Roy en son Conseil, IUNQUIERES, Il est permis au Sieur DANNEAU, Ecuyer, Sieur Devizé, de continuer de faire imprimer, vendre & debiter le Livre intitulé, MERCURE GALANT, contenant plusieurs Relations, Histoires, & generalement tout ce qui dépend dudit Livre, par tel Imprimeur qu'il voudra choisir ; Et defenses sont faites a tous Imprimeurs & Libraires, & tous autres de faire imprimer, vendre & debiter ledit Livre, ny graver aucunes Planches servant à l'ornement d'iceluy, ny mesme de le donner à faire, pendant le temps & espace de dix années entieres, le tout à peine de six mille livres d'amende contre les Contrevenans, ainsi que plus au long il est porté esdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté, aux charges & conditions portées, le 14. Septembre 1663. Signé ANGOT, Syndic.

Ledit Sieur DEVIZE' a cedé son droit du present Privilege à Michel Guerout, Libraire, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par, *Tout eſt charmant dans ce Bocage*, doit regarder la page 74.

Le Portrait du Comte Tekely, doit regarder la page 159.

L'Air qui commence par, *Vaſtes deſerts, Bocages ſombres*, doit regarder la page 312.

JUILLET 1687.

VOUS avez raiſon, Madame, de me dire, que quoy que je vous parle tous les mois du Roy, je ne vous repete jamais la meſme choſe. Je n'en merite pas plus de gloire, puis

que la matiere ne me fait de
peine, ny à trouver, ny à
embellir. Ce Prince en qui
l'on découvre tous les jours
un enchaiſnement miracu-
leux de toutes les vertus po-
litiques & morales, qui font
ſeparément les grands hom-
mes, & qui eſtant réünies en
ſon auguſte Perſonne, luy
ont acquis le ſurnom de
GRAND, d'un conſentement
ſi general, ce Prince, dis-je,
qui faiſant l'admiration de
toute la Terre, auroit tant
de lieu d'eſtre content de
luy-meſme; ne laiſſe pas d'a-

joûter ſans ceſſe aux prodiges de ſa vie quelque action extraordinaire, inconnuë aux Siecles paſſez auſſi-bien qu'au noſtre. La forte envie qu'il a que la plus exacte juſtice ſoit renduë à ſes Sujets, ſon extrême deſir de leur procurer du bien, ſa bonté qui a ſi ſouvent paru en leur faveur dans des occaſions où ſes intereſts eſtoient bleſſez, ſon application à travailler à leur repos & à leur gloire, ſa delicateſſe genereuſe pour tout ce qui les regarde, & ſon tendre amour pour eux.

luy font imaginer des choſes
nouvelles pour leur ſoulage-
ment & pour leur tranquil-
lité. Il les invente en hom-
me de bien, il les examine
en Pere de ſes Peuples, & il
les fait executer en Roy qui
les aime. Vous vous doutez
bien, Madame, que l'action
extraordinaire dont je vous
veux parler ce mois-cy, re-
garde la nomination des cinq
Conſeillers d'Eſtat, & des
cinq Maiſtres des Requeſtes,
que ce Prince a faite il y a
déja quelque temps, pour
aller s'informer exactement

de l'eſtat des Provinces, & de la conduite de ceux qui ſont employez à la recepte de ſes droits, & pour recevoir tous les avis qui pourront cauſer quelque avantage à ſes Peuples, afin qu'aprés leur retour, Sa Majeſté puiſſe faire ſur ce qu'ils luy raporteront, tels reglemens qu'Elle croira neceſſaires. Quoy qu'apparemment vous ſçachiez déja les noms de ces dignes Magiſtrats, je ſuis obligé de les mettre icy, afin que rien ne manque à mes Lettres, que je ſçay que vous gardez

comme une ſuite d'Hiſtoire.

Mr Voiſin, Conſeiller d'Etat, & Mr Voiſin de la Noiraye ſon Neveu, ont eſté nommez pour les Generalitez de Châlons, de Soiſſons, & d'Amiens; Mr le Pelletier, Conſeille, d'Etat, & Mr d'Argouges, Maiſtre des Requeſtes, pour celles de Roüen, de Caën, & d'Alençon; Mr de Pomereu, Conſeiller d'Etat, & Mr de Pomereu ſon Fils, Maiſtre des Requeſtes, pour celles de Bourges, de Moulins, & de Lyon; Mr de Ribeire, Conſeiller d'Etat, &

Mr de Chamillard, Maistre des Requestes, pour la Generalité de Poitiers, & pour les Elections d'Angoulesme, de S. Jean d'Angely, de Xaintes & de Cognac; & M d'Aguesseau, Conseiller d'Estat, avec Mr d'Ormesson, Maistre des Requestes, pour toutes les Elections de Touraine & du Maine. Il y a si long-temps qu'on voit faire des actions extraordinaires au Roy, & on y est si accoutumé, que l'une faisant oublier l'autre, on n'y fait pas toutes les reflexions qu'elles meriteroient, & qui les fe-

le Fevre

roient trouver beaucoup plus considerables. C'est ce que j'ay le bonheur de faire en vous les marquant, & ce qui me fait continuer mes Lettres avec un si grand plaisir.

Les Vers qui suivent meritent vostre curiosité, & par le titre qu'ils portent, & par le nom de M^r Magnin qui en est l'Autheur. Vous sçavez qu'il est de l'Academie Royale d'Arles, & que sa Muse, qui a toujours le Roy pour objet, en a fait souvent l'Eloge.

REMONTRANCE de la Déesse Pallas A LOUIS LE GRAND, Pour l'établissement des Cadets du Parnasse.

VERS LIBRES.

GRand Roy, dont la sagesse égale la vaillance,
Ie suis entre les Dieux, sage, & guerriere aussi;
Nous avons donc ensemble assez d'intelligence,
Pour me persuader que sur la remontrance
Qu'en faveur des beaux Arts je viens te faire icy,
Tu pourvoiras par ta prudence.

§

Ie jçay tous tes Exploits guerriers;
Comme leur gloire m'a charmée,
Pour en conſacrer les Lauriers,
Ie ſeconde la Renommée.
I'admire avec tout l'Vnivers
Et ta puiſſance redoutable,
Et ces ménagemens divers,
Qui ſur la Terre, & ſur les Mers
Font craindre & reverer ta force incomparable.

§

Ta vaillance n'eſt pas un vain emportement,
Qui de tes premiers ans ait ſignalé l'hiſtoire;
Vne conduite égale a ménagé ta gloire,
De l'Aurore au Midy tout brille également.
Tout eſt ſi merveilleux, qu'à peine on le peut croire.

Eſt-il quelque établiſſement
Que n'ait imaginé ta ſage prévoyance
Pour faire ſubſiſter ce terrible arme-
ment,
Qui montre à l'Vnivers juſqu'où va
la puiſſance
D'un Roy qui ſçait uſer de celle de
la France ?

§

Ces Cadets qu'on éleve à l'honneur
des Combats,
Cette jeuneſſe guerriere
Qui brille ſur ta Frontiere,
D'Officiers & de Soldats
Ne reſſemble-t-elle pas
L'immortelle pepiniere ?

§

Tout eſt contraint deſormais
De te demander la Paix.
Hé ! le moyen, grand Roy, qu'on te
faſſe la guerre ?

Quels Ennemis ſi fiers ne ſont pas
alarmez,
De voir les Combatans te naiſtre
tout armez,
Comme ceux de Cadmus ſortirent de
la terre?

S

Le Champ de Mars pour eux n'eſt
point un air nouveau,
Non, c'eſt le premier que reſpire,
Au ſortir de l'enfance, & meſme
du berceau,
La Nobleſſe de ton Empire.

S

Enfin, ſous ton regne, Grand
Roy,
Tout répond dignement à mon hu-
meur guerriere,
Ta conduite eſt d'une maniere
Qui ne me laiſſe rien à deſirer de
toy.

S

Mais encor qua je ſois fortement attachée
A tous les intereſts de Mars,
De la gloire des beaux Arts
Ie ſuis également touchée.
Ils ſervent à la tienne, & tes Lauriers ſi verds,
Sans la fidelle culture
De l'Eloquence & des Vers,
Ne s'éleveroient pas en mille endroits divers,
A cette hauteur ſans meſure
Qui les montre à tout l'Vnivers.

Ç

Ie ſçay que ta grandeur ſuprême
N'a pas beſoin de ces ſecours,
Que tu ne la dois qu'à toy-même,
Et qu'elle durera toûjours;
Mais à quelque degré de gloire
Que le Heros puiſſe monter,

Bien loin de negliger les Filles de Memoire,
Elles ont droit de le chanter ;
Meſme elles ſe peuvent vanter
Qu'on leur doit tout ce que l'Hiſtoire
A de plus noble à raconter ,
Et c'eſt auſſi ce qui t'anime
A les rétablir dans leurs droits ;
Et leur marquer en mille endroits
Ton agrément & ton eſtime.

Tu les loges dans ton Palais ,
Tu les fais honorer dans des Academies ;
En nul endroit du monde on ne les vit jamais
Si riches , ſi bien affermies.

De toutes parts les beaux Eſprits
Qui de ton Regne heureux meditent les merveilles ,

Chaque jour, chaque instant, par
leurs doctes écrits
Font voir que tes travaux sont l'ob-
jet de leurs veilles.
Tu soutiens dignement leurs appli-
cations
Par des graces, des pensions,
Quel Monarque jamais leur en fit
de pareilles ?

Z

Porter & l'entretien, & les frais
des beaux Arts
Aussi haut que ceux de la Guerre,
Il ne seroit pas juste, & l'on sçait
bien que Mars
Fait un grand fracas sur la terre;
Que dans un modeste repos
Vne Plume sçavante, & toûjours
occupée,
Doit bien moins couter au Heros
Dont elle décrit les travaux,

Qu'un Guerrier qui tire l'Epée.

Mais ne pourrois-tu point, & mes-
me à peu de frais,
Prendre soin de ces voix heureuses
& divines,
Qu'il semble que le Ciel veut for-
mer tout exprés
Pour chanter les vertus, pour chan-
ter les hauts faits
Des Heros & des Heroïnes,
Et qu'on voit au milieu d'une abon-
dante Paix, [de racines?
Languir comme une plante à faute
Quelquefois pour les soûtenir
Il ne faudroit que l'influence
D'une mediocre dépense,
Et c'est dont je voudrois te faire
souvenir,
Pour consommer ta gloire, & celle
de la France.

S

Enfin pour m'expliquer un peu plus
clairement,
Les Muſes par ma voix te demandent la grace
De faire un établiſſement
Où l'on puiſſe élever des Cadets du Parnaſſe,
Où mille beaux Eſprits qui malheureuſement
Naiſſent & vivent pauvrement,
Au lieu de s'abrutir, puiſſent prendre la place
De tant d'autres qu'on voit s'éteindre à tout moment.

Z

Si ton Predeceſſeur, le fameux Charlemagne,
Pour avoir établi cette Vniverſité,
Qu'un merite ſi pur, ſi ſolide accompagne,
Juillet 1687.

Dans tout le monde eſt plus vanté
Que par tous ſes travaux & de
Saxe, & d'Eſpagne,
Quelle gloire pour toy dans la poſte-
rité,
Quand tous les beaux Eſprits que
le Ciel fera naiſtre,
Chanteront, C'eſt LOUIS, le plus
grand des Mortels,
Qui nous fait briller & paroiſtre,
Nous ne brûlons d'encens qu'à ſes
ſacrez Autels.
Ouy, ſans luy le talent d'une heu-
reuſe naiſſance
Seroit enſevely ſous la triſte indi-
gence
Où nous tombâmes en naiſſant.
Graces au Monarque puiſſant,
Dont la royale prévoyance
Alla ſi loin dans l'avenir,
Une favorable influence

Vint à propos nous ſouſtenir.

Ce ſont ces beaux Eſprits dont les
voix immortelles
Long-temps aprés la mort raniment
les Heros ;
Leurs Conqueſtes & leurs tra-
vaux ,
Leur nom, tout periroit ſans elles.

Quand Auguſte élevoit de ſuperbes
Palais ,
Contemplant ſa grandeur dans une
heureuſe Paix ,
Auroit-il préſumé du faiſte de la
gloire ,
Que pour conſacrer ſa memoire
Tous ſes projets eſtoient inutiles &
vains ,
Et qu'un jour ſa ſuperbe Ville
En apprendroit moins aux humains

Que l'Eneide de Virgile !

Et

Tu fais voir à ton tour, dans mille baſtimens,
Et ta grandeur & ta puiſſance,
Mais tu dois craindre que le temps,
De ces ſuperbes monumens
N'efface la magnificence.
Sur la face de l'Vnivers, [divers,
Par tant de changemens, de ravages
Ah ! qu'il voit élever & tomber de murailles ?
Sans ton heureux deſtin, peut-eſtre que les Vers
Qui pour chanter ton nom forment tant de Concerts,
Dureroient plus que ton fameux Verſailles.

Et

Voilà ce que l'amour de ta gloire aujourd'huy.

M'inſpire de te dire à l'honneur du
Parnaſſe ;
Au Champ de Mars, quoy que l'on
faſſe,
Sans ſon ſecours, ſans ſon appuy
Tout s'évanoüit, tout s'efface.
Prens ſoin de faire cultiver
Tant de jeunes eſprits que forme la
Nature,
Et qui ne ſçauroient s'élever
Sans cette Royale culture.

S

Les Muſes chanteront ta liberalité,
Elles en rendront compte à la poſte-
rité,
Mille cris ſoutiendront leurs graces
immortelles ;
Et tout Heros qui tend à l'immor-
talité,
Apprendra de LOVIS, qu'on n'y va
que par elles.

Je vous ay parlé de l'établissement de l'Academie d'Angers, & vous ay donné une description de la Feste qui se fit à son ouverture, que l'on peut dire qui fut solemnelle, puis que toute la Ville s'y trouva, & se montra toute en joye. Vous y avez vû l'Eloge du Roy, dans lequel vous m'avez dit que vous aviez remarqué quantité de pensées nouvelles, & c'est beaucoup, lors qu'il s'agit de parler d'un Prince, dont les loüanges sont dans la bouche de toute l'Europe. Ma

Lettre du dernier mois vous apprit tout ce qui s'eſtoit paſſé dans la diſtribution des Prix de la meſme Academie. Comme il ſe fait beaucoup de Societez de Gens d'eſprit qui s'aſſemblent en de certains jours reglez, pour ſe faire part les uns aux autres de leurs connoiſſances ſur les belles Lettres, vous me mandez que l'on a douté dans voſtre Province, que malgré tout ce que je vous ay écrit de l'établiſſement de l'Academie d'Angers, elle fuſt autre choſe qu'une Societé de

cette nature, c'eſt à dire, une Aſſemblée volontaire de Perſonnes ſçavantes, dont les conferences eſtoient ſeulement autoriſées par les Magiſtrats. Ceux qui ont ces ſentimens luy font injuſtice, & la lecture des Lettres Patentes que Sa Majeſté luy a accordées, les détrompera. En voicy les termes.

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre, à tous preſens & àvenir, Salut. Les Sciences & les Arts eſtant les ptincipaux Inſtrumens

Inſtrumens de la vertu, & les marques les plus illuſtres de la felicité d'un Etat, Nous ne nous ſommmes pas moins appliquez à les faire fleurir au dedans de noſtre Royaume, qu'à faire craindre nos Armes au dehors. Nous voyons avec plaiſir le ſuccés de nos ſoins dans un nombre preſque infiny de Perſonnes ſçavantes, qui ſe ſont élevées ſous noſtre Regne, & qui meſme ont ſurpaſſé ce qu'il y a eu de plus excellent dans les autres Siecles. Les Academies qui ſont établies dans noſtre bonne Ville de Paris, & dans quelques autres Villes

de noſtre Royaume, n'ont pas peu contribué à en augmenter le nombre, & à les perfectionner, parce que ceux qui les compoſent conferant enſemble dans des Aſſemblées reglées, s'excitent reciproquement au travail par le deſir de s'égaler & de ſe ſurmonter, s'inſtruiſent par la communication de leurs umieres, & font naiſtre dans le cœur des autres une noble émulation de ſe rendre dignes de remplir quelque jour ces places d'honneur. C'eſt pourquoy deſirant continuer des établiſſemens ſi avantageux aux Lettres, & d'ailleurs

estant bien informez que nostre Province d'Anjou est une des plus abondantes de nostre Royaume en bons Esprits ; qu'elle a produit dans tous les temps des Personnages d'un sçavoir éminent, dont les Ouvrages sont encore aujourd'huy l'ornement des plus riches Bibliotheques, & que dans la Ville d'Angers, la Capitale de la Province, il y une Université fameuse & une Ecole publique de Mathematiques, d'où il sort tous les ans divers Sujets capables des plus hautes connoissances, Nous avons loüé le dessein de plusieurs Per-

sonnes studieuses de ladite Ville d'Angers, qui desirant se perfectionner dans les Sciences, nous ont demandé la permission de conferer ensemble de leurs Etudes dans des Assemblées reglées, sous le titre & la Discipline d'une Academie; & pour leur donner moyen d'accomplir une si loüable entreprise, Nous avons bien voulu autoriser leurs Assemblées, permettant qu'il soit fait des Statuts & Reglemens pour la police qui doit y estre gardée; & gratifiant ceux dont cette Academie sera composée, de quelques témoignages hono-

*rables de noſtre bienveillance. A CES CAUSES, & autres à ce nous mouuant, de noſtre grace ſpeciale, pleine puiſſance & autorité royale, Avons permis, approuvé & autorisé, permettons, approuvons & autorisons par ces Preſentes ſignées de noſtre main, leſdites Aſſemblées & Conferences; Voulons qu'elles ſoient faites & continuées à l'avenir dans noſtredite Ville, ſous le nom de l'*Academie Royale d'Angers, *que le nombre des Perſonnes qui compoſent ladite Academie, ſoit fixé & limité à trente, outre ceux qui pour rai-*

ſon de leur dignité pourront y avoir entrée & place honorable, ſuivant les Statuts & Reglemens cy-attachez ſous le contre-ſcel de noſtre Chancellerie, que Nous avons approuvez & autoriſez, & tous autres qu'il ſera neceſſaire faire, ſans qu'il ſoit beſoin d'autres Lettres de Nous que leſdites Preſentes, par leſquelles Nous confirmons dés maintenant, comme pour lors, tout ce qui ſera fait pour ce regard; Permettons en outre à ladite Academie d'avoir un Sceau avec telle marque, figure & inſcription qu'il luy plaira, pour

ſceller tous les actes qui émaneront d'elle, & Voulons qu'elle ſoit pour le preſent composée des perſonnes dont la Liſte eſt cy-attachée ſous le contre-ſcel, que Nous avons nommées pour cette premiere fois, laiſſant auſdits Academiciens la liberté de remplir les places qui vaqueront à l'avenir, par la voye de l'élection conformément auſdits Statuts, & que leſdits Academiciens joüiſſent des meſmes honneurs, prinileges, franchiſes & libertez dont joüiſſent ceux de l'Academie Françoiſe, établie dans noſtre bonne Ville de Paris,

à l'exception du droit de Com-mittimus. *Si donnons en mandement à nos amez & feaux Conſeillers, les Gens tenans noſtre Cour de Parlement audit lieu, & à tous autres nos Officiers qu'il appartiendra, que ces Preſentes ils ayent à faire regiſtrer, & icelles garder & obſerver ſelon leur forme & teneur; Car tel eſt noſtre plaiſir. Et afin que ce ſoit choſe ferme & ſtable à toûjours, Nous avons fait mettre noſtre Scel à ces Preſentes. Donné à Verſailles au mois de Juin l'an de grace 1685. & de noſtre Regne le quarante-troiſiéme. Si-*

gné. LOUIS. Et ſur le reply, Par le Roy, Phelypeaux. Et à coſté Viſa, le Tellier, pour établiſſement d'Academie. Signé, Phelypeaux enſuite.

Regiſtrées, oüy le Precureur General du Roy, pour joüir par les Impetrans, & ceux qui leur ſuceederont, de leur effet, & eſtre executées ſelon leur forme & teneur, ſuivant l'Arreſt de ce jour, à Paris en Parlement le ſeptiéme Septembre 1685. Signé, Dongois.

Je me ſouviens que dans l'une de mes Lettres, je vous

ay nommé les trente Academiciens dont Sa Majesté a fait le choix pour composer cette Compagnie. Si vous avez envie d'en voir les Statuts, je vous les envoyeray le mois prochain. Ce que vous venez de lire fait assez connoistre que si l'établissement des Academies est une affaire tres-serieuse par l'utilité qu'en peut retirer l'Estat, elle est en mesme temps fort glorieuse à ceux qui y sont receus puis que le Roy veut bien s'en mêler, & qu'il a daigné agréer le titre de Pro-

tecteur de l'Academie Françoise, lors qu'il luy a fait l'honneur de luy permettre de s'assembler dans le Louvre. Les découvertes qui se font de jour en jour dans celle qui prend le nom d'Academie Royale des Sciences, font voir combien l'établissement en est utile. Mr de la Hire, qui est de ce Corps celebre, a écrit depuis peu de temps une Lettre fort estimée touchant une nouvelle forme de Bouſſole. Je vous en envoye une copie. Vous avez auprés de vous des Amis ſça-

vans qui ſeront bien-aiſes de la voir.

A M. ***

VOus ſçavez, Monſieur, qu'il n'y a rien qui donne plus de peine dans les grands Voyages que l'on fait ſur Mer, que la variation de l'aiguille aimantée, parce que cette variation eſt differente dans tous les endroits du monde, & meſme qu'elle change conſiderablement dans un meſme lieu en divers temps. Il ſemble que ſi l'on avoit des obſervations exactes des irregularitez de cette variation qui euſſent eſté faites par toute la

terre, & dans un espace de temps considerable, l'on pourroit découvrir quelque periode de ce mouvement, & ensuite établir un système qui seroit d'une tres-grande utilité pour la navigation. Mais comme nous n'en avons des observations que depuis environ un siecle dans quelques endroits particuliers, lesquelles nous ont fait seulement connoistre que s'il y a un mouvement reglé, il est fort lent, on ne peut rien conclure de certain pour l'avenir de tout ce qui a esté observé jusqu'à present. Ce n'est pas que d'une année à l'autre on ne

puisse s'asseurer sur les observations de cette variation, puis qu'on a remarqué qu'elle ne change que de peu de minutes pendant une année. Il ne faut pas pourtant avoir trop de confiance sur les observations que les Pilotes font de cette variation, à cause des erreurs grossieres dont ils ne se peuvent pas aisément garantir ; car il arrive souvent que fort prés du lieu où est leur Bousole, il y a beaucoup de fer qui détourne l'aiguille, & luy fait montrer un point de l'horison fort different de celuy qu'elle marqueroit si elle estoit éloignée de ce

fer ; ce qui fait que l'on eſtime qu'il y a une variation conſide-rable de l'aiman où il n'y en auroit peut-eſtre point en effet. Et il peut encore arriver qu'au meſme endroit où l'on fait cette obſervation dans une année, ſi dans la ſuivante les inſtrumens de fer ſe trouvent diſpoſez d'une autre maniere qu'ils n'eſtoient auparavant dans le meſme Vaiſſeau ou dans un autre, l'aiguille montrera une variation fort diffcrente de celle qu'elle donnoit auparavant. Et ces ſortes de précautions qu'on ne prend point ſur mer, peuvent cauſer des er-

reurs fort groſſieres pour les obſervations de la variation de l'aiman, bien qu'elles n'en puiſſent pas faire pour la conduite du Vaiſſeau : car l'aiguille de la Bouſſole eſtant détournée d'une certaine maniere, gardera toûjours la meſme ſituation à l'égard du Septentrion, pourveu que l'on ne change pas le fer qui l'environne, & l'on ne laiſſera pas de ſe conduire fort ſeurement en ſuivant à peu prés un meſme rumb de vent, ſi l'on a obſervé cette fauſſe variation par le moyen des amplitudes ortives du Soleil, comme l'on fait ordinai-

rement. Il ne faut donc pas esperer de pouvoir rien établir d'assuré sur les observations que nous avons jusqu'à present, & principalement sur celles de mer, qui sont les plus considerables; & c'est ce qui m'avoit porté à rechercher plusieurs moyens indépendamment des observations, pour trouver sur mer la variation de l'aiman. Mais ayant consideré que plusieurs sçavans hommes de ce siecle avoient proposé diverses manieres pour faire des aiguilles de Boussoles qui ne fussent point sujettes à la variation, & que toutes ces

propoſitions n'avoient point eu d'effet, je ne jugeay pas qu'après tout ce qu'ils avoient fait par le moyen de l'aiman, on puſt eſperer d'en tirer quelque avantage, puis que l'aiman meſme eſtoit ſujet à cette variation, autant qu'on le pouvoit conjecturer par les experiences qui avoient eſté faites juſqu'alors.

J'avois entierement abandonné cette recherche, lors qu'il me tomba par hazard entre les mains une pierre ſpherique d'aiman de trois pouces de diametre, dont ayant voulu me ſervir pour faire quelques experionces avec une

petite aiguille de Boussole posée sur un pied que l'on pouvoit aisément placer sur la pierre, j'y observay d'abord ce qui avoit esté déja avancé par plusieurs personnes, que ce globe d'aiman causoit aux aiguilles de Boussole les mesmes changemens que l'on a remarquez dans ces aiguilles en divers endroits de la terre, tant à l'égard de la direction vers les deux Poles, que de l'inclinaison vers celuy qui luy est le plus proche; & enfin je reconnus qu'il n'estoit pas possible de trouver le point où l'aiguille pust estre mise indifferemment en toutes

ſortes de poſitions, lequel point m'auroit exactement montré le pole de la pierre, mais que l'aiguille ſe dirigeoit toûjours vers quelque endroit. Je déterminay par ce moyen, autant qu'il me fut poſſible, le point que l'on appelle le pole auſtral; mais je fus fort ſurpris de voir qu'il eſtoit éloigné de dix-huit degrez d'une croix fortement gravée ſur la pierre, qui ſuivant toutes les apparences, eſtoit cy-devant le pole de cette pierre, comme il avoit eſté obſervé par celuy qui l'avoit fait tailler. Ce changement de poles dans cette pierre n'ayant

rappellé mes premieres pensées sur la variation de l'aiman, j'ay crû que s'il estoit vray que les poles de la vertu magnetique changeassent sur les pierres, comme nous voyons qu'ils changent sur la terre, on pourroit en tirer de grands avantages pour la variation des aiguilles aimantées, car si ce changement des poles de la vertu magnetique sur les pierres d'aiman estoit assuré, & qu'il fust analogue au changement des poles de la vertu magnetique de la terre, il n'y auroit pas de doute qu'une pierre d'aiman spherique estant suspenduë en liberté, ne demeurast

immobile, & qu'elle n'euſt un point qui regarderoit le pole de la terre, & que l'on pourroit appeller le veritable pole de la pierre, pendant que les poles de ſa vertu paſſeroient ſucceſſivement en differens endroits, de la meſme maniere qu'ils changent ſur la terre. Aprés avoir fait pluſieurs conſiderations ſur ce ſyſteme, & aprés m'eſtre éclaircy de quelques doutes que j'avois ſur la poſition de la pierre, lors qu'on avoit autrefois déterminé ſon pole, j'ay reconnu que ce pole ancien eſtoit éloigné du point que j'appelle le veritable pole,

de treize degrez vers l'Orient dans le lieu où il avoit esté marqué, & qui ne m'est pas connu, puis qu'il décline à present dans ce pays de prés de cinq degrez vers le Couchant.

Sur ce systeme, auquel je ne sçache pas que personne ait encore pensé, j'ay inventé une nouvelle construction d'une aiguille de Boussole, qui pourroit avoir les mesmes changemens qu'une pierre d'aiman spherique, & tout ensemble les mesmes commoditez que les aiguilles communes.

J'ay fait faire avec un fil

d'acier un anneau de trois pouces de diametre, duquel partent trois rayons d'un fil de leton tres-delié, qui vont se joindre au centre à un petit chapiteau entierement semblable à celuy des Bousſoles ordinaires, pour pouvoir poſer ce cercle ſur un pivot dans ſon centre, & pour luy laiſſer la liberté de ſe mouvoir autour de luy-meſme, ſon centre demeurant immobile. J'ay enſuite aimanté ce cercle d'acier, en preſentant indifferemment á un de ſes points l'un des poles d'une forte pierre d'aiman, & à ſon point oppoſé l'autre pole de la pierre

pierre pour donner plus de vertu à l'anneau. J'ay remarqué ensuite que cet anneau estoit fortement aimanté, & que le point qu'on appelle le pole austral se dirigeoit avec promptitude vers le Septentrion, & qu'il s'arrestoit enfin aprés plusieurs vibrations, & qu'il avoit aussi la mesme inclinaison vers le pole que l'on remarque aux aiguilles aprés avoir esté aimantées. J'ay ensuite attaché sur cet anneau une petite Fleur de Lys de leton à l'endroit qui regardoit exactement le Septentrion, l'anneau estant bien en repos.

Si les poles de la vertu de l'aiman changent ſur la pierre d'aiman de la meſme maniere qu'ils ſont ſur la terre, il ſemble que la meſme choſe doit arriver à cet anneau, & qu'il doit avoir un point qui regardera toûjours exactement le Septentrion. Mais pour eſtre aſſuré ſi un anneau d'acier fait les meſmes effets qu'une pierre d'aiman ſpherique, j'ay fait l'experience ſuivante. Ayant aimanté un anneau d'acier, & l'ayant mis ſous un papier, j'ay ſemé de la limaille d'acier pardeſſus ; & aprés avoir donné quelques pe-

tites ſecouſſes au papier, j'ay vû que la direction de la matiere magnetique paſſoit immediatement au travers de l'anneau d'un pole à l'autre, & qu'elle faiſoit deux tourbillons aux deux coſtez, comme on le remarque à la ſphere d'aiman, ce qui ſemble aſſez ſurprenant ; car ſuivant l'hypotheſe ordinaire de l'aiman, la vertu magnetique ayant plus de facilité à paſſer dans l'acier que dans l'air, devroit couler des deux coſtez du pole autour de l'anneau, & ſeulement former un pole oppoſé au premier. Mais j'ay encore eſté confirmé dans

cette pensée ayant appliqué à une pierre d'aiman un morceau de fer plat & pointu comme la lame d'un couteau, dont la pointe débordoit au-delà de la pierre ; & ayant presenté cette pointe à l'anneau aimanté, j'ay observé que divers points de cet anneau se presentoient à la pointe du couteau, suivant les differens endroits où il estoit appliqué sur la pierre : ce qui n'arrive pas à une aiguille aimantée, car elle presente toûjours à la pointe du couteau l'une de ses deux extremitez, n'estant pas disposée à cause de sa longueur

à recevoir la matiere magneti-que dans tous les points qui ſont analogues à ceux de la pierre. Il faut ſeulement remarquer que la vertu magnetique dans une pierre irreguliere, ſe manifeſte plus fortement vers les angles que vers les autres endroits ; ce qui peut cauſer quelque irregularité dans cette experience, ſi on la fait avec une pierre fort irreguliere.

Ces experiences m'ont donné la curioſité d'en faire une autre, en aimantant deux demy-anneaux d'acier ; & ayant joint les extremitez aimantées par les

mesmes poles, j'ay remarqué sur la limaille d'acier le mesme effet que dans l'anneau. Mais ayant joint les extremitez diversement aimantées, j'ay trouvé d'abord que ces deux demy-anneaux se joignoient ensemble, en s'attachant l'un à l'autre; & par la limaille d'acier semée sur le papier j'ay reconnu qu'il se faisoit alors quatre tourbillons, deux dans le milieu de chaque demy-cercle, & deux autres à l'endroit où ils estoient joints; & que ceux qui se formoient dans ces deux endroits, estoient plus petits que les autres, & beau-

coup plus forts. J'ay trouvé auſſi qu'il y avoit quatre poles, dont chacun eſtoit entre chaque tourbillon, & que chacun retenoit dans ſon demy-cercle la vertu des extremitez des demy-anneaux.

Je voulus eſſayer, aprés avoir aimanté un fil d'acier tout droit, d'en former un anneau, mais je trouvay qu'il avoit perdu entierement ſa vertu; ce que l'on ne peut pas attribuer à la jonction des poles, qui devroient s'attacher enſemble ſelon les autres experiences que l'on en a, mais ſeulement à ce qui en a déja eſté

remarqué, que lors qu'on ploye un peu une verge aimantée, elle perd ſa vertu, ce qui ne peut arriver que par les changemens des pores de l'acier.

J'ay encore remarqué qu'un anneau d'acier ayant eſté aimanté conſerve fort long-temps ſa vertu, quoy qu'il ſoit mis en poſition contraire à ſes poles. Et cette experience eſt confirmée par une autre qui eſt beaucoup plus conſiderable: c'eſt qu'un anneau d'acier ayant eſté aimanté avec une forte pierre d'aiman, ne peut recevoir qu'avec peine une vertu contraire, eſtant touché avec une

pierre d'aiman moins forte que la premiere ; mais qu'enſuite il reprend peu à peu ſa premiere vertu, à peu prés comme font les pierres d'aiman, qui eſtant approchées d'une pierre d'aiman par les poles de meſme dénomination, perdent leur premiere vertu pour en prendre une contraire, laquelle ils perdent enſuite peu à peu pour reprendre la premiere.

Aprés que j'eus preſenté à l'Academie ce nouveau ſyſteme de l'aiman, on fit quelques experiences ſur un globe d'aiman à peu prés de meſme diametre que

le mien, mais dont les poles n'eſtoient pas diametralement oppoſez, & ſur un demy globe beaucoup plus gros que le globe. Nous n'y remarquâmes pas une difference fort conſiderable pour le changement des poles: neanmoins à cauſe de quelques circonſtances particulieres, la Compagnie jugea qu'il eſtoit à propos de faire des experiences de cette nouvelle conſtruction d'aiguille de Bouſſole.

Si l'on portoit de ces ſortes de Bouſſoles dans des lieux fort éloignez, où l'on ſçait que les aiguilles aimantées ont une grande

variation, on pourroit s'asseurer en peu de temps si cette hypothese est vraye, & si l'on en peut attendre les avantages que j'ay conclu du systeme de l'immobilité d'vne sphere d'aiman suspenduë en liberté.

Il ne me reste plus qu'à expliquer de quelle maniere on peut aimanter de nouveau ces aiguilles circulaires, lors qu'on s'aperçoit qu'elles ont un peu perdu de leur premiere vigueur. Suivant cette hypothese il est évident que si l'on ne touche pas le cercle par le point qui répond à celuy de la pierre, suivant la variation

qu'elle a, la petite Fleur de Lys qui marquoit le veritable pole, pourra s'en détourner un peu, & la difficulté qu'il y auroit de trouver les points correſpondans ſur l'anneau & ſur la pierre, feroit qu'on ne pourroit pas aimanter le cercle de nouveau, ſans y prendre beaucoup de ſoin, & ſans avoir auparavant obſervé une ligne meridienne. Mais pour éviter toutes ces difficultez, il faut ſeulement approcher de l'anneau les poles de la pierre, & l'anneau qui eſt ſuſpendu ſur ſon pivot ſe tournera de telle maniere que le point qui repond au pole

a vertu de la pierre qui luy
presenté, s'en approchera le
s prés qu'il sera possible, en
te que sans les faire toucher
n à l'autre, l'anneau ne lais-
a pas d'en recevoir beaucoup de
rtu : on pourra faire la mes-
me chose avec le pole opposé.

Je ne doute pas que vous
n'ayez assez de curiosité pour
voir si les poles de la vertu
changent dans un aiman spher-
rique, lors que vous en ren-
contrerez quelqu'un qui sera
propre pour cette experience. Il
y auroit encore beaucoup d'au-
tres remarques à faire sur ce su-

jet, & il seroit aussi à souhaiter que l'on fist plusieurs autres observations particulieres lors que l'occasion s'en presentera : mais à moins que ces sortes de nouveautez ne tombent entre les mains de personnes qui ayent un grand amour pour l'avancement des Sciences, on ne peut pas esperer d'en rien apprendre de certain ; & je vous avouë, Mousieur, que j'aurois de la peine à confier cette experience à tout autre qu'à vous : mais vous nous avez donnè si souvent des marques de vostre capacité & de vostre adresse dans ces sortes de recherches, que

je m'eſtimeray fort heureux ſi vous voulez bien prendre la peine de vous en charger, & me faire l'honneur de me croire, Monſieur, voſtre, &c.

Il y a quelques années que je vous parlay amplement de l'Inſtitution des Jeux Floraux, qu'on celebre tous les ans à Toulouſe avec beaucoup de ſolemnité. Je vous apris qu'une Dame appellée Clemence, avoit laiſſé une partie de ſon bien pour fonder des Prix, qui ſont les recompenſes des vi-

storieux. Le premier est une Eglantine d'argent. & il se donne à celuy qui réussit le mieux dans la composition d'un Chant Royal. On donne un Vers qui doit finir un Sonnet qu'on est obligé de faire, & ce Sonnet se fait pour l'essay. Mr de Cironis, âgé de quinze ans, a eu le premier Prix cette année. Il est Fils de Mr de Cironis, Sieur de la Bastide & Beaufort, d'une des premieres Familles de la Ville, & Petit-fils de M le Presidént de Cironis, qui a fait voir la grandeur de son genie,

non seulement dans l'Art militaire, ayant servy en qualité de Mestre de Camp, mais dans la Charge de Capitoul, dans celle de Tresorier de France, & enfin de President au Parlement de Toulouse, qu'il a exercée avec beaucoup de capacité & de gloire. Ce Vers,

A toy, non pas à nous, Seigneur, la gloire est deuë.

ayant esté donné à Mr de Cironis, voicy le Sonnet qu'il fit pour l'essay.

L'*Invincible* LOVIS, *dont l'intrepidité*
Fait reverer par tout son auguste Puissance,
Goûtoit paisiblement les fruits de sa vaillance,
Quand la Fiévre attaqua sa noble Majesté.

§

Des maux qui l'accabloient nostre esprit agité
En attendoit la fin avec impatience :
Mais le Ciel qui prend soin du destin de la France, [*santé.*
Sensible à nos dasirs luy rendit la

§

Tout son Peuple affligé dans ces vides alarmes,
Formoit pour luy des vœux, & se fondoit en larmes :

Mais ce foible secours eust esté sans effet,

Et sans celuy du Ciel la France estoit perduë,
Il n'en faut pas douter, de ce bonheur parfait
A toy, non pas à nous, Seigneur, la gloire est deuë.

L'Heresie détruite fut le sujet qu'il choisit pour faire ce Chant Royal.

NOn, ce n'est pas assez que ta main triomphante,
Grand Monarque, ait réduit tes Rivaux aux abois;
Il faut qu'une Conqueste encor plus éclatante

Ajoûte un nouveau luſtre à tes fameux Exploits;
Il faut qu'un ſoin plus grand où le Ciel s'intereſſe
Combatte des Demons l'artifice & l'adreſſe,
Et leur faſſe tomber, pour rendre leurs coups vains,
Et la rage du cœur, & les armes des mains,
Et que malgré les traits de la plus noire envie,
Il faſſe voir quel eſt dans ſes pieux deſſeins,
Le Monarque des Lys qui détruit l'Hereſie.

Vous que l'illuſion d'une erreur apparente
Jette confuſément dans de fâcheux détroits,

De gens empoiſonnez petite Troupe errante,
Pouvez-vous reſiſter aux charmes de ſa voix?
Pouvez-vous reſiſter aux traits de ſa tendreſſe?
C'eſt moins un puiſſant Roy, qu'un Amy qui vous preſſe,
Il combat les Luthers, il abat les Calvins,
Et renverſe, touché de vos mauvais deſtins,
De mille fauſſetez leur doctrine noircie.
Peut-on n'écouter pas ſur des conſeils ſi ſains,
Le Monarque des Lys qui détruit l'Hereſie.

S

Voſtre converſion paroiſt déja trop lente,

Rentrez dans vos devoirs, reprenez vos emplois,
Et ne mépriſez pas une ſource abondante,
Qui verſe dans vos cœurs mille biens à la fois.
Il eſt de la prudence, il eſt de la ſageſſe,
D'obeir aux conſeils d'un Roy qui vous careſſe,
D'un Roy dont aujourd'huy les ordres ſouverains
Sont de tout l'Vnivers & reſpectez & crains.
Revenez des erreurs où voſtre cœur s'oublie,
Et craignez d'irriter par vos piquans dedains
Le Monarque des Lys qui détruit l'Hereſie.

N'a-t-on pas vû plier sous sa force étonnante,
Hollandois, Allemans, Espagnols & Genois,
Qui malgré les efforts d'une ligue insolente,
N'osent rien entreprendre au mépris de ses Loix?
Tout cede à son pouvoir, devant luy tout s'abaisse,
Souvent la resistance & le pique & le blesse.
Ennemis du vray culte, esprits fiers & hautains,
Prevenez les effets de vos malheurs certains,
Comment fuir le couroux dont son ame est saisie?
Rien ne peut arrester dans ses exploits divins,
Le Monarque des Lys qui détruit l'Heresie.

S

Dans ces pieux deſſeins que ta main eſt puiſſante,
LOVIS, qu'on doit nommer le modele des Rois !
O Ciel, conſerve encor une Vie importante,
Qui s'applique ſans ceſſe à ſoutenir tes droits.
La Foy regne par tout, cette digne Maiſtreſſe
Porte dans tous les cœurs la paix & l'allegreſſe.
Que de Temples détruits, que de monſtres éteints !
Du bruit de ſes progrés tous les temps ſeront pleins ;
Par là du Grand LOVIS la gloire eſt affermie.
Et l'on doit reconnoiſtre à ces coups plus qu'humains,

Le

Le Monarque des Lys qui détruit l'Heresie.

ALLEGORIE.

Le Sauveur est icy le Heros que je chante,
Le Dieu dont les bontez meritent notre choix,
Et qui brûlant pour nous d'une amour obligeante,
Des miseres de l'Homme a porté tout le poids.
Le rebelle Pecheur que sa bonté redresse,
Rentre dans son devoir, reconnoist sa foiblesse,
Et des traits de l'erreur les cœurs les plus atteints,
La quittent pour entrer dans la route des Saints,

Son amour leur prépare une éternelle vie.

C'eſt ſur ce beau ſujet qu'heureuſement je peins
Le Monarque des Lys qui détruit l'Hereſie.

Je vous envoye encore un Printemps d'un excellent Maiſtre.

AIR NOUVEAU.

Tout eſt charmant dans ce bocage,
Les Oiſeaux amoureux par leur tendre ramage
De la ſaiſon nouvelle annoncent le retour.

Mais helas ! accablé de rigueurs in-
humaines,
Ie ne ſens point comme eux les plai-
ſirs de l'amour,
Et je n'en reſſens que les peines.

De toutes les Ceremonies publiques de la Ville d'Avignon, il n'y en a aucune qui ſe faſſe avec plus d'éclat que celle de la reception des Recteurs des Penitens, & de leurs Proceſſions pendant l'Octave du Saint Sacrement. Meſſire Henry de Brancas, deſcendu des Comtes de Forcalquier, Marquis de Ville-neuve, ayant eſté éleu Recteur des Peni-

tens Blancs le 3. May dernier.

cette Compagnie qui a pour luy une eſtime ſinguliere, n'oublia rien de ce qui pouvoit marquer la joye qu'elle avoit de l'avoir pour Chef. Le Dimanche 25. du meſme mois, fut le jour où ce Marquis fit ſes premieres fonctions en qualité de Recteur, & pour cela, la Chapelle fut parée des ornemens les plus precieux, pour tenir la place de ce qui manque à un ouvrage d'Architecture, de Peinture, de Sculpture, & de Dorure que l'on y fait, & qui

montera à une ſomme fort conſiderable. Cette Chapelle a dix-neuf toiſes de longueur, ſur quatre & demie de largeur, avec ſon élevation proportionnée. Le fond de l'Autel eſt baſty avec des Colomnes Iſolées, d'ordre Corinthien, d'une belle pierre, & la voute en cul de four, eſt ornée de roſes differentes & richement travaillées. La Ceremonie eſtant extrememement longue, on dit d'abord une Meſſe baſſe pour tous les Confreres, tandis que tout ce qu'il y avoit de Gentilshom-

mes & de Femmes de qualité dans la Ville, se rendirent en cette Chapelle, avec une affluence de Peuple inconcevable. La Messe estant dite, M le Marquis de Brancas, vestu de son habit blanc, & accompagné de ses deux Lieutenans de Recteur, & de tous ses Officiers & Confreres vestus de même, & rangez aux costez de la Chapelle, fit l'Office, à la fin duquel, la grand' Messe fut chantée par Mr l'Abbé de Tache, Chanoine de l'Eglise Metropolitaine, & Frere du premier Lieutenant de Rec-

teur, avec les Violons & la Muſique meſlée de Hautbois, & d'autres Violons. Cent cinquante gateaux au ſucre, tenant lieu de pain benit, furent diſtribuez par des Gentilshommes, Maiſtres des Ceremonies, veſtus de leurs habits blancs.

Le Dimanche ſuivant, premier jour de Juin, qui eſtoit dans l'Octave du Saint Sacrement, la Compagnie des Penitens Blancs fit ſa Proceſſion particuliere, ſuivant l'uſage établi. Vous ſçaurez, Madame, qu'à la Feſte-Dieu,

outre la Proceſſion generale qui ſe fait dans Avignon, comme dans toutes les autres Villes de France, les ſix Compagnies des Penitens font les leurs, chacune en temps different, & avec autant d'éclat que le demande la qualité du Recteur; les Gris, le Jeudy à trois heures du matin; les Violets & la Miſericorde, le meſme jour ſur le ſoir; les Bleus & les Noirs, le Dimanche au matin, & les Blancs, dans la nuit. Ces derniers ſortirent de la Chapelle au nombre de ſept à huit cens, ſur

les neuf heures du ſoir. Ils étoient tous habillez de blanc, des plus fines toiles qu'on euſt pû trouver. Deux Bedeaux de la Compagnie, avec leurs grands manteaux d'écarlate, galonnez de deux bandes de velours blanc bordées d'or de part & d'autre, marchoient devant Mr de Brancas, Recteur, & portoient chacun un flambeau de cire blanche du poids de dix livres, garny de rubans Iſabelle & bleu, & au milieu, les armes de ce Marquis peintes & dorées. Il avoit à ſes coſtez ſes

deux Lieutenans, & derriere luy venoient deux cens Gentilshommes, tous un flambeau à la main, & marchant deux à deux. De douze en douze estoit un Penitent seul, qui tenoit un gros flambeau, afin d'éclairer mieux tous les rangs. La Croix suivoit, portée pieds nuds par un Confrere Convers. Elle estoit entourée de quatre Ecussons, & de huit chandeliers d'argent, entremeslez de douze flambeaux, chacun de dix livres, avec de grandes plaques d'argent des

armes de la Chapelle, que quantité de rubans iſabelle & bleu tenoient attachées. Cette Croix qui a huit pieds de hauteur, eſt toute d'argent, ainſi que le Chriſt, & ornée d'un grand voile de toile d'argent avec de la dentelle de meſme. Les autres flambeaux ornez des meſmes rubans, & avec des Ecuſſons de diverſes armes, eſtoient de differente groſſeur, les uns de dix livres, les autres de vingt, & les derniers de cinquante, outre les trois qui fermoient la Proceſſion, & qui eſtoient de ſoi-

xante livres, tous de cire blanche. Les premiers portoient douze Ecuſſons des cinq Playes, qui eſt le titre de la Chapelle, & ceux des Gentilshommes eſtoient rangez ſelon l'ordre de leur reception, comme ceux des vieux Recteurs ſuivant leur ancienneté. Il y en avoit douze de Mr le Marquis de la Fougaſſe de la Baſtie, douze de Mr le Marquis de Fortias, douze de Mr le Comte de Brancas Rochefort, Couſin-germain & Beau-frere de Mr de Brancas Recteur. Aprés cela ve-

noit la Musique, composée de cent Musiciens, & meslée de Hautbois & de Violons, de la Composition de M Durand, Maistre de Chapelle de Saint Agricol. Le sujet du Motet estoit la Paix & l'abondance, *fiat pax in cordibus vestris, & abundantia in turribus nostris*, qui sont les pieces des armes de Mr de Brancas Recteur. Ensuite on voyoit paroistre les flambeaux des vieux Recteurs, sçavoir douze de Mr le Comte de Suze, douze de Mr le Marquis de Castellane, douze de Mr

le Marquis d'Orſan, douze de M^r de Coſtebelle, & douze de Mademoiſelle de Brancas, Sœur de M^r le Recteur. Tous ces flambeaux que les Amis du Recteur mettent pour marque de leur eſtime, ſont appellez flambeaux d'honneur. Aprés cela venoient douze autres flambeaux aux Armes de M^r Cenſi, Vice-Legat d'Avignon, moins diſtingué par ſa qualité que par ſon merite & par ſes manieres obligeantes, & il y en eut encore douze de M^r le Cardinal Bonzi, qui finirent l'ordre de

ceux que le Recteur fait porter, pour témoigner sa reconnoissance aux personnes d'un haut rang. Six flambeaux aux Armes de Mr l'Archiprestre de l'Eglise Sainte Madeleine, & douze de Mr de Verclaux paroissoient ensuite. Ces dix-huit flambeaux sont de fondation perpetuelle. Ils precedoient ceux de Mr l'Abbé de Tache, & de Mr Jueriac, tous deux Lieutenans de Recteur. Chacun d'eux en avoit douze. Les Recteurs des Penitens Noirs & Blancs voulant donner des marques publi-

ques de l'union qui eſt depuis un long-temps entre ces deux Compagnies, aſſiſterent à la Proceſſion les uns des autres, avec leurs deux Lieutenans, & s'envoyerent reciproquement douze gros flambeaux avec leurs Armes. Ce fut icy que furent placez ceux de Mr l'Abbé d'Honorat, Chanoine de l'Egliſe Metropolitaine d'Avignon, & Recteur des Penitens Noirs, qui marcha à la Proceſſion des Blancs immediatement aprés le Recteur, avec le meſme habit blanc de la Compagnie & ſes

Lieutenans, comme avoit fait le matin du meſme jour Mr de Brancas, avec ſes deux Lieutenans à la Proceſſion des Noirs. Trente-ſix flambeaux de M le Marquis de Brancas Recteur, avec ſes Armes & des rubans iſabelle & bleu, ſuivoient tous ceux dont je viens de vous parler. Ils eſtoient de vingt livres, à la difference des precedens qui eſtoient ſeulement de dix, & vingt-quatre Violons qui marchoient derriere, faiſoient entendre une agreable harmonie. Douze gros flambeaux

de cinquante livres, ornez des Ecussons du Saint Sacrement, avec de grosses toufes de ruban, aussi isabelle & bleu, surprirent tous les Spectateurs. Douze Prestres Confreres en Pluvial blanc & un flambeau à la main ; deux Gentilshommes en habit de Penitens, portant le *Gremium* d'une toile d'argent en broderie d'or, & huit Encensoirs d'argent, quatre portez par des Penitens, & quatre par des Ecclesiastiques aussi Confreres, precedoient le Saint Sacrement, que portoit Mr l'Abbé Dey-

roles de Roubias un des Con-
freres, grand Vicaire de Mr
l'Eveſque d'Uzez, Parent de
Madame la Marquiſe de Bran-
cas, Femme du Recteur, &
de Madame la Comteſſe de
Rochefort, mariée avec Mr
de Brancas Cereſte, toutes
deux Filles de Mr le Marquis
de Baye de la Maiſon des Por-
celets. Le Dais dont le fond
eſt une moire d'argent en
broderie d'or, avec des fran-
ges or & argent, à quatre bâ-
tons d'argent terminez par des
bouquets de plumes iſabelle
& bleu, & des aigrettes, é-

toit porté par quatre Gentils-hommes Confreres. A costé du Dais on voyoit deux grands Fanaux aussi d'argent, chacun de cinq cens écus, appartenant à la Compagnie, & deux autres Penitens portoient deux Girandoles de quatre-vingt bougies chacune, qui éclairoient merveilleusement cet endroit-là, & le distinguoient de tout le reste de la Procession. Trois grands flambeaux de soixante livres, & de dix-huit pieds de hauteur, ornez de quantité de rubans, finissoient cette belle suite de

flambeaux. Ils estoient aux Armes de Mr le Duc & de Madame la Duchesse de Brancas. On en avoit entremeslé quantité qui estoient sans Ecussons, & un peu moindres, & la Procession estoit fermée par Mrs les Viguier, Consuls, & Assesseuren Chaperon, suivis de leurs quatre Valets en Robe rouge, avec les Armes de la Ville & de la Legation, d'argent massif, & leurs masses de mesme. C'est pour la troisiéme fois que cette Compagnie voit à sa teste un Recteur de la Maison de Brancas.

Meſſire Gaſpard de Brancas ; Baron d'Oiſe, & de Maubec, le fut en 1610. Meſſire Georges de Brancas, Duc & Pair de France, grand-Pere de Mr le Duc de Brancas d'aujourd'huy, & de Madame la Ducheſſe ſa femme, fut auſſi Recteur en 1654. & les Archives font foy, que dans le temps de leurs fonctions toutes choſes ſe firent avec grande pompe. J'ay oublié de vous dire que la Proceſſion fut rangée par vingt-quatre Gentilshommes Maiſtres des ceremonies en habit de Penitens,

portant chacun un baſton do-
ré aux Aimes du Recteur, &
tout garny de rubans iſabelle
& bleu. Outre tout le peuple,
accouru pour voir la Feſte, il
y avoit une infinité de Specta-
teurs étrangers qui furent
charmez de ce bel ordre. Mr
le Vicelegat en fut ſurpris,
auſſi-bien que Mr l'Arche-
vêque d'Avignon, quoy qu'ils
ſoient accoûtumez à voir de
grandes magnificences en Ita-
lie. Toutes les ruës eſtoient
tapiſſées, & pardeſſus les ta-
piſſeries un grand nombre de
Tableaux faiſoient un tres-

bel effet. Le Saint Sacrement fut ſalüé par quarante Boëtes en ſortant de la Chapelle, de meſme qu'à ſon retour. La Ceremonie eſtant achevée, Mr le Recteur fit tirer au bruit des Tambours & des Trompettes un tres-beau Feu d'artifice, qui formoit les Armes de Brancas. Il en ſortit quantité de fuſées & des girandes à la Romaine. Enſuite M de Brancas donna chez luy un magnifique Soupé à toute la Nobleſſe, & à ſes Officiers en diverſes tables, où il y avoit plus de cent couverts, outre

la ſuperbe collation en am-
bigu qu'il donna avant la
Proceſſion à M^rs les Viguier,
Conſuls & Aſſeſſeur, & à tou-
tes les Perſonnes de qualité
qui voulurent tenir compa-
gnie à ces Magiſtrats. Com-
me les Recteurs ont toûjours
ajoûté quelque choſe de par-
ticulier à leurs Proceſſions, il
y en a eu qui depuis quelques
années les ont dediées à de
grands Seigneurs, & meſme
à des Souverains. M^r le Mar-
quis de Caſtellane eſt le pre-
mier qui en ait donné l'exem-
ple. Il fit porter à la fin de la

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE IMPR.

ſienne trois grands flambeaux garnis de rubans avec les Armes de Madame la Grand'-Ducheſſe Doüairiere, à laquelle il la voüa. Mr le Comte de la Suze dédia la ſienne enſuite à la memoire de Henry III. Roy de France & de Pologne, & y ajoûta d'autres gros flambeaux. Mr le Marquis de Brancas voulant faire honneur à ſa Famille, dédia à Mr le Duc & à Madame la Ducheſſe de Brancas la Proceſſion de la Compagnie dont il eſtoit le Recteur, & ce fut ce qui l'orna de tant d'Ecuſ-

sons des mesmes Armes, que quand ses Amis n'auroient pas pensé à mettre les leurs, il y en eust eu assez pour rendre cette pompe magnifique. Elle receut un fort grand éclat de cette uniformité, & tout le monde avoüa qu'on n'avoit encore rien vû de plus extraordinaire.

Vous aurez esté surprise d'apprendre que Mr le Comte de la Suze, pendant qu'il estoit Recteur, ait dédié sa Procession à la memoire de Henry III. Il faut vous dire quel motif l'y obligea. Ce Roy

passant par Avignon, & trouvant l'institution de l'illustre Compagnie des Penitens Blancs selon les regles de l'Evangile, voulut profiter des Prieres qu'on y fait, & pour cela il s'y fit recevoir comme on y reçoit les autres Confreres, dans les formes prescrites pàr leurs Statuts. Depuis ce temps-là on y a chanté l'*Exaudiat* avec l'Oraison pour le Roy dans la Messe aprés l'Elevation, toutes les Festes & tous les Dimanches. La reception de ce Monarque se fit en 1574. le 25.

de Novembre, dans la meſme Chapelle, qui eſt aujourd'huy magnifiquement parée. Ce jour, où l'on celebre la Feſte de Sainte Catherine, avoit eſté choiſi par la Reyne Catherine de Medicis, Mere de Sa Majeſté. Les Cardinaux de Bourbon, d'Armagnac, de Guiſe & de Lorraine, aſſiſterent à cette Ceremonie, avec les Archeveſques d'Avignon, d'Ambrun, & de Narbonne, & les Eveſques de Carpentras, Cavaillon, Vaiſon & Digne, leſquels n'eſtoient point vetus en Penitens, mais dans

leurs habits de ceremonie. Plus de quatre cens Confreres, habillez de blanc & le visage couvert, estoient assis chacun en son rang sur les bancs qui sont dans cette Chapelle. Toute la Cour suivit l'exemple du Roy, & Sa Majesté envoya à Messire Loüis de Pontes, Vicegerent de Sa Sainteté, & pour lors Recteur de la Compagnie, les noms de ceux qu'Elle vouloit qui fussent écrits aprés Elle parmy les Confreres. Ce fut Mr le Marquis de Neuville qui en porta l'ordre à ce

Recteur de la part du Roy.

Voicy comment ils furent écrits, selon l'extrait qu'on en a tiré d'un grand livre qui se conserve avec soin dans les Archives de la Compagnie.

Madame Catherine de Medicis, Mere du Roy.

Monsieur François, Frere du Roy.

Monsieur Henry, Roy de Navarre.

Henry, Duc de Guise. Lorraine

Charles, Duc du Maine. id.

Charles, Duc d'Aumale. id.

Le Cardinal de Guise. id.

Charles, Marquis d'Elbeuf. id.

François, Marquis de Nomeny.

René, Marquis de Nomeny.

René, Chancelier de France, depuis Cardinal.

Crussol. Jacques, Duc d'Uzez.

Leonard Chabot, Grand Ecuyer de France.

Jean de Morviliers, Evesque d'Orleans.

Loüis de S. Gelais, Seigneur de Lansac.

Sebastien, Evesque de Limoges.

Philippe Huraut, Seigneur de Cheverny, Conseiller du

Conſeil Privé, & Chancelier de l'Ordre du Roy.

François Chabot, Seigneur de Brion.

Gilles de Souvray, Maiſtre de la Garderobe.

Henry de Gilly, Comte de la Rochepot, & Brion.

De Chateau-vieux.

De Bacqueville.

D'Inteville.

Chemeraut.

Les quatre Caſtelnaux.

Le Baron Cerny. *v Susanne*

Loüis-Pico de la Mirande.

Nicolas de Neuville.

Pierre Bruſlard, Secretaire d'Etat.

Claude Pinard, Secretaire d'Etat.

Saint Suplice.

Pierre de Caſtelnau, Sr de la Maleſiere, Chevalier de l'Ordre du Roy, & l'un des cent Gentilshommes de ſa Maiſon.

Guillaume Ruzé, Eveſque d'Angers.

Nicolas de Biafemo Baron de Neſle, Grand Prevoſt de la Maiſon du Roy.

Thomas Gourte, Valet de Chambre du Roy.

Dame Anne Ruzé, Sœur de M l'Eveſque d'Angers.

Pezot, Grand Prevoſt de Languedoc,

De Larnaud Fourbin, Abbé de Sainte Foy, & Predicateur de Sa Majeſté.

Pierre de Mante, Secretaire de Mr le Cardinal de Bourbon.

Jacques de Verguettes, Maiſtre d'Hoſtel de Mr le Cardinal.

Antoine de la Longue, Gentilhomme de la Chambre du Roy.

En ce temps-là chaque Penitent portoit un foüet à ſa ceinture. C'eſtoit proprement

une Diſcipline. Celuy du Roy fut fait avec de la ſoye blanche & du fil d'argent. Les roſettes eſtoient de pur or, & les Armes de la Compagnie travaillées en broderie, furent miſes ſur le manche. Le Recteur le preſenta à ce Prince, aprés luy avoir donné l'habit, & luy dit, que comme le Sauveur du monde chaſſa les Marchands du Temple de Salomon, la Compagnie prieroit Dieu inceſſamment que Sa Majeſté puſt chaſſer avec ſon foüet toutes les Hereſies de ſon Royaume,

& triompher de ſes Ennemis.

Le Roy Henry III. pendant ſon ſejour dans Avignon, ne manqua à aucun des Offices de la Compagnie, & aſſiſta meſme à celuy de la Paſſion, qui ſe dit les Vendredis à neuf heures du ſoir. Il y chantoit comme les autres Confreres. Il ordonna une Proceſſion generale, où toutes les autres Compagnies des Penitens aſſiſterent, & dans laquelle celle des Blancs, où eſtoit le Roy, eut tous les honneurs. Sa Majeſté y porta la Croix à ſon tour, avec les

Princes, Cardinaux, & grands Seigneurs de la Cour qui l'accompagnoient. Quelques jours aprés que cette Procef-ſion eut eſté faite, le Cardinal Charles de Lorraine, qui avoit auſſi porté la Croix, tomba malade, & mourut dans la mai-ſon de Gadagne. La Com-pagnie des Penitens Blancs alla à ſon enterrement, com-me à celuy de l'un des Con-freres, & ſon corps, en at-tendant qu'on le puſt porter à Guiſe, fut mis en dépoſt dans l'Egliſe des Dominicains, où la Compagnie luy fit faire un Service ſolemnel avec Orai-

son funebre. Ce qui obligea particulierement le Roy de s'y aire recevoir Confrere, ce fut qu'estant arrivé à Avignon il apprit que le 12. Juillet 1574. cette Compagnie avoit fait faire un tres-somptueux Service pour le repos de l'ame de Charles IX. Roy de France, son Frere, qui avoit esté receu Confrere le 11. Octobre 1564. avec Anne de Montmorency, Connestable de France, & Honoré de Savoye, Comte de Villars. La Chapelle fut toute tenduë de fin drap noir du haut en bas, auf-

ſi bien que celle du Conſeil ; avec des bandes de velours & de ſatin noir, & les Armes de Sa Majeſté par deſſus. Il y eut auſſi une tres-belle Chapelle ardente. Le Cardinal d'Armagnac, Collegat d'Avignon, y officia en habits pontificaux. Le grand Amiral de France ſe trouva à ce Service avec l'Archeveſque d'Avignon, les Eveſques de Tolon & d'Orange, les Viguier, Conſuls & Aſſeſſeur, & pluſieurs autres notables Perſonnes. Il y eut un tres-grand Chœur de Muſi-

que de la Compagnie des Penitens, & l'Inquisiteur de la Foy y prononça l'Oraison funebre.

Tout ce qui regarde la santé est toûjours si bien receu, que je croy vous faire un fort grand plaisir aussi-bien qu'à vos Amis, de vous envoyer une seconde Lettre du sçavant M^r de Comiers sur la Medecine Universelle. Un long discours, quand mesme on n'y trouveroit qu'un seul article d'utile, seroit recherché. Et comment ces Lettres ne le seroient-elles pas, puisqu'elles

ſont pleines de choſes nouvelles & curieuſes, & dont chacun peut tirer des lumieres avantageuſes pour conſerver ſa ſanté.

SUITE DE LA MEDECINE UNIVERSELLE,

Et l'Art de prolonger la Vie.

JE vous ay fait voir, Monſieur, par l'Hiſtoire ſainte & prophane, que dans tous les âges du monde il y a eu des hommes qui ont veſcu pluſieurs ſiecles, d'où il eſt facile de conclure qu'il

n'eſt pas impoſſible de vivre auſſi long-temps qu'eux, & que Loüis Galdo, âgé de quatre cens ans, n'eſt pas une Fable. Voicy en quels termes la Gazette de Hollande du troiſiéme Avril 1687. en a parlé.

EXTRAIT D'VNE LETTRE de Veniſe du 7. Mars 1687.

Il y a trois mois qu'il diſparut d'icy un certain homme nommé Galdo, âgé de quatre cens ans. Il portoit avec luy ſon Portrait fait par le Titien, qui eſt mort il y a cent trente ans. Vous pouvez

juger par là que ce grand homme a poſſedé la veritable Medecine Univerſelle, pour avoir pû ſe conſerver en parfaite ſanté pendant un ſi long-temps. Ce ne ſont pas des contes fabuleux, il y a icy des témoins dignes de foy qui ont parlé avec cet homme, qui ne s'eſt retiré d'icy, que parce que l'on commençoit à parler de luy, comme d'un homme qui poſſedoit la veritable merveille d'une ſcience ſi ſublime. Les Curieux ſont intereſſez à s'éclaircir de la verité de ce fait, &

à nous en donner avis, afin d'en faire part au public.

Je dis que ce Galdo a pu prolonger si long-temps sa vie, ou sans aucune Medecine, par un bon regime de vie, par un exercice moderé, & par la sueur, ou par la Medecine universelle. De tous les Proverbes le plus veritable est celuy des Latins, plures gula occidit quam gladius; *il en perit plus par l'excés de la bouche que par l'épée. C'est pourquoy je commence d'abord à prescrire un regime de vie à ceux qui souhaitent vivre longuement en santé; & demande qu'ils soient venus*

au monde avec un corps bien or-
niſé, qu'ils ayent un eſprit ſain
dans un corps ſain, & qu'eſtant
d'une humeur gaye, ils ſoient des
hommes ſans paſſions déreglées.
Voicy ce qui eſt à obſerver par
celuy qui aura cette heureuſe
conſtitution.

Il doit s'abſtenir de manger
dans un meſme repas diverſes
ſortes de viandes, & d'uſer de
differens breuvages.

Il doit bien mâcher tout ce
qu'il mange, parce que la maſti-
cation eſt une premiere digeſtion
par le moyen d'une humeur acide
qui ſort par les glandes ſalivales

& petits trous de la mâchoire ſuperieure, qui ſont proches des dents oculaires.

Eſtant à table il mangera alternativement les viandes ou fruits humides & ſecs, gras & maigre, l'aigre aprés le doux, & les choſes froides aprés les chaudes, & au contraire ; car par ce moyen l'excés de la qualité d'une viande ſera corrigé par la qualité contraire d'une autre.

Aprés avoir bû largement, ou mangé des pommes, il mangera du pain ſec, & pour remedier au trop de vin, il mangera quelque choſe d'acide, ou prendra du jus

de citron aigre, par lequel il ſera delivré dans le moment meſme du bocquet le plus fâcheux & le plus opiniâtre, car il vient ordinairement aprés le repas, par trop de replction, ou par inanition. Que s'il ſe ſent encore échauffé par le vin, il uſera de choſes rafraîchiſſantes, & ne prendra rien d'échauffant, qui luy cauſeroit des fiévres ardentes. Ainſi l'Eau-de vie n'eſt bonne que pour renforcer l'eſtomach, & aider la digeſtion lors qu'on a trop mangé; mais elle eſt dangereuſe lors qu'on eſt échauffé pour avoir trop beu, & d'ailleurs, bien que l'Eau-de-

vie

vie ſoit un excellent remede topique ou exterieur, ſon uſage en boiſſon ayant eſté introduit dans l'Amerique, ces Peuples ont, comme nous, abregé leur longue vie.

L'on ne doit faire aucun exercice violent, à moins qu'il n'y ait neceſſité, mais comme on dit, ad ruborem, non ad ſudorem, *pour exciter ſeulement la chaleur naturelle, & ouvrir les pores, afin que la nature ſe décharge par tranſpiration.*

Eſtant fort échauffé & preſſé de la ſoif, on doit bien ſe garder de paſſer dans un lieu froid, de

demeurer immobile, de découvrir ſon eſtomach, d'oſter ſa perruque, & de boire auſſi-toſt. On boira plûtoſt du vin pur, que de l'eau qui pourroit cauſer une Pleureſie. Que ſi on eſt à la campagne où il n'y ait point de vin, & qu'on ne puiſſe ſouffrir la ſoif plus longtemps, on prendra de l'eau goutte à goutte par intervalles, & non par frequentes gorgées.

En ſortant du lit, on ne s'expoſera pas d'abord à la feneſtre. ny à l air froid, car tout changement ſoudain eſt dangereux, omnis repentina mutatio periculoſa.

Si dans la rigueur de l'hyver on a le nez, les mains ou les pieds comme gelez, on doit ſe garder de les preſenter au feu, ny de les tremper dans de l'eau chaude, car ces membres ne paſſeroient pas impunément de l'extremité d'une qualité à une autre contraire. On entrera donc dans une chambre un peu échauffée, ou dans une écurie, afin de rappeller peu à peu la chaleur naturelle par une chaleur externe & moderée. Autrefois en voyageant pendant l'hyver, je trempois tous les matins des chauſſons de toile dans de l'eſprit de vin, & j'avois

soin que mes bottes fussent suffisamment larges, afin que le sang pust librement couler jusques à l'extremité des doigts des pieds, que je remuois tres-souvent.

On ne mangera pour les premieres fois que peu de fruits nouveaux, afin que l'estomach s'y accoutume peu à peu, de peur qu'une grande quantité de nouveau suc alimenteux, n'excite tout à coup des fermentations, d'où procedent tant de fiévres dans la nouveauté des fruits, ou lors qu'on en mange, qu'on n'a pas accoutumé de manger. Il est vray qu'il y a de certains fruits

dont on peut manger en quantité, parce qu'ils font moins de suc nutritif.

On observera enfin que le prompt changement de vivre est ordinairement suivy de maladies dangereuses; à quoy les Voyageurs sont sujets.

Pour vivre long-temps, si on n'est pas Pitagoricien en la boisson, on doit du moins user de vin moderément. La tres-bonne eau est la moins pesante, sans odeur, ny saveur. Nous devons à l'Empereur Neron l'invention de boire l'eau épurée par la distillation, & puis refroidie à la glace; elle

fait mourir à l'instant cette pepiniere ou poche de vers qui s'engendrent dans l'estomach. Le sçavant M. Perrault, de l'Academie Royale des Sciences, en delivra une Religieuse comme par miracle.

Le dormir estant absolument necessaire à la vie, le sommeil qui est l'image de la mort, doit estre doux & tranquille. Il faut, comme disoit Apollonius Thianeen à Phraotes, Roy de l'Inde, ne pas dormir du bout des paupieres, mais dormir de la pensée, ce qui ne peut arriver à ceux qui boivent du vin, dont la chaleur & les fumées font remuer conti-

nuellement & changer les eſpeces, ce qui eſt cauſe qu'aprés le ſommeil ils ſe trouvent fatiguez par tant de reſveries : au lieu que ceux qui ne boivent que de l'eau, (j'en parle par experience) dorment d'un ſommeil plus doux, & en dormant ont la penſée ſi nette & ſi tranquille, qu'ils apperçoivent toutes choſes en la propre forme qu'elles doivent être; & leur ſommeil n'eſt ny leger ny peſant, ny troublé de vaines illuſions. C'eſt pourquoy, comme dit Apollonius chap. 2. de ſa vie par Philoſtrate, les Preſtres du divin Amphiaraus ordonnoient

aux ſongeurs qui venoient dans ſon Temple au territoire d'Athenes, l'abſtineuce du vin pendant trois jours, parce que leurs ſonges du matin eſtant plus nets, ils y croyoient quelque choſe de divin, & en donnoient des interpretations.

Il eſt pourtant vray qu'un verre de vin pris d'abord qu'on met la teſte ſur le chevet, agitant les eſpeces par ſes vapeurs, empeſche la continuelle application de l'eſprit à une meſme choſe, & procure par conſequent ce ſommeil, ce que par le conſeil de M. le Tellier, Miniſtre d'Eſtat, &

depuis Chancelier de France, j'experimentay en 1660. estant échauffé par les viandes de Caresme, & par la fatigue d'aller & venir incessamment d'Avignon à Orange, pour le traité de la reddition de cette Place entre les mains de Sa Majesté.

Les Medecins dans leur Art long, qui souvent procure une courte vie, font profession de trois choses, qu'ils appellent Diagnostique, Prognostiqne, & Curation.

Par la Diagnostique ils pretendent connoistre la cause, l'origine & le lieu du mal.

Par la Prognostique & Curation ils donnent bien souvent des remedes dont l'effet est contraire à leur attente, mais c'est assez, puis qu'il faut, comme il est dit dans la sainte Ecriture, honorer les Medecins pour la necessité.

Voicy contre le premier Aphorisme d'Hypocrate, un Art bref pour rendre la vie longue.

Il faut dés le commencement de la maladie apporter du remede, comme dit le Poëte.

Principiis obsta, sero medicina paratur.

Pour la Diagnostique, on doit observer ce que l'on sent de nou-

veau & de non accoutumé, soit dans le temps qu'on est en profond repos, soit lors qu'on prend son repos, soit lors qu'on est dans les exercices ordinaires. On doit encore observer,

Si ce changement ou alteration arrive le soir aprés le travail. ou le matin en se levant, auquel cas il est plus à craindre, d'autant que le sommeil & le repos, par lesquels nous reparons nos forces, sont ordinairement suivis de plus de santé & de vigueur ; si dans les trois premiers cas on sent une certaine pesanteur dans tous les membres, & si l'appetit manque tout-à-fait.

Lors que dans ſon travail ordinaire on ſent ſes forces abbatuës, je dis que cette langueur & pſanteur de membres provient de trop de ſuc nutritif qui ſe trouve dans les viſceres de chaque membre. C'eſt pourquoy on ne peut l'en faire ſortir que par rranſpiration inſenſible ou ſueur, que l'on procure en aidant la chaleur naturelle par la chaleur externe; ainſi la ſueur procurée à temps, garantit d'une maladie prochaine. On ſe tiendra pour cette fin tranquille & immobile ſur les reins pendant une heure dans des draps bien blancs & chauffez, entre deux

lits de plume, n'ayant que le visage découvert : & l'on ne sortira du lit que demy-heure aprés avoir sué. Si on fait la mesme chose pendant plusieurs jours de suite, l'appetit & la vigueur se rétabliront ; on se sentira gay & dispos de tous les membres, car par cette sueur sans tourmenter & affoiblir la nature, on purgera les visceres de toute superfluité, ce qui ne peut arriver par aucune medecine, si ce n'est par la Medecine universelle, que nous enseignerons dans un autre article.

Pour se conserver en santé on pratiquera cette maniere de suer

trois fois l'année, dans l'Automne, dans l'Hyver, & dans le Printemps.

Si l'appetit vous manque en vous mettant à table dans le Printemps ou dans l'Automne, mangez peu, & faites plus d'exercice qu'à l'ordinaire. S'il vous manque tout-à-fait, & que vous sentiez bondir vostre cœur en voyant les viandes, soyez vingt-quatre heures sans manger, promenez-vous, & aidez un peu la chaleur naturelle.

Mangez peu d'alimens qui font beaucoup de suc nutritif, dont le trop est ordinairement la

cause des fiévres, comme aussi de l'Epilepsie aux Enfans, de laquelle sont exempts ceux qui vomissent souvent, parce qu'ils rejettent ce trop de suc nutritif.

En fermentant & augmentant la quantité du sang cause la fiévre aux jeunes personnes, & les vieillards qui ont accoûtumé de mener une vie reglée, & d'observer une espece de diette, s'ils prennent trop d'alimens, se sentent d'abord la teste pesante, qui est un signe avant-coureur de l'Apoplexie, à cause que par une prompte & grande augmentation de ce suc nutritif, le sang mon-

tant abondamment avec violence au cerveau, rompt les petits & plus tendres rameaux des veines, & ce suc sereux s'épanchant dans le cerveau, presse les nerfs, & empesche l'écoulement des esprits, qui sont, comme dit Fernel, le vehicule de la chaleur naturelle, dont l'extinction cause la mort, s'il n'y est promptement remedié par la saignée & par la sueur, dautant que par la saignée on diminuë la cause, & que la chaleur du lit fait que les veines du cerveau s'amolissent, s'étendant sans se rompre.

Dés le premier pressentiment

du mal, on doit courir aux remedes, pour prevenir & éviter une longue maladie Il faut d'abord considerer la qualité de l'air que nous respirons, & des alimens dont nous usons, ainsi que l'estat de nostre chaleur naturelle, laquelle vivifie tous nos membres, afin de reconnoistre quelle constitution d'air, & quelle nature d'alimens nous sont les plus convenables; & de quelle maniere on peut aider la chaleur naturelle à chasser la cause morbifique au dehors des visceres, & au ventricule de tous les membres.

Pour cet effet choisissez un lieu

où l'air ſoit tranquille & chaud, mais ſans aucune odeur fâcheuſe. Les lieux expoſez aux vents ſont mal ſains, bien que les lieux trop chauds, & ceux où l'air eſt plein de mauvaiſes vapeurs, ayent beſoin de vents pour y apporter un air nouveau. Ainſi dit-on de la Ville d'Avignon, Avenio ventoſa, ſine vento venenoſa.

J'ay remarqué dans mon Homme artificiel, ou Prophete Phyſique du changement de temps, *que vous trouverez dans le Mercure Galant du mois de Mars 1683. combien la ſcience des vents eſt neceſſaire pour noſtre*

ſanté, puis qu'au rapport de Vi-truve dans le Chapitre 6. de ſon premier livre d'Architecture, les vents de Midy & de Corus cauſoient des maladies incurables, comme Toux, Phtiſie, douleurs de nerfs aux jointures, aux Habitans de la belle Meteline, Metropolitaine de l'Iſle du meſme nom, qui ſe ſentoient ſoulagez dés que le vent Tramontant *ſoufloit.*

On ne ſera pas fâché d'apprendre, que lors qu'il vente, on ſent revivre les douleurs des playes & autres douleurs, parce que l'air externe eſtant moins peſant, les

humiditez, & l'air interne enfermé dans les viſceres, & entre cuir & chair du membre affligé, eſtant moins preſſé, ſe dilatent davantage par ſa vertu élaſtique ou de reſſort, font effort, & pouſſent les parties qui les enferment.

Lors que les maladies ſont longues, il faut tranſporter le Malade dans un autre appartement, ouvrir les feneſtres, & arroſer ſouvent avec de l'eau fraiſche la chambre qu'il a quittée, changer de meubles, & enfin bien purifier & renouveller l'air de cette chambre, aprés quoy on y rappor-

tera le Malade. C'eſt pour cela que la Nature, ſoigneuſe de ſe conſerver, imprime ſouvent aux Malades le deſir de changer de lit, ce qu'on ne doit pas leur refuſer.

Lors qu'un Malade commence à ſe mieux porter, il a ordinairement envie de manger quelque choſe d'aigre. Auſſi ſon uſage moderé luy eſt tres-ſalutaire; la nature fait venir l'appetit des choſes qui luy ſont neceſſaires; & cela eſt ſi vray, que bien ſouvent des Malades ont recouvré leur ſanté par l'uſage moderé des fruits ou des viandes que

les Medecins leur avoient défen-duës.

Enfin la diette & la sueur font une espece de Medecine univer-selle, car la Nature en toutes choses doit estre nostre Maistresse, & c'est d'elle que nous devons ap-prendre les moyens de nous con-server en santé.

Dans l'Enfance la chaleur na-turelle estant victorieuse, jette au dehors dans la Verolle & dans la Rougeolle, par la transpiration ou par les sueurs, ce qu'il y a de suc nutritif corrompu, & d'au-tres impuretez; & lors que cette chaleur se trouve affoiblie & di-

minuée, nous la devons exciter, afin qu'elle produise les mesmes operations & évacuations, quand nous sommes dans un âge avancé.

La Danse, le jeu de la Paulme, la Chasse, & les exercïces d'armes excitent la chaleur naturelle à faire cette fonction de jetter au dehors par la sueur, les superfluitez de toutes les visceres des membres. C'est pourquoy les Payfans, qui sont ordinairement dans le travail, vivent plus longtemps; & conservent leur santé; car comme ils ne font aucune débauche, ils ignorent ce que c'est

que la Goutte. C'eſt ce qui a fait dire à Seneque, dans ſon Hypolite acte 1.

In Penates rarius tenuis ſubit
Hæc delicatas eligens peſtis domos.

En effet la Goutte fuit ordinairement les Femmes & les pauvres Ménages, & ſe loge dans les maiſons où l'on faic grand' chere. Auſſi eſt-il vray que jamais homme de travail ne ſe plaindra comme Herode, Cùm eſſe oportet, manus non habeo; oportet progredi, non ſunt mihi pedes. Oportet dolere,

lere, tunc & pedes mihi sunt & manus.

Comme toute subite mutation est dangereuse, ceux qui de maigres deviennent gras, doivent prévenir la Goutte par la sueur.

Les flatuositez, la Colique, & l'Hydropisie se gueriſſent par la sueur. Le Pestiferé, en qui la Nature par l'effort qu'elle aura fait, aura déja commencé à jetter en Bubon le venin au dehors, sera infailliblement delivré par une forte sueur. J'en dis autant pour guerir les Lepreux; parce que si on aide fortement la chaleur naturelle, elle achevera de

jetter au dehors toutes les ſuperfluitez & impuretez. C'eſt pour cela qu'on tient tres-chaudement ceux qui ont la Verolle ou la Rougeolle, & qu'on aide la chaleur naturelle par des confections d'Hyacinte, d'Alkermés, ou de Theriaque.

La Paralyſie, aprés meſme qu'on a perdu la parole, eſt guerie par la ſueur abondante. Il en eſt de meſme de l'Apoplexie, ſi l'on commence par la prompte ſaignée. Il en faut uſer de la meſme ſorte pour le tremblement de teſte & des mains, qui eſt un indice de quelque rupture de rameaux

de veine dans le cerveau, dont le ſang extravaſé, preſſant les nerfs dans leur origine, ne permet que par intervalles l'écoulement des eſprits. Le ſeul remede eſt une bonne diette, & la frequente ſueur, afin que ce ſang ſereux épanché ſe diſſipe. J'ay veu des parties douloureuſes & affligées de Rhumatiſme, guerir en les expoſant durant pluſieurs heures aux rayons les plus ardens du Soleil d'Eſté.

La meilleure nourriture qu'on puiſſe donner à un Malade, ſe fait de bonnes viandes & de facile digeſtion, eſtant coupées par petits

morceaux, & les os moëlleux cassez bien menu, & le tout bien pilé dans un mortier de marbre, & cuit ensuite à feu lent, aprés y avoir ajoûté ce que l'on jugera à propos pour le faire reposer & oster ses insomnies, pour tenir son ventre libre, & mesme pour luy donner le gouſt d'aigre, de doux, ou relevé, suivant son appetit. Passez le tout par un linge, vous en aurez, comme on dit, la quintessence dont le Malade usera pour son manger & pour sa boisson, en le rendant à sa volonté plus épais ou plus liquide. Ceux qui voudront retenir & conser-

ver dans les boüillons le ſel vola-til des viandes, qui en eſt la meil-leure partie, auront recours au livre de la machine *de M. Papin*, pour amollir les os, *& profiteront de l'avis que j'y ay a-joûté pour la rendre facile, dans l'impreſſion de 1682. chez le Sieur Michalet. Je vous parleray une autrefois de la facile & aſſeurée compoſition de la Medecine uni-verſelle.*

COMIERS,
Prevoſt de Ternant.

La ſolemnité qui s'eſt faite à Argentan, Ville de Normandie, pour la Tranſlation des Reliques de ſeize Saints diffe-

rens, a eſté trop remarquable pour ne vous en pas donner le détail. Le Pere Jerôme, Capucin de la meſme Ville, les ayant obtenuës de Sa Sainteté pendant le ſejour qu'il a fait à Rome, elles ont eſté diſtribuées à pluſieurs Egliſes, & ceux qui ont eu le bonheur d'y avoir part, ſe ſont reünis pour en faire la ceremonie. Le 16. du mois paſſé ayant eſté choiſy pour cela, M du Pré, Grand Vicaire & Official de Sez le Siege vacant, vint officier à Argentan. Il ordonna d'abord que les Chaſſes, qui é-

toient au nombre de huit, fuſ-
ſent miſes en depoſt dans l'E-
gliſe des Capucins. Elle eſtoit
d'une propreté & d'une déco-
ration admirable, quoy que
conforme à l'eſtat preſcrit par
leur Regle. Trois grands Autels
dont les ornemens montoient
juſques à la voûte, en occu-
poient tout le fond. Des deux
coſtez on voyoit ſix grandes
pyramides qui s'élevoient juſ-
qu'à la meſme hauteur, &
entre chacune de ces pyrami-
des eſtoient quantité de De-
viſes à la gloire de ces Saints,
le tout environné de lumieres

en ſi grand nombre, qu'on en eſtoit ébloüy. Tous les ornemens de l'Architecture qui pouvoient porter des lampes ou des pots de fleurs, en eſtoient remplis. Il n'y avoit meſme aucun bouquet où l'on n'euſt trouvé le ſecret d'en attacher, ſans que l'on puſt découvrir comment toutes ces lumieres pouvoient ſortir du milieu des fleurs. Les murailles eſtoient ornées de tres-beaux Tableaux ſeparez par des Cartouches de même hauteur, dont les bordures auſſi-bien que l'écriture, eſtoient

formées de lumieres. Chaque Cartouche exprimoit une des vertus des Saints dont on honoroit les Reliques. Le premier qui se voyoit en entrant contenoit ces mots, *La grande Feste est dans le Ciel.* Toutes les fenestres de l'Eglise estant bouchées, ce grand amas de lumieres qui brilloient de toutes parts, faisoit un effet des plus surprenans. Le Clergé seculier & regulier se rendit dans cette Eglise, & aprés plusieurs Motets chantez en l'honneur des Saints, on leva les Reliques, & la Procession

commença. Les Muſiciens marcherent d'abord, & quantité d'Inſtrumens ſe firent entendre. M le Comte de Grancé, Gouverneur de la Ville, parut immediatement aprés les Chaſſes. Il eſtoit accompagné de tous les Officiers, & de tout ce qu'il y avoit de Gardes du Corps dans la Ville, qui eſtoient venus joindre leur pieté à celle d'un peuple nombreux, que le bruit de cette Feſte avoit attiré des lieux voiſins. La premiere Station qu'on fit, fut à S. Germain, qui eſt la principale Paroiſſe

Rouxel.

de la Ville, Toutes les Chasses y furent posées, & le Pere Michel Ange, Gardien des Capucins, y fit un tres-beau Sermon. Il dit qu'il sembloit que le Ciel reglast sa conduite sur celle de la terre, & que comme on voyoit les Nations Etrangeres venir en foule se mettre sous la protection de LOÜIS LE GRAND, de mesme la multitude des Chasses qui paroissoient dans cette Ceremonie, pouvoit donner lieu de dire que les Saints s'empressoient à faire apporter leurs corps dans un Royaume

d'où ce grand Monarque avoit banny l'Heresie, en sorte que n'estant plus permis à personne de douter du culte qu'on doit aux Reliques, les Predicateurs n'avoient plus besoin d'apporter des raisons à leurs Auditeurs pour en soutenir l'usage. Le Sermon fut suivy de quelques Motets que l'on chanta, & la Procession continua dans le mesme ordre. Plusieurs jeunes Gentilshommes vestus en Anges marchoient autour des Chasses, & portoient de gros flambeaux de cire blanche. On alla aux

Egliſes où ces Chaſſes devoient eſtre laiſſées, & l'on commença par celle de Madame d'Almeſches, Fille de feu M^r le Maréchal de Grancé. Cette digne Abbeſſe qui gouverne ſa Maiſon avec la plus exacte regularité, fit paroiſtre ſa magnificence dans la decoration de ſon Egliſe. Les ornemens en parurent ſinguliers, & les charmes de ſa voix furent un nouveau ſujet d'admiration. Sa Communauté eſt une de celles de France où il y a des Filles qui chantent le mieux. Elles s'animerent

d'un nouveau zele dans cette Ceremonie, qui fut continuée par l'Eglise de S. Martin, par celle des Religieuses de Sainte Claire, par celle des Jacobins, par celle de S. Thomas, & finit comme elle avoit commencé par celle des Capucins. Le soir, les Habitans firent preparer un grand Bucher devant la porte de la mesme Eglise. M^r le Grand-Vicaire, revestu de ses ornemens, & précedé de quatre Acolites, chacun un gros flambeau de cire blanche à la main, alla y mettre le feu, & il entonna

le *Te Deum*, qui fut chanté par tout le Clergé. Les Trompettes & les autres Instrumens qui s'y trouverent, finirent la Ceremonie par l'*Exaudiat* & par les Prieres ordinaires pour le Roy.

Le Comte de Tekeli a joüé depuis dix ans un si grand Personnage sur le theatre du monde, que vous ne serez pas fâchée de voir le Portrait d'un homme dont vous entendez tous les jours parler. On en a frapé une Medaille. Je l'ay fait graver, & je vous l'envoye.

Vous allez estre surprise,

Madame de... que vous connoiſſez, & qui a pris ſi ſouvent le party de la Conſtance, ne peut plus blâmer les Inconſtans. Elle eſt charmée des Vers que vous allez lire. Le tour l'en a ébloüye, & elle ſe rend aux raiſons qui favoriſent l'infidelité, parce que l'Autheur les a exprimées d'une maniere agreable. Voilà ce que c'eſt que d'avoir beaucoup d'eſprit; on vient à bout de perſuader tout ce qu'on veut. Liſez ces Vers, & m'en mandez voſtre ſentiment.

SUR L'INCONSTANCE.

LA Constance & la Foy ne sont
que de vains noms,
Dont les Laides & les Barbons
Tâchent d'embarrasser la jeunesse cre-
dule,
Pour retenir toûjours dans leurs liens
affreux,
Par les charmes d'un faux scrupule
Ceux qu'un juste dégoust a chassez de
chez-eux.

SI Cupidon sous les loix de la simple
nature
Regit tout. ce qu'il fait soupirer icy
bas,
Il ne punit jamais rebelle ny parjure;

C'eſt un Empire qui ne dure
Qu'autant que les Sujets y trouvent des appas.

&

Dés qu'un Objet ceſſe de plaire,
Le commerce amoureux auſſi-toſt doit finir,
Le reſpect des ſermens n'eſt plus qu'une chimere,
La perte du plaiſir qui nous les a fait faire
Nous diſpenſe de les tenir.

S

L'amour de ſon deſtin eſt toûjours ſeul le Maiſtre,
Et ſans que nous ſçachions ny pourquoy ny comment,
Comme dans noſtre cœur à toute heure il peut naiſtre
Il en peut malgré nous ſortir à tout moment.

Vlisse qui par sa sageſſe
Fut ſi celebre dans la Grece,
Quoy qu'amoureux & bien traité,
Refuſa malgré ſa tendreſſe
D'accepter l'immortalité
A la charge d'aimer toûjours une
Deeſſe.

Aimez tant que l'amour unira vos
eſprits,
Mais ne vous piquez point d'une
folle conſtance,
Et n'attendez pas que l'abſence
Où les dégouſts, où les mépris
Vous faſſent faire penitence
Des plaiſirs que vous avez pris.
Quand on ſent mourir ſa tendreſſe
Qu'on baaille auprés d'une Maî-
treſſe,
Et que le cœur n'eſt plus content,

Que ſervent les efforts qu'il fait pour le paroiſtre ?
L'honneur de paſſer pour conſtant
Ne vaut pas la peine de l'eſtre.

Je vous envoye la réponſe que l'on a faite à ces Vers. Ils ſont ſur les meſmes rimes & de la meſme meſure.

METtez-vous à l'abry de ces infames noms
Que les Ieunes & les Barbons
Condamnent avec droit dans une ame credule,
Le renom de volage eſt un renom affreux,
Les cœurs ſenſibles au ſcrupule
N'ont jamais pû ſouffrir un inconſtant chez-eux.

S

Eſt-il rien plus conſtant que le
cours de nature ;
Qui ne l'imite point a le courage bas,
Il fait mille leçons ſur l'horreur du
parjure.
Voyez depuis quel temps il dure,
Luy ſeul de l'Vnivers fait briller les
appas.

S

Quel crime de chercher à plaire
Pour voir ſa paſſion en peu de temps
finir ?
A-t-on droit de traiter les ſermens de
chimere ?
Reſpectez les, Tircis ; l'amour qui
les fit faire
Vous doit forcer à les tenir.

S

Lors que d'un tendre cœur il s'eſt
rendu le maiſtre,

Doit-on compter le temps, ny pour-
quoy ny comment ?
Ah ! Tircis, il vaut mieux ny l'y pas
faire naistre
Que ne l'y pas souffrir jusqu'au der-
nier moment.

Vlisse montra sa sagesse
En cherchant Penelope en Grece,
Quoy qu'ailleurs il fust bien traité.
Pour luy conserver sa tendresse,
Dédaignant l'immortalité
Il quitta pour sa Femme une aimable
Déesse.

On distingue aisément les fidelles
esprits.
Ils font des cœurs glacez triompher
leur constance,
Ils bravent la plus longue absence,
*Et lors qu'à force de mépris

Ils ont assez fait penitence,
Ils emportent enfin le prix.
Aprés une longue tendresse
La plus insensible Maistresse
Rend celuy qui l'aime content.
Mille secrets appas qu'on ne voit point paroïstre
Sont faits pour un Amant constant;
Malheur à qui ne le peut estre.

Tout le monde n'est pas du sentiment de l'Auteur de cette réponse ; vous le verrez par le Madrigal qui suit.

LA trop constante tendresse
Inspire un air languissant;
Aimer & changer sans cesse
Rien n'est plus divertissant,
Et si l'on est heureux avec une Maî-
tresse.

Quel plaisir tour à tour d'en pouvoir avoir cent !

Les surprises de l'amour sont toûjours à craindre, & si l'on ne fuit dés les premieres attaques, on s'expose à succomber ; & bien souvent mesme, quelque necessité qu'il y ait de se guerir, on n'en vient pas à bout comme on veut. Un Cavalier fort estimé par son esprit & par son merite, en a fait l'épreuve depuis quelque temps d'une maniere qui vous paroistra fort surprenante. Un jour qu'il estoit dans un quartier éloigné du sien, il entra dans

s une Eglise, où il apper-
t une assez jeune personne,
nt deux ou trois inconnus
il écoutoit, parloient avec
aucoup d'avantage. Le bien
'ils en dirent luy donna en-
e d'examiner tous ses traits.
Il changea de place pour la
mieux considerer, & trouva
que quelques loüanges qu'on
luy eust données sur sa beauté,
on avoit moins dit qu'il ne
voyoit. C'estoit une Brune
qui avoit de grands yeux noirs
tout pleins de feu, la bouche
petite & tres-bien bordée, un
teint des plus brillans & des

plus unis, & enfin je ne ſçay quoy dans tout ſon viſage de ſi vif & de ſi piquant, qu'il eſtoit preſque impoſſible de n'en eſtre pas frapé. Sa modeſtie fut encore un charme qui toucha le Cavalier. Elle avoit ſes coëffes baiſſées, & quoy qu'elle attiraſt beaucoup de regards, elle ne jettoit les yeux ſur perſonne. Au contraire, elle paroiſſoit toute recueillie en elle-meſme, & l'attention qu'elle cauſoit, ne laiſſoit rien voir en elle qui donnaſt des marques qu'elle euſt l'eſprit diſſipé.

Aprés qu'elle eut entendu la Messe, elle se leva, & ce fut alors, que la beauté de sa taille, qui estoit grande & tres-dégagée, fit une nouvelle impression sur le Cavalier. Elle traversa l'Eglise d'un air tout modeste, suivie seulement d'un petit Laquais qui n'avoit point de livrée. Le Cavalier s'en alla si-tost qu'il la vit partie, & dans tous les lieux où il se trouva le reste du jour, il fit le portrait de cette aimable personne. L'idée qui luy en resta fut si engageante, que deux jours aprés il retourna

dans la meſme Egliſe à la mê-
me heure. A peine fut-il entré
qu'il vit arriver la belle Brune.
Il en fut encore beaucoup plus
touché qu'il ne l'avoit eſté la
premiere fois, & plein d'im-
patience de ſçavoir qui elle
eſtoit, la voyant ſortir, il la
fit ſuivre par un de ſes gens,
qui apprit ſon nom, & luy
vint dire qu'elle eſtoit en-
trée dans une maiſon à por-
te quarrée, où il avoit ſceu
que depuis deux ans elle oc-
cupoit le ſecond appartement
avec ſa Mere. Le Cavalier fut
fort ſatisfait d'apprendre qu'-

elles logeoient assez à l'étroit. Il jugea de là que c'estoient des personnes peu accommodées, qui auroient besoin de quelque secours; & comme il avoit l'ame liberale, il espera qu'aprés le premier accés trouvé, les presens qu'il leur feroit, les engageroient à le souffrir. Le lendemain il revint au mesme lieu, & y vit encore cette charmante personne, mais avec sa Mere. C'estoit une femme assez bien faite, âgée environ de cinquante ans. La modestie de la Belle, qui estoit toûjours la

meſme, & un air noble répandu dans ſa perſonne, luy répondant d'un merite peu commun, il ſe mit en teſte de s'en faire aimer, & crut l'entrepriſe digne de ſes ſoins. Aprés qu'elles eurent entendu la Meſſe, elles voulurent ſortir, mais la pluye qui eſtoit ſurvenuë pendant ce temps-là, les força de s'arreſter au bas de l'Egliſe. Il s'y arreſta auſſi, & comme elles envoyerent trois ou quatre fois leur petit Laquais pour voir ſi elle ne ceſſoit point, il prit le pretexte de l'inquietude où il les

voyoit, pour s'offrir à les reme-
ner dans son Caroſſe. La Mere
le remercia fort civilement,
& la Fille eſtant enſuite obli-
gée de répondre à quelque
choſe d'aſſez flateur qu'il luy
dit, elle le fit d'une maniere
honneſte & ſpirituelle, mais
aſſez fiere pour luy faire en-
tendre que les douceurs ne
luy plaiſoient pas. La pluye
augmentant au lieu de dimi-
nuer, il les pria de nouveau
de s'en retourner dans ſon
Caroſſe; & afin qu'elles euſ-
ſent moins de peine à l'acce-
pter, il conſentit à les laiſſer

aller ſeules, ſi elles ne ſouhaitoient pas qu'il euſt le plaiſir de les conduire. Il leur fit cette priere de ſi bonne grace, & avec un tel empreſſement, qu'enfin elles ſe ſervirent de l'occaſion, ſans vouloir ſouffrir qu'il vinſt avec elles. Il demeura dans l'Egliſe, & attendit ſon Caroſſe, fort ſatisfait de cette démarche, qui luy donnoit lieu de leur rendre une viſite. C'eſt ce qu'il fit peu de jours aprés. Son empreſſement parut les embaraſſer. Cependant comme il leur marqua de grandes honneſte-

tez, elles ne purent se dispenser d'y répondre, & la conversation roula sur diferentes matieres, qui firent briller l'esprit de la Fille. Il y remarqua beaucoup de vivacité, & fut charmé de la delicatesse de ses sentimens. La Mere ne manquoit pas de merite, & tout ce qu'il put apprendre, ce fut qu'elles estoient de Province, & que des affaires assez importantes les retenoient à Paris, où elles seroient encore quelque temps. Il leur offrit son credit, & leur fit connoistre qu'il estoit d'une Famille dont

l'appuy n'eſtoit pas à negliger. Cette offre, dont on témoigna luy eſtre obligé, ne luy fit point accorder la permiſſion qu'il demanda d'eſtre receu lors qu'il viendroit les revoir. La Mere qui connut à la maniere dont il commençoit à s'expliquer, que ſa Fille luy plaiſoit aſſez pour l'engager à de frequentes viſites, luy dit qu'elle ne recevoit perſonne chez elle, & que neanmoins par reconnoiſſance du ſecours qu'il vouloit bien leur prêter dans leurs affaires, on conſentiroit à le voir de temps en

temps. Il ne put passer quatre jours sans revenir. On le receut un peu froidement, mais ses manieres aussi engageantes que respectueuses, eurent bien-tost dissipé cette froideur. On luy avoüa que l'on s'estoit informé de luy, & que les choses qu'on en avoit sceuës luy estoient assez avantageuses, pour leur donner lieu de n'avoir aucune peine à recevoir ses visites, si les assiduitez n'estoient pas toûjours prejudiciables à la reputation des Filles. Il promit de se regler, pour n'abuser pas de la

bonté qu'on avoit de le souffrir. Un mois se passa de cette sorte, & il ne voyoit jamais l'aimable personne qui l'attiroit toûjours malgré luy, qu'il ne sentist redoubler l'attachement qu'il avoit pour elle. Il estoit galant, elle estoit touchante, & il prenoit toutes les occasions qui se presentoient de luy dire des douceurs. Elle s'en acommodoit pourveu qu'elles fussent generales, mais si-tost qu'il s'échapoit à parler de passion, il luy voyoit un air serieux qui l'obligeoit de se taire. L'estat où il se trouvoit

luy faiſoit beaucoup de peine.
Quoy que la Belle euſt mille
agrémens, & qu'une noble
fierté fiſt connoître ſa naiſſan-
ce, comme il ne pouvoit eſ-
perer en l'épouſant ny allian-
ces conſiderables, ny du bien
qui le flataſt, c'eſtoit un deſ-
ſein qu'il n'eſtoit pas reſolu de
prendre. Il vouloit pourtant
ſe faire aimer, & il la voyoit
d'un caractere qui ne luy per-
mettoit pas de parler de ſon
amour ſans parler de mariage.
Malgré l'exacte regularité de
ſa conduite, le peu d'opulence
où il ſembloit qu'elle fuſt, luy

perſuada qu'elle ſe relâcheroit à luy laiſſer dire tout ce que l'amour luy faiſoit ſentir, ſi quelques preſens la diſpoſoient à l'écouter favorablement. Il prit pour cela toutes le précautions qui la pouvoient engager à les recevoir, & luy en voulut d'abord faire de ceux que peu de Femmes refuſent, quand on les connoiſt aſſez pour leur donner lieu de croire qu'ils ne tirent point à conſequence ; mais elle les refuſa d'un air fier, qui luy fit voir qu'elle ſe tenoit offenſée de la liberté qu'il avoit priſe.

Comme l'amour ne perd jamais l'esperance, il s'imagina que ces sortes de presens n'estoient pas assez considerables pour estre acceptez, & cherchant l'occasion de luy en faire un plus important, il luy entendit parler un jour d'un Collier de Perles qu'elle avoit envie de se donner. Quelque temps aprés il alla trouver une de ces Femmes qui font le métier de Revendeuses, & qu'il avoit veuë quelquefois chez elle. Il luy mit entre les mains un Collier de mille écus, & luy

ayant donné des leçons conformes à ſon deſſein, il la chargea de le porter chez la Belle avec d'autres nipes. La Revendeuſe y alla le lendemain d'aſſez bon matin, & aprés luy avoir montré quelques habits, elle luy dit que ſi elle avoit de l'argent à mettre à un Collier, on luy en avoit donné un à vendre, qu'elle auroit à grand marché. La Belle le prit, le regarda attentivement, & le rendant peu de temps aprés, elle témoigna eſtre fâchée qu'il fuſt d'un prix qui l'en devoit dégoûter.

La Revendeuſe qui eſtoit inſtruite, luy répondit qu'elle ne ſçavoit ſi la perſonne qui le faiſoit vendre, ſe connoiſſoit bien en Perles; qu'elle avoit eu deux cens Loüis d'or de quelques Colliers qui n'approchoient pas de celuy-là, & que cependant on n'en demandoit que mille francs. La Belle l'examina de nouveau, & pretendit que s'il n'eſtoit pas d'un plus haut prix, il falloit qu'il euſt quelque defaut qu'elle ne découvroit pas. Le reſultat fut qu'on luy laiſſa le Collier juſqu'au lendemain pour le

faire voir. Elle alla ſur l'heure chez deux Connoiſſeurs qui l'aſſurerent qu'il eſtoit au moins de mille écus, & le Cavalier eſtant venu luy rendre viſite, elle le pria d'en dire ſon ſentiment. Il répondit que ſi elle pouvoit l'avoir à deux mille francs, il luy conſeilloit de les donner promptement, & que quand elle voudroit s'en défaire, elle y trouveroit cent piſtoles à gagner. La Belle ne balança plus ſur cet achat. Elle tint ſon argent preſt pour payer la Revendeuſe ; mais elle fut fort

surprise de passer huit jours sans en avoir de nouvelles. Enfin, lassée de l'attendre, elle envoya l'avertir de venir prendre les mille francs du Collier. La Revendeuse qui l'avoit laissé chez elle, luy fit dire qu'elle ne demandoit rien, & qu'une Dame estoit venuë de sa part luy apporter son argent. Cette réponse chagrina la Belle, qui connut d'abord que le bon marché luy échapoit. Elle ne voyoit que le Cavalier, & luy seul estoit capable de luy vouloir faire un pareil present. L'éclairciſſe-

ment eſtant inutile, elle n'en
eut aucun avec luy, & elle le
pria ſeulement de ſe charger
du Collier pour l'aller remet-
tre luy-même entre les mains
de la Revendeuſe, parce qu'elle
avoit changé de gouſt. Il s'op-
poſa fortement à ce deſſein. Il
luy remontra qu'elle auroit
peine à trouver une occaſion
auſſi favorable d'avoir un Col-
lier à bon marché, & luy offrit,
ſi elle manquoit d'argent, d'a-
vancer pour elle les mille
francs qu'on en demandoit,
en attendant qu'elle ſe viſt en
état de les luy rendre. La Belle

le regarda un peu fierement, & luy dit d'un ton si absolu, que sans chercher les raisons qui la portoient à renvoyer le Collier, il falloit qu'il fist ce qu'elle vouloit, qu'il n'osa pousser la galanterie plus loin. Une conduite si sage augmentant sa passion, il redoubla ses soins auprés d'elle. Il luy proposa plusieurs parties de plaisir, & il luy fut impossible de luy en faire agréer aucune. C'estoit assez pour les refuser, qu'elles pussent l'engager à quelque dépense. Sa gloire en estoit blessée, &

jamais reſerve ne fut plus entiere que celle qu'elle eut toûjours.

Voilà l'eſtat où eſtoient les choſes, lors qu'un Marquis, fort Amy du Cavalier, vint luy faire une priere, dont il ſe trouva embaraſſé Il eſtoit fils d'un pere tres-riche, mais imperieux au dernier point, & qui aimant le bien plus que toutes choſes, vouloit l'obliger d'épouſer une Heritiere, qui n eſtoit ny belle, ny d'une naiſſance conſiderable. Ce Party, quoy que fort à rechercher du coſté de la fortune,

n'accommodoit point le jeune Marquis, & pour s'affranchir de la violence qu'on luy vouloit faire, il n'avoit pû imaginer un moyen plus seur, que de se donner le Cavalier pour Rival. Le Cavalier, maistre de son bien depuis peu d'années, en avoit assez pour pouvoir pretendre à l'Heritiere, & la proposition de son mariage avoit dequoy faire naistre des difficultez pour empescher, ou du moins pour retarder celuy que le pere du Marquis avoit dessein de conclure. Comme il avoit autre

choſe dans le cœur, il conjura le Marquis de le diſpenſer de l'engagement qu'il vouloit luy faire prendre, & luy avoüa qu'un autre amour dont il étoit prevenu, le laiſſoit peu en eſtat de faire l'Amant d'une Perſonne qu'il n'avoit point envie de connoiſtre. Il falut venir au détail de l'avanture. Le Cavalier ayant fort exageré l'auſtere vertu de la belle Solitaire, qui luy faiſoit refuſer juſqu'au plus foible preſent, le Marquis ſe mit à rire, & dit qu'il falloit qu'il s'y priſt mal, n'y ayant aucune Femme dont

avec

avec un peu d'adreſſe il ne fuſt aiſé de gagner l'eſprit. Le Cavalier ſoutint qu'il perdroit ſon temps avec la perſonne dont il luy parloit; & le Marquis aſſura que non ſeulement il luy feroit agréer qu'il allaſt ſouvent chez elle, mais qu'il trouveroit moyen de luy faire recevoir toutes ſortes de preſens. Il ajoûta, que s'il en vouloit avoir le plaiſir, il n'avoit qu'à choiſir chez un Marchand telle étoffe qu'il voudroit pour luy en faire un habit, & qu'avant qu'il fuſt dix jours il la luy verroit por-

ter. Tout cela s'entreprenoit à condition que s'il en venoit à bout, le Cavalier feroit obli-ge de faire quelques démar-ches du costé de l'Heritiere. Le party fut accepté. Le Cava-lier apprit au Marquis le nom de la Belle, & le quartier où elle logeoit, & luy envoya dés le lendemain une des étofes qui avoient le plus de cours, a-vec l'assortissement necessaire pour faire un habit de Fem-me. Deux jours aprés, le Mar-quis luy dit qu'il avoit rendu vilite, & la peinture qu'il luy fit des lieux se trouva si juste,

qu'il ne put douter qu'il ne luy dist vray. Le Cavalier fort surpris qu'il eust trouvé l'accés si facile, le fut beaucoup davantage quand il vit la Belle avec un habit de l'étofe même qu'il avoit choisie. Il fut contraint de tenir parole. Il envoya un de ses Amis aux Parens de l'Heritiere, & les propositions qu'on fit de sa part, empeschernt que le Pere du Marquis n'avançast les choses autant qu'il eust fait sans cet obstacle. Le Cavalier avoit de tres-belles Terres, & son bien estoit

preſent, C'eſtoit dequoy tenir l'affaire en ſuſpens, & pour ſervir le Marquis, on la pouvoit faire traîner en longueur. Cependant le Cavalier ne put eſtre détrompé par l'épreuve de l'habit. Il dit au Marquis qu'il pouvoit avoir envoyé l'étofe par quelque perſonne interpoſée, qui la donnant à un prix fort bas, avoit déterminé la Belle à la prendre. Le Marquis offrant de luy prouver d'une autre maniere, que les gens adroits ne manquent jamais de réüſſir dans tous leurs deſſeins, le Cava-

lier qui n'avoit pû obtenir de la Belle brune qu'elle agréaſt une partie de plaiſir, ſoutint avec beaucoup de chaleur que ſon Amy ne ſeroit pas plus heureux que luy s'il en propoſoit quelqu'une. Ce fut au Marquis un ſujet de le railler ſur le refus dont il l'aſſuroit. Il entreprit de mener la Belle dans une maiſon qu'il luy marqua à une lieuë de Paris, & de le mettre dans un Cabinet, d'où il pourroit voir qu'il ne s'engageoit à rien qu'il ne ſceuſt executer. Le jour fut pris, & le Cavalier

s'eſtant caché dans un lieu commode, vit ſon Amy qui ſe promenoit dans le Jardin avec la Mere & la Fille. On apporta la Collation qu'on ſervit ſous un Berceau, & un mouvement de jalouſie ſe meſlant à ſon chagrin, il eut beaucoup de peine à tenir la parole qu'il avoit donnée de ne point paroiſtre. Le triomphe du Marquis eſtant pour luy un mortel outrage, il reſolut de quitter une perſonne qui luy refuſoit ſi obſtinément aprés d'aſſez longs ſervices, ce qu'elle accordoit

aux premiers soins d'un nouveau venu ; mais il prit en vain cette resolution. L'amour qu'il avoit pour elle n'y put consentir. Il fut chagrin, jaloux, inquiet, & continua de la voir toûjours. Comme il cherchoit des raisons pour l'excuser, il s'imagina que sa complaisance pour le Marquis venoit de ce que le connoissant sujet aux ordres d'un pere qui luy destinoit un party avantageux, elle regardoit ses soins comme ne devant avoir aucune suite pour

elle, puis qu'il ne pouvoit diſpoſer de luy. Ces reflexions le ſoulagerent, & ſa paſſion prenant de nouvelles forces, il voulut la ſatisfaire en ſe mariant avec la Belle. Si-toſt qu'il eut formé ce deſſein dont il ne dit rien à ſon Amy, l'aſſeurance du ſuccés luy fit prendre un air content qu'il fit éclater dans ſa premiere viſite. La Belle frapée de l'enjoüement qu'il faiſoit paroître, le pria de luy vouloir dire ce qui luy eſtoit arrivé d'heureux afin qu'elle puſt y prendre part. Il luy répondit que

le bonheur dont il se flattoit ne pouvoit estre plus grand, & qu'un seul mot de sa bouche devant le rendre certain, il estoit assez persuadé de son estime pour croire qu'elle voudroit bien le prononcer. Il acheva de s'expliquer plus ouvertement, & la Belle l'ayant écoûté sans l'interrompre, parut resveuse & embarrassée. Elle revint de son trouble pour luy témoigner combien elle estoit sensible à l'honneur qu'il luy faisoit, aprés quoy elle ajoûta qu'il y avoit déja quelque

temps que ſon amour luy é-
toit connu, qu'elle l'avoit
veu s'accroiſtre inſenſible-
ment, quoy qu'elle euſt taſ-
ché de le combattre par ſa
retenuë, & qu'obſervant tou-
tes ſes démarches, elle avoit
remarqué avec chagrin qu'il
euſt voulu l'éblouïr par des
preſens ſans luy parler com-
me il commençoit à faire;
qu'elle voyoit bien qu'il ne
propoſoit de l'épouſer qu'en-
traîné par la violence d'une
paſſion dont il n'eſtoit point
le maiſtre; que cette paſſion,
toute vive qu'elle eſtoit, ne

pourroit manquer de s'affoiblir par les droits que luy donneroit le mariage, & qu'elle avoit trop de delicateſſe pour hazarder ſon bonheur ſur les trompeuſes amorces d'une fortune qui ne pouvoit remplir ſes deſirs. Des ſentimens ſi peu attendus ſurprirent le Cavalier. Leur nouveauté luy fit admirer la grandeur d'ame qui les produiſoit, & il en fut tellement touché, qu'aprés avoir donné à la Belle les plus tendres aſſeurances d'une paſſion qui ne finiroit jamais, il la laiſſa maiſteſſe de

ſes avantages pour les regler comme elle voudroit. Toutes ſes offres furent inutiles. Elle perſiſta dans ſes refus, & rien ne put l'obliger à changer de ſentimens. Le Cavalier croyant que ſa Mere auroit du pouvoir ſur elle, la conjura de luy eſtre favorable, & toute la réponſe qu'il en eut, fut que ſa Fille luy eſtoit trop chere pour ne luy laiſſer pas une entiere liberté ſur une choſe de laquelle dépendoit tout le repos de ſa vie. Il les vit encore trois ou quatre fois, & quoy qu'il n'ou-

bliaſt rien de ce que l'amour peut imaginer de plus touchant, pour attendrir le cœur de la Belle, elle luy dit avec tant de fermeté qu'il ne devoit jamais eſperer d'avoir en elle qu'une veritable Amie, qu'enfin le mauvais ſuccés de ſes eſperances luy fit reſoudre de ne plus ſonger qu'à ſa fortune. Il demanda au Marquis s'il ne ſeroit pas faſché qu'il s'attachaſt tout de bon à l'Heritiere, & les inſtantes prieres que le Marquis luy en renouvella, l'autoriſant à parler plus fortement qu'il n'avoit fait

juſqu'alors, il luy fut d'autant
plus aiſé de réüſſir que le Pere
du Marquis mourut peu de
jours aprés. Sa mort fit ceſſer
l'engagement où l'on eſtoit
avec luy, & le Marquis ayant
témoigné de l'indifference
pour ce mariage, il fut con-
clu en fort peu de temps avec
ſon Amy. La Belle l'en feli-
cita d'une maniere qui luy
fit connoiſtre qu'elle l'eſti-
moit veritablement, mais
ſans regreter les avantages
qu'il avoit voulu luy faire.
Deux mois s'eſtoient à peine
paſſez quand le Marquis en-

voya prier le Cavalier de venir chez luy. Il luy dit en l'embraſſant que comme il eſtoit ſon meilleur Amy, il vouloit qu'il fuſt le premier qui appriſt une nouvelle dont il auroit de la joye. La nouvelle eſtoit qu'afin d'éviter les embarras qui accompagnent tout ce qui ſe fait avec quelque éclat, il s'eſtoit marié ſecretement, & que la perſonne qu'il avoit choiſie pour ſe rendre heureux, venant d'arriver chez luy pour y prendre ouvertement le nom de ſa femme, il ne pouvoit

differer au lendemain à la luy faire connoiſtre. En meſme temps il le conduiſit à l'appartement qu'il luy avoit deſtiné, & le Cavalier fut dans une ſurpriſe qui ne ſe peut exprimer, lors qu'il reconnut la belle Brune. Aprés luy avoir fait compliment avec un peu de deſordre, il ne ſe put empeſcher de dire au Marquis qu'il devoit ſe reprocher d'avoir abuſé à ſon prejudice d'une connoiſſance qu'il n'avoit euë que par luy. Le Marquis qui comprit ce qu'il penſoit fit ceſſer ſes

plaintes en luy apprenant que ſon mariage eſtoit fait il y avoit déja plus de deux années ; & qu'afin de le cacher à ſon Pere, qui eſtant imperieux & fort emporté euſt pû le desheriter s'il l'euſt découvert, il avoit prié ſa femme de vouloir bien demeurer ſans train & ſans équipage dans un quartier éloigné, où il n'alloit la voir que le ſoir. Il ajoûta en riant qu'il ne devoit pas eſtre ſurpris qu'ayant le nom de Mary, il euſt eu le privilege de luy faire prendre les etoffes qu'il luy avoit

envoyées pour elle, & de l'engager à une partie de promenade. Cet éclairciſſement donna lieu de dire mille choſes agreables, & il ne fut pas difficile au Marquis d'obtenir du Cavalier de vouloir toujours demeurer Amy d'une perſonne qu'il avoit aſſez aimée pour la vouloir épouſer.

Je croy, Madame, n'avoir paſſé aucun mois depuis la mort de Monſieur le Prince, ſans vous parler des Ouvrages qui ſe ſont faits à ſa gloire, ſoit en proſe, ſoit en Vers.

Bourbon.

Vous aurez ſceu qu'on a fait une Oraiſon funebre de ce Prince au College de Loüis LE GRAND. La Pere de la Baune qui la fit, receut de ſi grands applaudiſſemens, qu'il n'a pû ſe diſpenſer de ſouffrir qu'on l'imprimaſt. Ces ſortes d'Eloges eſtant faits pour conſacrer la memoire des Grands Hommes, il ſeroit injuſte qu'ils ne fuſſent pas vûs de ceux qui ne peuvent les entendre. L'Aſſemblée devant laquelle on les prononce ordinairement, eſt ſi petite en comparaiſon du nombre

infiny de curieux qui les peu-
vent lire dans toutes les par-
ties du monde, que l'on ne
peut refuſer de les donner au
Public, puis que ce ſeroit le
priver du plaiſir d'apprendre
mille choſes glorieuſes au
Prince qu'on entreprend de
loüer. Je ne m'étendray point
icy ſur l'Ouvrage du Pere de
la Baune. Il eſtoit Latin, &
ceux qui entendent le mieux
cette Langue, tomberent d'ac-
cord qu'il ſeroit fort difficile
de la mieux parler. Monſieur
le Prince, Monſieur le Duc, &
Monſieur le Prince de Conty,

étoient presens à cette action. La Salle où elle fut faite estoit toute tenduë de noir, avec deux bandes de velours, où estoient les Armes du Prince, avec des larmes d'argent dans les intervalles. On avoit placé sur les colomnes des Tableaux qui representoient les Princes de la Maison de Condé, & toutes les Victoires de Monsieur le Prince. Entre ces derniers Tableaux estoient les Portraits des plus grands hommes de l'Antiquité, afin qu'on pust faire la comparaison de Monsieur le Prince

& d'eux ; & comme c'eſtoit-là un des morceaux les plus ingenieux de tout le deſſein, il faut vous l'expoſer un peu plus au long. On voyoit Pompée qui a remporté pluſieurs victoires en Eſpagne, comme Monſieur le Prince ; Germanicus, qui en a remporté en Allemagne comme luy ; Ceſar qui a fait long-temps la Guerre dans les Pays-bas, Alexandre qui fit le Siege de Tir pareil à celuy de Dunkerque ; Fabius & Marcellus dont Monſieur le Prince a réüny en luy les differens ca-

racteres, ayant eu devant Chatenoy une conduite auſſi moderée & auſſi retenuë que Fabius, & devant Lens autant d'impetuoſité que Marcellus; Scipion qui eut le même bonheur que Monſieur le Prince, d'eſtre remis à cheval par ſon Fils, aprés en eſtre tombé avec beaucoup de peril au milieu d'un Combat. Je paſſe quelques autres Heros qui faiſoient encore des paralelles auſſi heureux & auſſi juſtes. Toutes les vertus tant militaires que civiles de ce grand Prince, eſtoient mar-

quées par quelques traits tirez des meilleurs Auteurs de l'Antiquité, & toûjours tres-ingenieusement appliquez. Au fond de la Salle estoit un Mausolée, où la Victoire d'un costé au pied d'un Palmier, & de l'autre la Science au pied d'un Olivier, faisoient paroistre une égale tristesse. L'Histoire écrivoit ce que luy dictoit le Genie de la France, & tenoit le Temps captif & enchaîné. L'Eternité prenoit son vol du haut de ce Mausolée avec le Portrait du Heros à sa main. Au devant

vant estoit un grand Arc de triomphe, dont les costez estoient chargez d'Ecussons & de Medaillons, qui representoient toutes les Villes prises par Monsieur le Prince. On avoit mis sur le tout cette Inscription, ARA VIRTUTIS, qui est la même que les Romains mirent autrefois sur une pyramide élevée à l'honneur d'une Legion. Ce fut dans ce lieu déja tout remply des loüanges de Monsieur le Prince, que le Pere de la Baune y en ajoûta d'autres encore plus dignes de ce Heros, &

anima tout ce Spectacle pal
une éloquence extraordinaire
Le plan de son Discours ren-
ferma tout ce qui peut faire
un Heros achevé, les Vertus
de la Guerre, & les Vertus de
la Paix, Il suivit avec ordre
les grandes actions & les
grandes qualitez de Monsieur
le Prince, & les exposa avec
toute la noblesse & toute la
pompe qu'elles meritoient.
Ce Discours fut fort applau-
dy d'une celebre Assemblée,
& tout le monde l'a mis au
nombre des plus belles choses
qui ayent esté faites sur ce su-
jet.

On a auſſi imprimé l'Oraiſon funebre prononcée le 3. May dans l'Abbaye Royale de Maubuiſſon proche de Pontoiſe, par Mr l'Abbé du Jarry. Quantité d'autres Ouvrages qui ont fait beaucoup de bruit, l'ont fait eſtimer de pluſieurs perſonnes, dont le ſeul ſuffrage pourroit donner une glorieuſe reputation à ceux dont on n'auroit point encore entendu parler. Tout ce Diſcours eſt remply d'une éloquence tres-vive. Il y repreſente *un Prince qui s'eſt occupé ſerieuſement à*

ſon Salut, aprés avoir efficace-
ment travaillé pour celuy de l'E-
ſtat, qui a pris ſoin de laiſſer
ſon nom écrit dans le Livre de
Vie, aprés l'avoir rendu ſi fa-
meux dans nos Hiſtoires, qui a
mêlé l'odeur de ſes vertus avec
le bruit de ſes Explots; qui s'eſt
acquitté de ce qu'il devoit à ſon
Dieu, & à ſa Patrie, & qui
aprés nous avoir fait voir le
Heros prophane dans tout ſon
éclat, nous a fait admirer le He-
ros Chreſtien dans toute ſa per-
fection. Il fit enſuite une ex-
cellente peinture de quel-
ques-unes des grandes actions

de Monſieur le Prince, & lors qu'il eut parlé des memorables Victoires de Rocroy & de Fribourg, *Je commence*, dit-il, *à ſentir combien je dois ménager les paroles dans l'Eloge d'une vie dont les merveilles ſe ſuivent de ſi prés, & comme l'on voit des Royaumes & des Fleuves celebres marquez par un trait de plume dans les Cartes abregées du Monde, je voudrois vous faire entendre par un mot, des actions heroïques, & de fameuſes Victoires. Valten, Donkerque, Norlingue, Lens. A ces mots quels prodiges de valeur ne ſe preſentent*

pas à vos esprits ? Vous rappellez ce fameux Passage défendu par une Armée entiere, forcé dans une seule attaque, & toute la Flandre en proye à nos Armes victorieuses, lors qu'elle s'en croyoit à couvert avec le secours de cette puissante barriere. Vous regardez avec étonnement une des plus fortes Villes du monde, emportée dans quinze jours malgré la Mer, la Terre, l'Air, & les hommes qui la défendent, pendant que les Places voisines entraisnées par son exemple, prévinnent un Vainqueur à qui ce grand exploit ne laisse rien

d'impossible. L'Allemagne & l'Espagne s'offrent encore à vos yeux, éprouvant la force de ce bras invincible dans des défaites memorables, & des journées glorieuses de Rocroy & de Friboug, renouvellées dans celles de Norlingue & de Lens, fameuses par tout ce qui peut donner du prix aux Victoires. Quelle riche matiere de loüanges ne se trouveroit pas renfermée dans ces évenemens celebres, si j'avois le temps de les developer! Là il ramene au combat des Troupes épouvantées, & leur fait reparer par une honte genereuse une

faute précipitée. Icy il expose une vie qui assure le repos de tant d'autres dans une mêlée sanglante, & d'illustres Combattans qui tombent à ses pieds, ne l'empeschent pas de chasser les Ennemis d'une Tranchée, où il se jette pour la défendre. Ne vous figurez pas, Messieurs, une témerité aveugle, que d'heureux succés justifient, une valeur imprudente qui expose inutilement une teste precieuse, une saillie de courage qui envelope sans besoin le Soldat & le Capitaine. Il avoit une prudence militaire attachée à la difference des conjonctures, qui

lny faiſoit diſtinguer dans le combat les perils qui demandoient ſa preſence, d'avec ceux où elle n'eſtoit pas neceſſaire. Il ſçavoit ranimer le courage des Treupes ébranlées par des exemples d'intreptdité, & retenir leur impetuoſité par de ſages reflexions. Il aimoit mieux s'aſſurer du moment de la Victoire, en la cherchant par de vives attaques, que de s'expoſer à le perdre par des lenteurs ménagées. Il ne craignoit pas d'abandonner quelques membres au fer & au feu, pour empeſcher que tout le corps ne periſt, & en ſacrifiant une partie

des Troupes au tranchant du glaive, il ſauvoit quelquefois une Armée entiere.

Il dit enſuite admirablement en parlant du Roy, & des Troubles qui finirent avec ſa Minorité ; *La grande ame de ce Héros comme envelopée ſous les foibleſſes dc l'enfance, découvrant peu à peu ce riche fond de vertus & de lumiere qui nous ébloüit, diſſipe inſenſiblement les nuages qui troubloient la ſerenité de ſon regne. On éprouva bien-toſt la force de ce Genie ſuperieur, viſiblement né pour commander aux autres, &*

de ce caractere de domination si naturel, qui luy soumet tout sans effort. L'Image de la Divinité imprimée sur le front des Rois, & qui ne fut jamais plus reconnoissable que sur le front majestueux de ce Monarque, réünit bien-tost tous les esprits Il continuë à peindre d'une maniere fort delicate tout ce que Monsieur le Prince a fait de grand en suivant le Roy dans ses Conquestes, & aprés avoir marqué qu'*il s'arreste lors qu'il voit LOUIS LE GRAND en estat de vaincre, & de conduire tout par luy-mesme, com-*

me ſi Dieu ne s'eſtoit ſervy des mains de l'un qu'en attendant que celles de l'autre ſe fortifiaſſent, ce ſeroit icy, ajoûte-t-il, l'endroit d'épancher nos cœurs à la gloire de ce grand Roy devant ces Autels qu'il a ſi glorieuſement affermis, & la ſainteté de noſtre Miniſtere ne doit pas nous faire craindre de luy accorder les loüanges qui luy ſont deuës, puis qu'il nous a mis hors de peril de luy en donner de flateuſes & de prophanes. Que toutes les bouches conſacrées au Seigneur s'ouvrent donc enſemble pour celebrer le nom d'un Roy, qui n'a triomphé

de ſes Ennemis que pour faire triompher l'Egliſe des ſiens. C'eſt cette eſperance qui nous a ſoûtenus dans la conjoncture affligeante qui nous a fait trembler pour l'oingt du Seigneur, & pour ſon Ouvrage. Quelque juſte que fuſt noſtre crainte, nous nous repoſions ſur le ſoin que le Ciel devoit prendre d'une vie ſi precieuſe, & une ſecrete confiance nous faiſoit attendre qu'aprés l'avoir accordée aux prieres de la France, il la conſerveroit pour l'intereſt de la Religion. L'amour des Peuples pour la Perſonne ſacrée de ce Monarque s'eſt mani-

festée avec éclat. La voix de nos
larmes a monté jusques au Ciel
& tous les Temples ont retenty
des gemissemens de nostre douleur
ou des Cantiques de nostre joye.
Maintenant que nos alarmes sont
dissipées, réunis par les liens de
l'obeissance & de la charité, nous
allons joüir tranquillement de la
paix qu'il a renduë à l'Estat &
à l'Eglise, & tout Israël habi-
tant sans crainte à l'ombre de son
figuier & de sa vigne, chante les
loüanges du Seigneur, dans le
Temple que ce nouveau Salomon
vient d'élever sur les ruines d'une
Synagogue infidelle.

La ſeconde Partie de cette Oraiſon Funebre, eſt une peinture du Heros Chreſtien. M^r l'Abbé du Jarry y fait voir Monſieur le Prince dans une retraite, *où mettant en ſeureté la gloire dont il venoit de ſe couvrir dans les Combats, il en acquit une nouvelle.* Il dit que *la protection viſible du Ciel qu'il avoit tant de fois éprouvée dans les perils, éclata encore davantage dans le ſoin que prit la Providence de le garantir des dangers de la Cour aprés l'avoir ſauvé de ceux de la Guerre, & de le preparer par une vie*

paisible & retirée, à une v
chrestienne & penitente ; que
fut là que repassant les jours o
sa gloire évanoüis, il comprit l'a
veuglement déplorable de co
Hommes si connus aux autres &
si inconnus à eux-mesmes, &
que parcourant les differentes
vanitez qui sont sous le Soleil, il
trouva qu'il y avoit plus de ve-
ritable douceur à gouster en paix
les fruits de son travail, qu'a
moissonner de vains lauriers
qui coûtent tant de fatigues.

Aprés avoir employé deux grands traits à peindre la conversion de ce grand Prince,

& le merite de sa vie souffran-
te, il nous le montre dans ce
triste estat où il estoit prest
d'aller rendre compte de tou-
tes ses actions au Souverain
Juge. Ce *n'est pas*, dit-il, *une*
marque infaillible d'un grand
courage de mépriser la mort dans
les Batailles. L'exemple des
Chefs, le son des Instrumens bel-
liqueux, le mouvement & le
choc des Bataillons qui se meslent
avec violence, entraisnent éga-
lement dans le peril ceux qui le
craignent & ceux qui le bra-
vent, & comme l'on voit quel-
quefois des Armées entieres sai-

ſies de ces terreurs paniques q
font prendre la fuite aux pl
hardis, elles ſe ſentent en d'a
tres rencontres emporter par je n
ſçay quelle fureur guerriere qu
donnede la fermeté aux plus t
mides. Le courage de Monſieu
le Prince ne fut point ſujet à ce
revolutions. Il ne s'eſtonna poin
à cet aſpect affreux d'une mor
lente & ſenſible, ſous lequel il
ne l'avoit point encore veuë dans
les Combats ; il ſe trouva par
la ſituation naturelle de ſon cœur
au deſſus de la mort ; elle ne luy
parut terrible que dans ſes ſuites,
& aprés l'avoir cherchée tant de

fois avec ardeur dans les Batail-
les, il l'attendit avec une fer-
meté chreſtienne dans ſes derniers
momens. Sur la fin, en parlant
des Mauſolées, & de la pom-
pe des honneurs funebres que
l'on rend au Grands, il y a
un fort bel endroit conceu
en ces termes. *Vous mourrez*
tous, comme des eaux courantes
(il parle aux Impies floriſ-
ſans du Siecle.) *Vous allez*
vous perdre dans cet abiſme, &
vous rendre à cette voye univer-
ſelle de la terre. La gloire qui
vous environne ne deſcendra pas
avec vous. Les inſectes & la

pourriture, ſeul & triſte heritage
de la mort, vous accompagneront
dans ces Maiſons tenebreuſes
d'où vous ne ſortirez que pour
eſtre enſevelis avec des Riches
impitoyables en des Sepulchres
plus affreux, où vous deviendrez
les victimes eternelles de la mort
qui vous devorera. Ce ſont des
ſentimens que devroit inſpirer
aux grands du monde cette triſte
Ceremonie ; mais helas ! l'en-
chantement de la bagatelle nous
ſuit par tout. Au lieu de conſi-
derer cette Pompe funebre par ce
qu'elle a de triſte ; nous ne la re-
gardons que par ce qu'elle a d'é-

clatant. La vanité des grandeurs humaines se cache mesme sous un spectacle qui devroit nous la découvrir. L'esprit entraisné par les charmes des sens, ne demesle qu'avec peine les cendres d'un homme mortel, au travers de ce riche appareil qui les environne, & ces restes déplorables d'un Prince dont la grandeur va disparoistre pour jamais avec ce dernier éclat, nous ébloüissent encore au lieu de nous instruire.

J'ajoûte un Sonnet à la gloire de Monsieur le Prince, sur une mort si Chrestienne,

Il eſt de Mr l'Abbé Maumenet, Chanoine de Beaune.

QVand la foudre à la main
courant à la victoire,
L'intrepide Condé s'expoſoit au treſpas,
La Parque vint s'offrir mille fois ſur
ſes pas,
Preſte à nous enlever ce Heros plein
de gloire.

Mais il n'eſtoit pas temps d'honorer
ſa memoire,
Ce n'eſtoit pas aſſez des Exploiis de
ſon bras,
Le Ciel le deſtinoit à de plus grands
Combats,
Et la Grace vouloit conſacrer ſon
Hiſtoire.

S

Mars ne ceint pas toûjours le front
de ſes Guerriers,
L'eſprit a ſes combats, la vertu ſes
Lauriers,
Et la Paix ſes Heros auſſi-bien que
la Guerre.

S

Condé victorieux dans le ſein de la
Paix,
En domptant ſon eſprit plus vaſte que
la Terre,
Ne borne qu'en Dieu ſeul ſa vie, &
ſes hauts faits.

Il s'eſt fait un grand nombre de Service pour le repos de l'ame de M^r le Duc de Saint Aignan, tant à Paris que dans ſon Gouvernemen

& dans ſes Terres. Le premier
de tous a eſté fait par un Gen-
tilhomme qui luy avoit des
grandes obligations. C'eſt
Mr de la Touche de Belle-
viere, Gouverneur des Ville,
Forts & Havre de Feſcamp,
& des lieux qui en dépendent.
Il n'eut pas ſi-toſt appris la
triſte nouvelle de cette mort
qu'il alla trouver le Pere
Prieur des Benedictins Refor-
mez de l'Abbaye de Feſcamp,
qui eſt Vicaire General de
l'Exemption, pour le prier de
faire faire un Service ſolem-
nel, & de ne rien oublier
de

de ce qui eſtoit deu à un Gouverneur de cette Province, de la qualité & du rang de celuy-là. Le lendemain dés le grand matin il fit ſonner les Cloches de l'Abbaye, & envoya ordre, comme Grand-Vicaire, à tous les Curez de la Ville de Feſcamp, qui ne reconnoiſſent point d'autre Eveſque, aux Capucins, aux Religieuſes, & enfin à tout le Clergé, d'offrir à Dieu toutes leurs prieres de ce jour, & de celebrer toutes les Meſſes pour le repos de ſon Ame. L'Egliſe fut toute tenduë de

noir , & l'on dreſſa un ſu-
perbe Mauſolée orné d'un
nombre infiny de cierges,
ſur leſquels on mit les Ar-
moiries de cet illuſtre Dé-
funt. Le 27. du mois paſſé fut
le jour qu'on prit pour cette
lugubre Ceremonie. Tous
les Curez des Paroiſſes de la
Ville y aſſiſterent avec leurs
Etoles, & tout le Clergé s'y
trouva ainſi que les Capucins.
Toute la Nobleſſe de l'un &
de l'autre ſexe alla prendre
Mr le Gouverneur chez luy.
Il ſe rendit dans l'Egliſe à
la teſte des Gentilshommes,

qui furent tous placez dans le Chœur. Madame de la Touche ſa Femme prit place dans le Jubé où toutes les Dames l'accompagnerent. La Meſſe fut chantée par la Muſique de l'Abbaye, & M de Bourdemare, ancien Religieux de Saint Benoiſt, officia pontificalement à cauſe de la maladie de Mr le Grand Prieur. Mr le Gouverneur envoya enſuite des Billets à tous les Curez des lieux de ſa dépẽdance, afin que chacun fiſt faire un Service dans ſon Egliſe.

J'aurois trop à vous dire ſi

je vous parlois de tous les Vers qui ont esté faits sur cette mort. Voicy une Devise de Mr Magnin. Le Corps est un grand Laurier seché sur le pied, & le mot, *Marti, Musisque colendus.*

EGalement chery des Muses & de Mars,
Que de pleurs va causer sa perte déplorable!
Poly sur le Parnasse, & fier dans les hazards;
Que de temps, que de soins pour former son semblable!

SUR LE MESME SUJET par le meſme.

SONNET.

SAint-Aignan ne vit plus, & la Parque traiſtreſſe,
Ialouſe qu'elle eſtoit de ſes longs & beaux jours,
A l'horreur du Parnaſſe en a tranché le cours.
Quel funeſte revers en trouble l'allegreſſe?

SA tous les beaux Eſprits que ce deüil intereſſe,
Sa bonté genereuſe eſtoit d'un grand ſecours,
Et le ſien bravant l'âge & ſes triſtes retours,

Iusque dans les Tournois animoit la Ieunesse.

&

Si dans le champ de Mars il charma les Gueriers,
Dans la Paix il joignit les Mirthes aux Lauriers,
Qui jamais s'est plus justement acquis une estime plus juste?

§

Poly comme Mecene, & fier comme Agrippa,
Prés d'un Prince plus grand & plus sage qu'Auguste,
On sçait, & c'est assez, quel rang il occupa.

On a fait une autre Devise sur la mort de M^r le Duc de Saint Aignan. Elle a pour

Corps une Statuë de Marbre de plein relief, repreſentant ce Duc avec des Trophées d'Armes autour, & ſur le front de cette Statuë, la Gloire éleve la main pour y mettre une Couronne avec ces mots, *Virtuti hæc debita merces.* Mr Rault de Roüen, Autheur de cette Deviſe, fait ainſi parler la Gloire.

MOy qui des grands Heros connois le vray merite,
Ie veux qu'en letires d'or leur gloire ſoit écrite,
Pour ſervir de modelle à la Poſterité;
Et qu'un ſi beau Laurier dont je fais leur couronne,

Dans le Temple fameux de l'Immor-
talité,
Soit le prix que ma main leur
donne.

S

Dans ce Marbre nouveau ſi Saint-
Aignan reſpire,
En voyant tous ſes traits n'a-t-on
pas lieu de dire
Qu'en mon Palais auguſte il vit en-
tre les Dieux,
Puis que de ce grand Duc les vertus
& le zele,
Ont enfin merité par ſes faits glo-
rieux
Cette récompenſe immortelle ?

M^r Lourdet a fait le Sonnet qui ſuit.

ON voit le Parnaſſe en alarmes,
Les Muſes ſe fondent en pleurs;
Bellone & le grand Dieu des armes
Sont atteins de vives douleurs.

S

L'Amour meſme répand des larmes,
Les Graces perdent leurs douceurs;
Venus n'a plus rien de ſes charmes,
Qui peut cauſer tant de malheurs?

S

Si tu veux apprendre la cauſe
De ce qu'à tes yeux on n'expoſe
Que des ſanglots de toutes parts,

Z

Paſſant, c'eſt qu'une belle vie,
L'honneur des neuf Sœurs & de Mars,
Vient d'eſtre à Saint-Aignan ravie.

M^r Petit, pour qui feu M^r le Duc de Saint Aignan avoit

depuis fort long-temps une estime tres-particuliere, jusqu'à le traiter de Frere en Apollon, comme vous l'avez veu par quelques Lettres que je vous ay envoyées, a voulu marquer par ce Madrigal combien la memoire de ce Duc luy est precieuse.

CHery de Mars & des neuf Sœurs
Aimé du plus grand des Monarques,
Dont les éclatantes faveurs
En sont autant d'illustres marques;
Sain, jeune malgré mes vieux ans,

Avec le don de plaire aux gens
Bien inſtruits en delicateſſe,
Paſſant, ce ſort te ſemble beau,
Mais chercher tout cela, foibleſſe,
Pour en voir le Neant entre dans
mon Tombeau.

Mr Petit qui a fait ce Madrigal, eſt l'Autheur des *Dialogues Satyriques & Moraux*, donnez au Public depuis peu de temps. Comme ils ſont de voſtre gouſt, & que vous les avez trouvez auſſi inſtructifs que divertiſſans, vous ſerez bien aiſe de voir le jugement qu'en a fait l'Autheur de la Republique

des Lettres. Voicy de quelle maniere il en parle dans ses nouvelles du mois de Mars dernier.

Il est extremement agreable de voir des Ouvrages de Morale traitez d'une maniere fine & délicate. Les Dialogues que M. Petit vient de nous donner, sont asseurement de ce genre, & il seroit peut-estre bien difficile de trouver sur ces sortes de sujets rien de plus galant & de mieux tourné. On y voit sur tout regner un certain air libre & naturel que tant de gens cherchent, & qu'on a tant de peine à rencon-

rer, l'Autheur paroissant toû-
iours le maistre de sa matiere
dont il se joüe comme il luy plaist.
Leur brieveté ne contribue pas
peu à leur agrément, n'estant que
trop veritable que les meilleures
choses ennuyent & fatiguent par
leur longueur. Que si cela a esté
de tout temps, on peut dire que
c'est particulierement le goust
d'aujourd'huy. Cet Ouvrage est
compris en seize Dialogues. Si
on vouloit parler de chacun &
en dire les beautez & les deli-
catesses, on feroit peut-estre un
Ouvrage plus gros que celuy de
l'Autheur. On se contentera donc

d'en rapporter ſimplement les ſu

jets contenus dans la Table d

Livre. Le premier Dialogue eſt

ſur le peril que court un Au

theur d'eſtre critiqué lor

qu'il donne ſes Ouvrages au

Public, *& l'on voit dans ce*

Dialogue le caractere de l'Au-

teur qui ſe tient dans cette hon-

neſte défiance, où l'on doit toû-

jours eſtre de ſoy-meſme. Le ſe-

cond, Que la Badinerie a des

agrémens qui l'emportent ſur

le Serieux dans la Societé ci-

vile. *Ce Dialogue fonde tout le*

caractere de l'Ouvrage. Le troi-

ſiéme, Qu'en matiere de ga-

lanterie l'Or fait plus de conqueſtes que l'Amour. *C'eſt une verieé qu'on ne conteſtera pas. Un de nos beaux Eſprits modernes a dit ſur cela fort agreablement,*

La Clef du coffre fort & des cœurs,
c'eſt la meſme.
Que ſi ce n'eſt celle des cœurs,
C'eſt du moins celle des faveurs;
Amour doit à ce ſtratagême
La plus grand' part de ſes exploits :
A-t-il épuiſé ſon carquois,
Il met tout ſon ſalut en ce charme ſuprême.

Le quatriéme Dialogue, Que

la gloire aprés laquelle courent les Heros par tant de peines & tant de fatigues eſt une pure chimere. *Le cinquiéme*, Que l'Equité eſt bannie de la terre, & qu'elle ne ſe trouve ny à la Cour ny ailleurs. *Le ſixiéme*, Que le bon ſens ne ſe peut trouver dans les figures peu naturelles de la Poëſie. *Le ſeptiéme*, Que les Medecins & les gens de Guerre ont une égale licence de tuer impunément. *Le huitiéme*, Que le Jeu cauſe de plus grands maux que l'Amour. *Le neuviéme*, Que le Bonnet de Do-

ſteur ne fait pas le Docte. *Dans ce Dialogue on voit aſſez bien le caractere des jeunes Abbez d'aujourd'huy. Le dixiéme*, Que l'étenduë du deſir ne ſçauroit eſtre remplie. *Le onziéme*, Que toutes les Langues ſont également belles, & que la Françoiſe n'eſt pas plus polie qu'elle eſtoit du temps de nos Peres. *Le douziéme* eſt ſur l'injuſtice qu'on a faite à *Mult*, & à d'autres mots ſemblables, de les bannir de la Langue. *Quoy que dans ces deux derniers Dialogues l'Auteur prenne le party du vieux*

Langage, on croit pourtant bien qu'il ne voudroit pas former son stile sur celuy-là, & que ce n'est qu'un jeu d'esprit. Le 13. Que tous les hommes se plaisent à s'estre trompez, & que personne n'a soin de chercher la verité. *Le 14.* Qu'il est impossible que l'homme vive tranquille, lors qu'il s'abandonne à son panchant. *Le 15.* Qu'il faut écrire purement, sans comparaisons & sans figures, & que la plus riche parure d'une Langue vient de sa naïveté. *Le 16.* Que les Gens de Cour sont plus esclaves que

ceux qui ſont veritablement chargez de chaînes. *Si M^r Petit veut donner une ſuite à ces Dialogues, il ne doit pas douter qu'ils ne ſoient agreablement receus du Public.*

Ayant à vous apprendre le mariage de M^r le Comte de Mailly, je devrois vous entretenir de ſa Maiſon ; mais outre que je vous en ay ſouvent parlé, ma Relation du dernier Carrouſel pourra vous en raftaîchir la memoire. Il a épouſé Mademoiſelle de Sainte Hermine, Niece de Madame de Maintenon à la mode d'Au-bigné.

de Bretagne, Elle eſt de Poi-
tou, & les qualitez avantageu-
ſes qu'on remarque en elle, la
diſtinguent encore plus que ſa
beauté. Sa converſion l'a faite
connoiſtre à la Cour. Madame
de Maintenon l'ayant miſe
aux Nouvelles Catholiques,
& enſuite à Saint Cir, elle a
fait paroiſtre tant de merite,
un eſprit ſi doux & une con-
duite ſi judicieuſe, qu'en
s'attirant une eſtime generale,
elle a gagné le cœur de l'illu-
ſtre Perſonne à qui elle eſtoit
déja liée par le ſang, & qui ne
connoiſt que le merite dans

ceux qui luy appartiennent. Cette verité eſt ſi reconnuë, qu'il ſeroit inutile de rien dire pour la prouver. Jugez ſi ce mariage a dequoy rendre Mr le Comte de Mailly heureux. Le Roy l'a mis au nombre des Seigneurs dont l'employ eſt d'accompagner Monſeigneur le Dauphin, & à qui Sa Majeſté donne tous les ans deux mille écus. Il a fait auſſi du bien à Mademoiſelle de Sainte-Hermine, & on peut dire qu'elle le doit à ſon merite & à ſa converſion. Perſonne n'ignore combien les

Nouveaux Convertis ont senty d'effets des bontez, & de la liberalité de ce Monarque.

Il vous souvient que lors que je vous parlay du dernier Voyage que Sa Majesté a fait à Maintenon, au mois de May, je vous entretins de l'adresse des jeunes Gentilshommes, Cadets de l'Artillerie, & du Prix qu'ils avoient disputé; mais je ne vous dis point alors le nom de celuy qui le remporta, parce qu'il n'avoit pas encore receu cette glorieuse récompense. Ce fut Mr le Breton d'Euvvrich qui la

merita, pour avoir percé un Blanc d'un boulet de Canon. Il eſt Sous-Brigadier de la Compagnie des Gentilshommes de l'Artillerie, commandée par Mr du Raulet, Commiſſaire Provincial au département de l'Iſle en Flandre, Commandant general de l'Artillerie du Camp de Mainrenon. Ce Prix eſtoit une épée à poignée d'or, & elle luy fut donnée au nom du Roy par Mr le Marquis d'Uxelles, à la teſte de la Ba-
terie, & en preſence des principaux Officiers du Camp.

M^r le Breton d'Euvvrich eſt
d'une Famille qui a eſté di-
ſtinguée par nos Rois. Loüis
XIII^e. de glorieuſe memoire,
en conſideration des longs
ſervices qu'Hector le Breton,
Seigneur de la Doinetiere,
Roy d'Armes de France, &
l'un de ſes Maiſtres d'Hoſtel
ordinaires, luy avoit rendus,
& particulierement de ce
qu'il avoit perdu un œil d'un
coup de mouſquetade au Sie-
ge d'Amiens, ſous le regne de
Henry IV. luy fit expedier
le 4. Juin 1638. des Lettres de
conceſſion d'une Fleur de Lys
d'or

d'or dans un Ecuſſon d'azur, avec permiſſion de ſupprimer l'Etoille d'or qui occupoit le milieu des Armes de ſa Maiſon, qui ſont telles qu'on les voit figurées & empreintes dans le Pere de Varennes Poliot Vulſon de la Colombiere, & dans les anciens Nobiliaires de France, *d'azur à trois Colombes d'argent, les deux du chef affrontées, à l'écu couſu d'azur en abiſme, chargé d'une Fleur de Lys d'or au chef d'argent, chargée d'un Lion naiſſant de gueules.* La Nobleſſe de cette Maiſon a eſté reconnuë

Juillet 1687.

par Lettres de relief données
à Lyon en 1496. par Char-
les VIII. à ſon retour d'Ita-
lie, en faveur de Denis d'Eu-
vrich ſurnommé le Breton,
Capitaine au Regiment du
Seigneur de Piennes, à cauſe
des ſervices ſignalez qu'il a-
voit rendus le jour de la Ba-
taille de Fornouë, en la pre-
ſence & proche de la perſon-
ne du Roy, qui pour recom-
penſe de ſa valeur, luy fit
porter au milieu de ſes Armes
une Etoile d'or, que conti-
nuoit à porter Mr le Breton
de Gaudemaine & de Bri-

chanteau, Seigneur en partie de la Queuë prés de Montfort Lamaury, mort Commiſſaire ordinaire de l'Artillerie en 1670

Puis que vous avez acheté toutes les Eſtampes qui font une ſuite des Conqueſtes du Roy, & qui ſont gravées d'aprés les Tableaux de Mr Vandermeulen, que l'on a mis à Marly, je dois vous avertir que depuis fort peu de temps il yen a fait porter deux nouveaux, qui repreſentent le Siege de Maſtric, & celuy de Dinan. Ces Tableaux ſont deux

des plus grands Ouvrages qu'on puisse faire en Peinture. Je ne vous parle point de leur beauté. On est fort persuadé qu'ils seroient encore plus beaux que tous ceux qu'a faits M de Vandermeulen, s'il étoit possible qu'un habile homme se trouvast capable de faire quelque chose de plus beau que les Ouvrages qu'il a mis au jour, lors qu'il semble avoir poussé son Art aussi loin qu'il peut aller, & principalement touchant les Ouvrages d'une maniere particuliere qu'il s'est faite. Le Roy,

qui eſt le Prince du monde qui connoiſt le mieux tout ce qui regarde les beaux Arts, & qui n'a rien épargné pour les faire fleurir en France, où ils ſont au plus haut point qu'ils ayent jamais eſté, loüa publiquement ces Tableaux qu'il trouva d'une fort grande beauté M^rs les Ecuyers y remarquerent auſſi des choſes d'un Art merveilleux à l'égard des chevaux, dont les ſujets demandent que ces Tableaux ſoient remplis ; de ſorte que pour en voir de toutes manieres, & dans une en-

tiere perfection, il faut avoüe
recours aux Tableaux de M
de Vandermeulen. Le Roy
qui ſes Ouvrages plaiſent do
plus en plus, luy dit encore
le jour qu'il vit les nouveaux
Tableaux dont je vous parle,
qu'il eſtoit extremement con-
tent des deux derniers qu'ill
a faits du Siege de Luxem-
bourg. Ce ſont ceux dont je
vous ay déja entretenuë dans
ma Relation du Voyage que
Sa Majeſté a fait pour viſiter
cette Place.

Mademoiſelle de Rouvroy
Fille de feuë Madame la Mar-

quiſe de Rouvroy, Gouvernante des Filles d'Honneur de la Reyne, & Sœur de Madame la Comteſſe de Saint Vallier, eſt entrée en qualité de Fille d'Honneur chez Madame, à la place de feuë Mademoiſelle de Simiane. Je me ſouviens de vous avoir autrefois parlé dans une de mes Lettres de l'ancienneté de ſa Maiſon. Pour ce qui regarde ſa perſonne, comme elle a déja ſouvent paru à la Cour, vous ne pouvez ignorer qu'elle eſt bien faite, & d'un caractere d'eſprit doux, hon-

neſte, & tout à fait aimable
Vous aurez ſans doute en
tendu parler du Mariage d
Mademoiſelle de la Mott
de Caffaro. Cette Maiſon qu
eſt une des premieres de Si
cile, ne vous peut eſtre in
connuë, aprés le bruit qu'ell
a fait dans le temps des Guer
res de Meſſine, pendant le
quel M^rs Caffaro ont rend
d'utiles ſervices à Sa Majeſt
Les malheurs de leur Pay
les ayant obligez de ſe retire
en France, ils y ont receu de
marques des bontez du Roy
qui leur donne une penſion

pour ſuppléer aux grands biens qu'ils ont perdus en quittant Meſſine. Ils ſont extrémement eſtimez de tous ceux qui les connoiſſent, & ſur tout des Etrangers, qui n'ignorent pas quelle eſt leur naiſſance. Mr l'Envoyé de Portugal les viſite quelquefois, & il y mena un jour Dom Edoüard de Souſa, que l'envie de voyager avoit amené en France. C'eſt un Seigneur des plus conſiderables de Portugal. Il eſt jeune, fort bien fait, & a une tres-belle Maiſon à quatre lieuës

de Lisbonne. Son Pere, qui
acheta la Charge de grand
Maiſtre des Poſtes de Portu-
gal, & de tous les Royaumes
que le Roy de Portugal a aux
Indes, l'a laiſſée hereditaire
dans ſa Maiſon, ce qui le rend
extremement riche. Il trouva
tant de merite dans Madame
la Marquiſe de Caſſaro, &
dans Meſdemoiſelles de Caſ-
faro ſes Filles, qui ſont toutes
bien faites, & fort vertueuſes,
qu'il reſolut d'en demander
une en mariage. Dés le len-
demain M l'Envoyé de Por-
tugal en alla faire la propo-

ſition au Pere Caffaro, qui eſtoit alors Superieur des Theatins, & que le Roy avoit autrefois nommé à l'Archeveſché de Meſſine. Comme il l'aſſeura que Dom Edoüard de Souza, ne cherchoit qu'une Fille de naiſſance ſans demander aucun bien, & que Mademoiſelle de la Motte ſa Sœur luy avoit paru avoir les qualitez que l'on pouvoit ſouhaiter dans une Femme, le Pere Caffaro répondit du conſentement de ſa Famille pourveu que le Roy agreaſt la choſe. Le Mariage ayant

eſté arreſté, Dom Edoüard de Souza continua ſon voyage. Il alla en Italie, où il s'informa exactement de la Famille de Caffaro, & eſtant retourné en Portugal, il paſſa quatre ou cinq ans ſans donner de ſes nouvelles. Ce long ſilence fit croire à Mrs de Caffaro qu'il ne penſoit plus à ce Mariage, & ils commençoient eux-meſmes à n'y plus ſonger, lors qu'il écrivit à M l'Envoyé de Portugal, que de grands Procés qu'il avoit eus l'avoient empeſché de chercher à le conclure, &

que ces Procés estant finis, il le prioit d'en vouloir renouveller le Traité. M l'Envoyé en parla à M le Marquis de Caffaro, Frere de Mademoiselle de la Motte, & le Roy ayant eu la bonté de donner son consentement, le Contrat se fit avec tous les avantages qu'elle pouvoit souhaiter. Sa Majesté, Monseigneur, Madame la Dauphine, Mosieur, Madame, & toute la Maison Royale, luy firent l'honneur de le signer. La mesme chose fut faite en Portugal par le Roy & par l'Infante, & M[r]

l'Envoyé qui avoit receu procuration, épousa icy Mademoiselle de la Motte, au nom de Dom Edoüard de Souza le 24. du mois passé. Madame la grande Duchesse luy fit ensuite l'honneur de la mener à Versailles, où cette Princesse la presenta au Roy, à Monseigneur, à Madame la Dauphine, à Monsieur & à Madame, qui la receurent avec beaucoup de bonté. Elle est partie de Paris, & est allée joindre à Roterdam la Princesse Palatine, pour la suivre jusques à Lisbonne.

L'Article que vous allez
ite va ſans doute vous ſur-
prendre, & j'aurois peine
moy-meſme à y ajoûter foy,
ſi je n'en eſtois convaincu par
le rapport de mes yeux. Mr
Leviez, Docteur en Mede-
cine, aſſez connu dans toute
l'Europe par les cures qu'il a
faites dans les Pays étrangers
où il a eſté appellé, fit dans
ſa maiſon de la ruë de Seine,
au commencement de ce
mois, une experience, dont
le bruit ſe répandra bien-toſt
chez toutes les Nations, puis
qu'elle fut faite en preſence

de tous les Ambaſſadeurs, Envoyez extraordinaires, & Reſidens de tous les Souverains qui ont icy des Repreſentans, où devant des perſonnes envoyées de leur part. Ils eſtoient au nombre de ſept ou huit. Mr le Cardinal Ranuzzi, Nonce de Sa Sainteté en France, n'ayant pû s'y trouver, y envoya Mr Lipi ſon Medecin, avec ſon Intendant, & deux de ſes Gentilshommes. Il y avoit outre ces Meſſieurs environ cent Perſonnes choiſies & d'un me-

rite distingué dans les Sciences ou dans les Arts. Mr Leviez ayant trouvé deux sujets qui sur la réputation qu'il s'est acquise, voulurent bien hazarder leur vie, ou du moins s'exposer à souffrir beaucoup, & à n'estre gueris de long-temps, on donna sur les six heures du soir un coup de rasoir jusques au crane à la teste du premier, & on luy fit une playe de la longueur de quatre à cinq pouces. On ouvrit les lévres de la playe, & ceux qui la voulurent considerer, eurent tout le temps

neceſſaire pour cela. Mr Le-
viez y mit enſuite de ſon Eſ-
ſence Vulneraire, pour la
prompte gueriſon des playes.
On mit une compreſſe, &
l'on banda la playe. Cela
eſtant fait, on appella l'autre
Patient volontaire; on luy fit
au bras une playe pareille, &
l'on y enfonça deux fois le
raſoir pour la rendre plus pro-
fonde, de ſorte qu'elle eſtoit
juſques à l'os. On examina
cette playe comme on avoit
fait la premiere. On y mit
aprés de la meſme Eſſence, &
Mr Leviez dit à Mrs les Am-

baſſadeurs, qu'il meneroit le lendemain ces deux Patiens chez eux, & qu'ils les trouveroient entierement gueris, & à ceux qui compoſoient l'aſſemblée, que s'ils vouloient ſe donner la peine de revenir chez luy le jour ſuivant à la meſme heure, il leur feroit voir la meſme choſe que M^rs les Ambaſſadeurs auroient vuë chez eux. Vous regardez ſans doute cette gueriſon comme une choſe ſurprenante. Cependant il y a plus, j'y retournay quatorze heures aprés avec trois ou

quatre perſonnes qui avoient vû ce qui s'eſtoit paſſé le jour precedent. On leva l'apareil, & l'on trouva les playes gueries, & les peaux égales. Les Patiens aſſurerent qu'ils n'avoient point eu de fiévre ; qu'ils avoient dormy toute la nuit, & qu'ils n'avoient ſenty nulle inflammation à leurs playes, ce que l'eſtat où elles eſtoient faiſoit aſſez connoiſtre ; en ſorte qu'il eſtoit impoſſible d'en douter quand meſme ils auroient dit le contraire. Mais ce qu'il y eut de bien remarquable, &

qui causa un fort grand éton-
nement, ce fut que la com-
presse de l'une des playes ne
s'estant pas trouvée imbibée
jusques au bout de l'essence
de M^r Leviez, il restoit un
petit endroit encore à guerir.
On y mit de cette essence, &
l'on remarqua que ce petit
reste de playe se refermoit
à veuë d'œil dans le mesme
temps que le remede y fut
appliqué. Cependant rien ne
devoit estre plus difficile à
reprendre que la chair d'un
homme qu'on doit croire
mal nourry, puis qu'il estoit

assez miserable pour se laisser faire cette operation pour de l'argent. La plusspart des Ambassadeurs en donnerent à l'un & à l'autre, pour avoir esté cause en s'expolant, de l'utilité que le Public peut tirer de ces deux grandes experiences. Il en coûtera beaucoup moins pour les Hôpitaux des Armées, puisque les Blessez en sortiront presque aussi-tost qu'ils y seront entrez, ce qui conservera beaucoup de Noblesse, & donnera plus de hardiesse aux Soldats qui se croiront assu-

rez d'une prompte gueriſon s'ils reçoivent des bleſſures. Cette eſſence guerit auſſi les coups de feu.

Les Nouvelles publiques vous ont appris la mort de M^r d'Aubeville, Envoyé Extraordinaire du Roy auprés de la Republique de Gennes. Il eſtoit parent de feu M^r le Chancelier le Tellier, & avoit eſté Envoyé extraordinaire auprés du Pape Innocent X. & enſuite vers les Princes d'Italie. On le vit aprés cela dans la meſme qualité auprés de feu Monſieur de Lorraine, &

auprés du Roy de Portugal;
& tous ces Emplois ont finy
par celuy de Gennes, où il est
mort fort âgé. Il avoit esté
Ordinaire du Roy & s'estoit
défait de sa Charge il y a
quelques années. Tant d'Em-
plois sous un regne comme
celuy-cy font assez son éloge,
sans qu'il soit besoin que je
vous en dise davantage. M^r
du Pré a esté nommé en sa
place Envoyé extraordinaire
à Gennes. Il a demeuré en
Espagne, & a esté en Italie
pour le service de Sa Ma-
jesté. Il a beaucoup voyagé,
&

& a fort étudié les interests des Princes pendant ſes Voyages. C'eſt un homme d'un air & d'un eſprit qui le font diſtinguer d'abord qu'on le voit, & dés qu'il paroiſt, il eſt aſſuré d'en effacer beaucoup d'autres.

Voicy les noms de pluſieurs autres perſonnes conſiderables, dont la mort eſt arrivée ce mois-cy.

Meſſire Claude Auvry, ancien Eveſque de Coutance. Il eſtoit Treſorier de la Sainte Chapelle de Paris, & avoit eſté Maiſtre de chambre de

M^r le Cardinal Mazarin. Il eſt
mort preſque ſubitement, âg
de 77. ans.

Meſſire Joſeph de Mont-
peſat de Carbon, Arche-
veſque de Toulouſe. Il eſtoi
Frere de feu M^r l'Archeveſ
que de Sens, & avoit eſté
Eveſque de S. Papoul. Une
longue maladie l'a emporté

Meſſire Pierre de Laval
Marquis de Laval-Lezé & de
Maignac, Comte de la Bigeo-
tiere, & de Fontaine-Cha-
lendray, premier Baron de la
Marche, Lieutenant genera
pour le Roy en cette Provin-

ce. Il eſtoit Fils d'Urbain de Laval, Comte de la Pleſſe, Frere puiſné d'Hilaire de Laval, chef du nom & des Armes de l'ancienne & illuſtre Maiſon de Laval, dont celuy-cy avoit herité. Vous ſçavez que la Maiſon de Laval eſt une branche de celle de Montmorency. Mr le Marquis de Laval eſtoit allié aux Maiſons de Mortemar, de Tavanne & de la Baume par Iſabelle de Rochechoüart, ſon Ayeule paternelle, & il l'eſtoit à celles de Clerembaut, & d'Avaugourt par Ja-

queline de Clerembaut sa Bi..
ſayeule. Le mariage de Jaque..
line de Laval ſa Tante avec le
feu Comte de Grandbois ,
d'une des plus illuſtres Mai..
ſons de Bretagne , luy avoit
auſſi donné alliance avec
cette Maiſon , & renouvellé
celle qu'il avoit avec la Mai..
ſon du Bellay. Il avoit pour..
Frere M. l'Abbé de Laval , &
pour Sœur Madame la Du..
cheſſe de Roquelaure. Il s'e..
ſtoit marié en 1681. à Made..
moiſelle de la Mothe-Féne..
lon , & n'a laiſſé qu'un ſeul
Fils âgé de huit mois. Ce Fils a

Sali-
que.

eſt heritier du nom, des Ar-
mes, & de toutes les Terres
qu'il poſſedoit.

Meſſire Jean de Longueil,
cy-devant Maiſtre des Com-
ptes, mort ſans alliance, &
dans un âge extrémement
avancé. Il eſtoit Fils de Jean
de Longueil, Doyen de la
Chambre des Comptes, & de
Madeleine Luillier, & avoit
trois Freres & une Sœur; ſça-
voir, Pierre de Longueil,
Conſeiller-Clerc au Parle-
ment de Paris, Abbé de Beau-
lieu, Chancelier de la Reine
Anne d'Auſtriche; Domini-

que de Longueil, Chevalier de Malthe, mort à trente-quatre ans, d'un coup de pique qu'il receut en 1635. Marie-Marthe de Longueil, Femme de Michel des Champs, S^r de Gaillon, Maiſtre des Requeſtes, & René de Longueil, aiſné de tous ces Freres, Marquis de Maiſons, Gouverneur de S. Germain, Preſident au Mortier du Parlement de Paris, Sur-Intendant des Finances de France, marié à Madeleine de Boulene de Crevecœur, Dame de Griſolles, dont eſt venu Jean

de Longueil, Marquis de Maiſons, Preſident au Mortier dans le meſme Parlement, & Madeleine de Longueil, Femme de Maximilien de Belle-foriere, Marquis de Soye-court, Grand-Maiſtre de la Garderobe du Roy, & Grand Veneur de France. La Maiſon de Longueil tire ſon origine de la Seigneurie & Chaſtel-lenie de Longueil prés Dieppe, dont ils eſtoient Seigneurs dés l'an 1248. & porte *d'azur à trois Roſes d'argent au chef d'or, chargé de trois Roſes de gueules.* De cette Famille ont

ſté Pierre de Longueil, Evêque du Mans, mort en 1326. Geoffroy-Marcel de Longueil, Chevalier de l'Ordre de l'Etoile, Gouverneur des Pontoiſe, tué en 1356. à la Bataille de Poitiers; Denis de Longueil, tué en 1415. à la Bataille d'Azincourt; Richard Olivier de Longueil, Vicomte d'Auge, Cardinal & Eveſque de Coutance, mort en 1470. Jean de Longueil, Preſident au Mortier du Parlement de Paris, mort en 1430. C'eſt le premier de cette Famille qui ait eſté de la Robe.

Antoine de Longueil, Evesque de Leon, Chancelier de la Reyne Anne de Bretagne, Ambassadeur de France vers l'Empereur, le Roy d'Espagne, & le Duc de Savoye, mort en 1500.

Dame Anne le Brayer. Elle estoit Femme de Messire Robert l'Echassier, Conseiller au Parlement de Paris.

Dame Anne de la Forest. Elle estoit Femme de Messire Auguste Macé le Boulanger, Baron de Masslieres, Seigneur de Viarmes, receu en 1658. Maistre des Requestes, & en

1675, Preſident au grand Conſeil. Il eſt Fils de feu Meſſire Macé le Boulanger, S^r de Viarme, Preſident aux Enqueſtes du Parlement de Paris, & Prevoſt des Marchands de la meſme Ville, & Couſin Germain de Meſſire Loüis le Boulanger, S^r de Hacqueville receu en 1656. Maiſtre des Requeſtes. Les Tantes de M le Boulanger Preſident au grand Conſeil, ſont, Eliſabeth le Boulange, Femme de M de Hodicq Maiſtre des Requeſtes, Anne le Boulanger, Femme de M^r

Barthelemy, Maiſtre des Comptes, & Catherine le Boulanger, Femme de M. le Clerc de Leſſeville, Doyen des Maiſtres des Requeſtes. La Famille des le Boulanger eſt encore alliée aux le Comte de Montauglan, Tudert la Bournaliere, Thi- Jubert beuf de Bouville, de Bretignieres, Barin de la Galiſſonniere, Chapelier, Coignet, Loiſel, &c. De cette Famille eſtoit le celebre Pere André le Boulanger, Religieux Auguſtin, grand Predicateur. Elle porte *d'azur à la face d'or,*

accompagnée en chef de trois Etoiles d'or, & en pointe de trois roses d'argent.

Dame Loüise de Marvilliers, Dame de Viabon. Elle estoit Femme de Jules Marquis de Prunelé, Baron de S. Germain, & autres lieux. Il n'y avoit pas long-temps que Madame Regnoüart de la Maison de Charreton, auprés de qui elle demeuroit, & qui estoit sa Tante par alliance, l'avoit mariée avec M. de Prunelé. Ce mariage estoit parfaitement bien assorty en toutes manieres.

Leurs Terres estoient voisines à la campagne. Mademoiselle de Viabon, comme Fille unique & Heritiere, avoit des biens fort considerables. Ils sortoient tous deux de Familles également illustres, & qui avoient déja contracté plus d'une alliance entre-elles. Une estime particuliere & une inclination reciproque, acheverent de former les nœuds d'une union si parfaite. Ils vivoient tous deux dans une grande satisfaction l'un de l'autre, & vous ne doutez pas que ce n'ait esté un vif

fujet de douleur à Mr le Marquis de Prunele, de perdre une femme ſi digne de ſa tendreſſe, dans un temps où il n'avoit pas lieu d'apprehender ce malheur. Elle venoit d'accoucher de deux garçons, dont l'un eſtoit venu mort au monde, & l'autre eſt encore plein de vie. Lors qu'on ne croyoit qu'il n'y avoit rien à craindre pour la Mere, un accident qui eſt ſurvenu, l'a emportée en fort peu de jours.

Dame Marie Barthelemy. Elle eſtoit veuve de François le Hardy, Marquis du Fay la

Trouſſe, Lieutenant General des Armées du Roy, & Gouverneur pour ſa Majeſté de la Ville de Roſe en Catalogne.

Meſſire Charles Amelot, Abbé de la Dorade, receu en 1673. Conſeiller en la troiſiéme Chambre des Enqueſtes du Parlement de Paris, a eſté fait Preſident de la même Chambre en la place de M^r de Fourcy. Il eſt Fils de feu Meſſire Jacques Amelot, Marquis de Mauregard-Amelot, Seigneur du Meſnil, Carnetin & autres lieux, premier Preſident en la Cour des

Aydes de Paris. Je vous ay déja parlé amplement de cette Famille, qui porte *d'azur à trois Cœurs d'or surmontez d'un Soleil de mesme.*

Messire Henry Feydeau Sr de Calende, Conseiller au grand Conseil, a esté receu Président en la quatriéme Chambre des Enquestes du Parlement de Paris, au lieu de M le Fevre de la Faluëre, que Sa Majesté a fait premier Président au Parlement de Bretagne. Il est Fils de Messire Charles Feydeau, Sr de Calende, Maistre des Comptes, &

Frere de Messire François Feydeau, S^r du Plessis, Maistre des Requestes. La Famille des Feydeau, qui portent *d'azur au Chevron d'or, accompagné de trois Coquilles de mesme*, est originaire de la Marche, & a donné plusieurs Maistres des Requestes, Conseillers au Parlement, grand Conseil, & aux Compagnies Superieures.

Tamiriste de la ruë de la Cerisaye; l'Amant de Julie; le plus petit des Pages du Roy; l'unique Passionné de la Belle Javotte; la Mere Angelique; l'aimable Blonde d'Angers,

& l'incomparable Janneton de la ruë de l'Enfant de Lion, ont expliqué la premiere des deux Enigmes du mois paſſé, ſur *le Foyer*, qui en eſtoit le vray ſens.

Celuy de la ſeconde eſtoit *la Fontange*, & il a eſté trouvé par Mademoiſelle Dollet Mitanpas, de la porte neuve du Parc à Nevers; la Mere Thereſe; la charmante Brune d'Angers; la Blondine, Sœur du plus petit des Pages du Roy, & les deux Rivaux de la belle Blonde de la ruë Monrorgüeil.

Ceux qui ont expliqué l'une & l'autre Enigme dans leur vray ſens, ſont Mrs Bouchet, ancien Curé de Nogent le Roy ; Martineau du Port, Avocat du Roy à Fontenay le Comte en Poitou ; De Saint Simon Lavaloir de Caën ; de Bargeville, Capitaine au Regiment d'Anjou ; l'Abbé de la Barangerie, Precepteur de Mrs de Marillac ; le Baron de Virazil ; Lourdet ; P. Nivon de Lyon ; Joſeph de Laleu l'aiſné ; Hugues Pierre Vitard ; l'Abbé Poly du Bouteroude ; Meſdemoi-

ſelles Geneviéve Tuot, de
la ruë neuve Saint Mederic ;
Tonton Dollet de Nevers ;
Viole la jeune, ruë Beau-
bourg ; Philis d'Aſcleon ; la
Dianeſſe adoptée ; la belle
Tapiſſiere Renouvelin, ruë
Mazarin ; la Solitaire de la
ruë Marine ; l'Indifferent de
Reims ; le Normand ſincere
& deſintereſſé ; le vaillant
André ; l'Illuſtre Eſclave des
Belles C. B. E. A. B & M. B.
Sœurs, de la ruë de la Harpe ;
la bonne Amie du Mercure
Galant ; la belle Angelique ;
D. L ; Peronne la pucelle ; la

belle Anne ressuscitée, & la Devote Marguerite; Mr du Gay, Conseiller du Roy, Capitaine & Maistre des Ports, Ponts, & passages de Lion, & du Gouvernement.

La premiere des deux Enigmes nouvelles que je vous envoye, est de M la Prairie Cairon, Professeur des Mathematiques à Caën, & la seconde, de M L. P. P.

ENIGME.

ASSEZ fameux dans tous les Arts
I'y ſuis ſouvent un coup de Maiſtre;
Mais pour ſçavoir qui je peux eſtre,
C'eſt en vain que ſur moy, l'on jette ſes regards,
A ma copie on me doit reconnoiſtre.

AUTRE ENIGME.

IE ne ſuis rien à le bien prendre,
Par trois corps differens je ſuis pourtant formé,
Des trois un ſeul eſt animé,
Des autres deux, l'un eſt dur, l'autre eſt tendre.

On me forme inutilement,
Ie ne ſuis, & ne puis eſtre d'aucun
uſage;
Auſſi me voit-on rarement
Eſtre l'employ d'un homme ſage.
Ie ſuis l'amuſement d'un ſot,
Ou ſi vous le voulez de l'oiſive jeu-
neſſe;
Il faut pour me former cependant
quelque adreſſe,
Il ne faut pas eſtre manchot.
Si celuy qui me ſert de pere
Peut baiſer ma mere en paſſant,
Ie reçois l'eſtre & le perds en
naiſſant.
S'il s'arreſte, tout au contraire
Il ne me forme point, il devient
impuiſſant,
Et s'abiſme au ſein de ma mere.

L'Air nouveau qui ſuit

ayant exercé de fort belles a
voix, je ne doute point qu'il
ne vous plaise.

AIR NOUVEAU.

VAstes deserts. bocages sombres,
Vostre silence ny vos ombres
Si propres à charmer un amoureux
soucy,
Ne me font pas venir icy.
Ie ne viens point me plaindre de
Climene,
Ny me plaindre du sort;
Mais puisque je n'ay pû luy déguiser
ma peine,
Ie viens mourir, & luy cacher ma
mort.

J'ay fait ce que vous avez souhaité de moy, & je vous envoye

envoye le Livre intitulé *Observations sur les Fiévres & les Febrifuges*, composé par le celebre Mr Spon, dont tous les Ouvrages ont eu un si grand succés. Je l'ay fait venir exprés de Lyon, où il se se débite depuis quelque temps, chez le Sieur Amaulry; un Livre si utile ne sçauroit estre trop vû, & il ne faut que l'avoir lû plusieurs fois pour estre Medecin de soy-mesme. Je ne vous en dis rien, puisque vous m'en avez fait l'éloge en le demandant, ce qui me fait voir

qu'il vous eſt connu ; mais quand il ne vous le ſeroit pas, je croy que je me diſpenſerois de vous en parler, de peur de ne vous en pas aſſez dire.. Tout Livre dont on a fait trois Editions, porte ſon approbation avec ſoy, & quand on en tire des connoiſſances utiles pour la ſanté, il faut que ceux qui ne l'ont pas, ne l'ayent point connu. Si vos Amis veulent avoir celuy-cy, ils le trouveront chez le Sr Guerout Court-neuve du Palais, qui en a fait venir pluſieurs exemplaires, en deman-

dant celuy que je vous envoye.

Il a fait venir en meſme temps un autre Livre, que vend à Lyon le meſme Libraire, & qui non ſeulement eſt nouveau, mais encore ſur une matiere qui n'a point encore eſté traitée, & c'eſt peut-eſtre l'unique Livre entierement nouveau, qu'on ait vû depuis beaucoup d'années. Il eſt intitulé, *l'Art de laver, ou nouvelle maniere de peindre ſur le papier ſuivant le coloris des deſſeins qu'on envoye à la Cour.* M Gautier de Niſme

en eſt l'Autheur. On y voit ce que c'eſt que laver, quelle eſt la difference de laver, de peindre à l'huile, à détrempe, à freſque, en mignature, ſur le verre, en émail, avec des crayons colorez, ſur le plâtre, & ſur la ſoye, & d'enluminer. On y apprend de quelles couleurs on ſe ſert pour laver, & comment on connoiſt les couleurs propres pour cela; de quelle maniere on pique un Plan pour le deſſiner d'aprés l'original; comment on lave les Plans fortifiez, ceux des Baſtimens civils & les

Cartes, le tout auparavant deſſiné avec de l'Ancre de la Chine par des lignes ſeulement. On y voit la maniere de laver les profils, & les élevations, ainſi que pluſieurs autres choſes touchant l'art de laver, dont il ſeroit inutile de faire icy un plus long détail. Ce Livre, qui ſe trouve auſſi chez le S^r Guerout, eſt ſur tout neceſſaire aux Ingenieurs, & aux Peintres, & doit eſtre d'une grande utilité à tous ceux qui font profeſſion de mettre les couleurs à toute ſorte d'uſage, parti-

culierement en ce qui regarde la methode de bien dessiner.

Je ne doy pas oublier de vous parler d'un Livre tres-curieux, & qui ne paroist que depuis la fin de ce mois. Il est intitulé, *Histoire Metallique de la Republique de Hollande*, & contient environ cent soixante Medailles, ou pieces de Monnoyes, avec leurs revers. Vous ne douterez pas de la bonté de ce Livre, quand vous sçaurez que Mr l'Abbé Bizot en est l'Auteur, puis que la profonde connoissance qu'il a des Medailles, s'est

répanduë dans tous les Pays où l'on en frape, & qu'il n'en paroiſt point qui ne luy ſoient auſſi-toſt envoyées, comme à un Juge tres-habile de ces ſortes d'Ouvrages, qui immortaliſent plus les Princes, que tout ce qu'on peut écrire à leur gloire, parce que rien ne reſiſte davantage au temps que les Medailles, & qu'on ne peut faire d'Hiſtoire qui ſoit moins ſuſpecte à la poſterité, En effet, les Medailles eſtant frapées incontinent aprés les actions qui en ſont le ſujet, il faut neceſſai-

rement qu'elles marquent la verité, puis qu'on écriroit aussi-tost contre la fausseté qu'elles publieroient. Le Livre de M^r l'Abbé Bizot finit par une Medaille bien remarquable. Elle represente le Roy en Buste, le casque en teste, couronné de Laurier, avec ces paroles,

LUDOVICUS MAGNUS ORBIS PACIFICATOR.

On voit dans le revers la Paix sur le Globe de la Terre, tenant d'une main un rameau d'Olivier, & de l'autre une corne d'abondance. Au

dessus est le Soleil qui dissipe des nuages par ses rayons,

Solus hæc otia facit.

La Hollande qui avoit servy si long-temps de theatre à la Guerre avant que le Roy donnast la Paix à l'Europe, ayant fait fraper cette Medaille dans ce mesme temps, elle servira dans tous les siecles d'un témoignage incontestable de cette verité contre toutes les Nations jalouses de la gloire du Roy, qui pourroient chercher à obscurcir l'éclat d'une action qui n'a jamais eu de pareille,

& qui n'en ſçauroit plus avoir dans toutes ſes circonſtances, puis que de quelque gloire que ſe couvrift celuy qui marcheroit ſur les pas de LOÜIS LE GRAND. il ne ſeroit que l'imiter. Comme Mr l'Abbé Bizot nomme dans ſon Livre ceux qui ont en France les plus beaux Cabinets de Medailles, je croy que vous ne ſerez pas fâchée d'apprendre leurs noms. Aprés avoir dit que le Roy a le plus beau Cabinet non ſeulement du Royaume, mais meſme de toute l'Europe, il parle de

celuy de Mr le Marquis de Seignelay, & nomme enſuite Colbert
Mr le Duc d'Aumont.
Mr de Matignon. Goyon
Mr de Harlay, Procureur General.
M de Lamoignon, Avocat General.
Mr de Baville, ſon Frere. Lamoignon
M le Preſident Bignon.
Mr le Preſident de la Proutiere. v. Gourreau
M l'Eveſque de Pamiers.
Le R. P. de la Chaiſe. d'aix
Le R. P. du Molinet.
Mr Hedeline.
Mr le Comte de Vaux.

M^r de Guenegaud, qui a
eſté Ambaſſadeur en Portu-
gal.

V. Usson et Riquet

M^r de Bonrepaux.

M^r le Commandeur de
Gau.

M^r de Niert.

M Rainſant.

M de la Chapelle,

M Moreau.

M le Noſtre.

M Vaillant.

M de Blois,

M Bodelot.

M Petit.

M de Montarſy.

M de Longpré.

Mr Gailhard.

M Charleton.

Il y en a encore beaucoup d'autres à Paris, dont les Cabinets ſont moins remplis de Medailles, mais c'eſt plûtoſt manque de fortune, que de deſir d'en avoir, la France eſtant devenuë depuis que le Roy y a fait fleurir les beaux Arts, ce que l'Italie eſtoit autrefois.

Je dois encore vous dire que M d'Anoville Eſcuyer, a fait un Livre intitulé *l'Art de toucher le deſſus & la baſſe de Viole, contenant tout ce qu'il y*

a de neceſſaire, d'utile & de curieux dans cette ſcience, avec des principes, des regles, & des obſervations ſi intelligibles qu'on peut en acquerir la perfection en peu de temps, & meſme ſans le ſecours d'aucun Maiſtre.

Le Public a beaucoup d'obligation à ceux qui prennent tant de ſoin pour luy. Il n'en aura pas moins à une tres-ſpirituelle perſonne qui a fait un Livre intitulé *les Malheurs de l'Amour.* Il ne paroiſtra qu'à la fin du mois prochain, & je ne vous le ſçaurois envoyer qu'avec ma Let-

tre du meſme mois que vous recevrez en ce temps-là. Je ne puis encore vous rien dire de ce Livre, ſinon que ceux qui l'ont vû en manuſcrit aſſurent, qu'il peut aller de pair avec tout ce qui s'eſt fait de beau de cette nature, & que c'eſt un de ces Ouvrages où ſe rencontre tout ce que l'on peut attendre d'un eſprit tres-délicat.

Enfin les Chreſtiens & les Turcs ont ouvert la Campagne, qui s'ouvre ordinairement plus tard en ces quartiers-là qu'en ceux cy, à cauſe

du fourrage qui y manque.
Toutes les Nouvelles de Vien-
ne nous ont marqué pendant
tout l'Hiver, que les Turcs
ont esté battus dans toutes les
occasions où leurs Partis, &
ceux des Chrestiens se sont
rencontrez. Nous n'avons pas
sceu ce que le Grand Vizir a
écrit au Grand Seigneur, mais
il est impossible qu'il luy ait
mandé que ses Partis ayent
esté battus pendant tout ce
temps, & qu'ils ne se soient
pas défendus au moins une
fois. Comme l'estat où les
choses se trouvent cette an-

née à l'ouverture de la Campagne, vous fera peut-estre juger de la suite, je crois vous en devoir faire le détail. Le Grand Vizir, qui avant que de posseder cette premiere Charge de l'Empire Ottoman, commandoit l'Armée de Pologne, ayant avec une fine politique supplanté son Predecesseur ne put, tout habile qu'il est, se défendre d'aller commander l'Armée en Hongrie Les affaires estoient desesperées, & les Allemans avoient fort avancé le Siege de Bude, avant que

les Turcs euſſent aucunes Troupes en campagne, de ſorte que celles qu'on aſſembla marcherent ſi tard, qu'on pouvoit dire qu'elles ne s'eſtoient miſes en campagne que pour ſervir de témoins de la priſe de Bude. Cependant les malheureux eſtant toûjours traitez de coupables à la Porte, le Grand Vizir qui voyoit à craindre pour ſa teſte, a ſi bien perſuadé que ſa preſence eſtoit neceſſaire ſur la Frontiere, qu'il n'a point retourné auprés du Grand Seigneur. Ainſi pendant une année en-

tiere il a tout mis en uſage pour avoir des Troupes, afin d'ouvrir la Campagne de bonne heure ; il en eſt venu à bout, & ſon Armée s'eſt trouvée preſte avant celle des Chreſtiens. Il a meſme d'aſſez bonnes Troupes, ayant retiré la pluſpart de celles des Garniſons, & mis les nouvelles levées en leur place. Cette nouvelle eſtant arrivée à Vienne, où l'on apprit que les Turcs ſe fortifioient au Pont d'Eſſek, les Generaux ſont partis, & l'on a fait avancer les Troupes, & meſme

avec d'autant plus d'empreſſement, que les Fortifications de Bude ne ſont pas encore entierement réparées. L'Armée Chreſtienne eſt moins forte qu'elle n'étoit les années precedentes, n'ayant point de Troupes de Suede, de Saxe, ny de Brandebourg ; mais elle a en recompenſe cette ſuperiorité que donne la Victoire, & les Soldats qui en croyent eſtre toûjours ſeurs, combatent avec une confiance, qui rend preſque toûjours victorieux ceux qui peuvent l'avoir une fois. Au contraire

les Turcs qui en manquent, ſont épouvantez, & fuient le Combat, & c'eſt ce qui a donné lieu aux avantages qu'on a remportez à l'entrée du Pont d'Eſſeck. Voilà le veritable eſtat des affaires de Hongrie. Je ne doute point qu'avant que vous receviez ma Lettre, il ne ſe ſoit paſſé quelque choſe de nouveau à l'avantage de l'un ou de l'autre party.

Le Roy a donné à Mr le Marquis de Bouflers le Gouvernement de Lorraine, vacant par la mort de Mr le

Marechal de Crequi, avec celuy des Provinces de Luxembourg & de la Sarre, qui ont chacune un Lieutenant de Roy particulier. Ie ne vous dis rien de ce Marquis, qui dans un âge peu avancé s'eſt acquis la reputation d'un des plus braves & des plus vigilans Capitaines de ſon Siecle. Il eſt Colonel General des Dragon, & Lieutenant General des Armées du Roy.

Mr Catinat Marechal des Camps & Armées du Roy, qui commandoit à Caſal, a eu

le Gouvernement de Luxembourg qu'avoit Mr de Bouflers. C'eſt un Officier d'une auſſi grande bravoure qu'il a de ſageſſe & d'intelligence dans le meſtier de la guerre.

Mr le Marquis de Crenan, Colonel du Regiment de la Reyne, commandera à Caſal. Il eſt Brigadier, & Inſpecteur General d'Infanterie, & d'une des bonnes Maiſons de Bretagne. Mr de Crenan ſon Pere a long-temps commandé les Chevaux Legers, ou les Gendarmes de feu Monſieur le Prince.

La Lieutenance de Roy de la Franche Comté vacante par le deceds de Mr le Marquis de Montauban, auſſi eſtimé que brave & de bonne Maiſon, a eſté donnée à Mr de Renty. Ce nom eſt connu parmy les perſonnes de pieté ainſi que parmy les braves.

Ie ne vous dis rien de l'entrée de Mr le Marquis Dogliani Ambaſſadeur de Savoye, ny des audiences qu'il a eües. Il a eſté receu de la maniere qu'on reçoit les Ambaſſadeurs des Teſtes couronnées.

ronnées. Son équipage estoit nombreux & magnifique, & il fut accompagné de quantité de Gentilshommes parmy lesquels il n'estoit pas difficile de le distinguer. Il porte un nom fort connu, & sa réputation ne l'est pas moins.

Le Roy a esté voir les Travaux de la Riviere d'Eure, & Sa Majesté a fait la reveüe des Troupes qui y travaillent. Comme cette occupation leur est ordinaire en temps de Guerre, la Paix ne leur fait point oublier

leur meſtier. Je ſuis, Madame, Voſtre, &c.

A Paris le 31. Iuillet 1687.

APOSTILLE.

Le bruit s'eſtant répandu dans Vienne le 13. de ce mois qui eſtoit le jour du départ du dernier Courier, que la Ville d'Eſſek eſtoit formellement aſſiegée, toutes les Lettres de cet Ordinaire-là le portent, la nouvelle eſtant aſſez importante pour n'eſtre oubliée par aucun de ceux qui ont écrit ce jour là. Elle peut eſtre vraye, mais il n'y a point de fondement certain à faire là-deſſus. Ceux qui l'ont écrite, l'ont mandée dans le moment que le bruit en a couru, & ſans avoir eu le temps

de l'examiner, & ceux qui font icy reflexion sur cette nouvelle, ont de la peine à la croire. Il est certain que dans le temps qu'on l'a mandée, l'Electeur de Baviere n'avoit point joint le Prince Charles de Lorraine, & que le Pont qu'on faisoit construire pour la communication des deux Armées, n'estoit pas achevé. Les mesmes Lettres portent que la Drave, qui est en deça d'Essek, est entierement grossie, & que l'eau s'est répanduë dans les Marais qui sont sur ses bords, & qui estant dessechez peu auparavant, pouvoient beaucoup faciliter ce Siege. D'ailleurs un des fameux Marchands de Belgrade ayant esté pris, a declaré que les Turcs avoient trois Camps, entre Essek & Belgrade, & qu'il n'estoit demeuré que trois

mille hommes en garniſon dans cette derniere Place. Toutes ces choſes qui doivent empeſcher de croire le Siege d'Eſſek, ſont mandées par ceux meſmes qui donnent la nouvelle de ce Siege. Ainſi je ne ſçaurois vous aſſeurer ſi cette Place eſt aſſiegée ou non, & je vous fais ſeulement part des dernieres nouvelles qu'on a receuës de Vienne. On n'en ſçauroit rien ſçavoir de plus iuſqu'à Samedy prochain deuxiéme Aouſt, qui eſt le iour de l'Ordinaire, à moins qu'il ne ſoit arrivé quelque choſe d'aſſez important pour meriter qu'on dépeſche un Courrier extraordinaire.

Il vaque un quatriéme lieu au ſacré College, par la mort du Cardinal Jean Gaultier de Sluze, Secretaire des Brefs. Il eſt de la Ville de

Vizet, dans le Païs de Liege. Il a demeuré cinquante ans à Rome ſans Benefices, & ſans que les Papes luy en ayent donné. Il eſtoit ennemy declaré des Quietiſtes, & avoit là-deſſus, & en toutes choſes, toute la fermeté qu'un honneſte homme doit avoir quand il prend le bon party. Il n'a point voulu ſigner avant ſa mort l'abolition d'un Quietiſte, & a ſoutenu qu'ils meritoient plûtoſt d'eſtre degradez de leurs Charges, que des abolitions.

Le Chapitre General des Ieſuites qui ſe tient à Rome, a élû pour General le Pere Tirſo de Gonzales, Eſpagnol. Il eſtoit ſimplement député au Chapitre, & n'a jamais eu aucune Charge dans ſon Ordre, où il eſtoit ſeulement Miſſionnaire. Il preſchoit apoſtoliquement, & avec

beaucoup de fruit. Il eſt ſage, & n'a point voulu écrire ſur des matieres qui partageoient de grandes Puiſſances, encore qu'il en fuſt fort ſollicité. Comme il ne penſoit pas à devenir General, il dit lors qu'il fut arrivé à Toulouſe, qu'il ſe faiſoit un grand plaiſir de ce qu'il devoit paſſer par Paris en revenant de ſon voyage, afin de voir le Roy, *puis que c'eſtoit un Prince qu'on voyoit.* Ce ſont ſes propres termes. Cependant il doit demeurer à Rome, qui eſt le ſejour de la pluſpart des Generaux d'Ordre, & il n'en ſortira pas meſme pour faire de viſites. Les Generaux des Ieſuites n'en font point, mais il eſt permis à tous ceux de leur Ordre, meſme iuſques aux ſimples Freres, d'écrire au Pere General; & les peines ſont tres-

rigoureuſes pour ceux qui ouvriroient les Lettres qui luy ſont adreſſées. Cela fait que ſans ſortir de Rome, les Generaux des Ieſuites gouvernent vingt-deux mille Jeſuites, dont la pluſpart ſont en France. Le Pere Fontaine, Aſſiſtant de France, eſt celuy qui a eu le plus de voix aprés ce General. Le Pere des Champs en a eu auſſi.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE IMPR.

AVIS.

QVelques prieres qu'on ait faites juſqu'à preſent de bien écrire les noms propres employez dans les Memoires qu'on envoye pour le Mercure, on ne laiſſe pas d'y manquer toûjours. Cela eſt cauſe qu'il y a de temps en temps quelques-uns de ces memoires dont on ne ſe peut ſervir. On reïtere la meſme prie-

re de bien écrire ces noms, en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les memoires, & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvû qu'ils ne desobligent personne & qu'il n'y ait rien de licentieux.

Le sieur Guerout qui debite le Mercure à la place du feu sieur Blageart, avertit que non seulement il l'envoyera tous les mois de fort bonne-heure à tous les particuliers & Libraires de Province qui luy auront donné leur adresse, mais qu'il y joindra tous les Livres nouveaux des autres Libraires de Paris qu'on voudra avoir, dont il fera les paquets sans demander autre chose que le prix des Livres : il prie seulement que l'on ait soin d'affranchir les Lettres de port.

CATALOGVE DES LIVRES qui se debitent chez le sieur Guerout Court-Neuve du Palais.

Histoire des Troubles de Hongrie, contenant tout ce qui s'y est passé de remarquable jusqu'à

la fin de l'année 1686. 5. vol. in 12. 7. l. 10. ſ.

Voyage du Chevalier Chardin en Perſe & aux Indes Orientales par la Mer noire & par la Colchide, enrichi de dix-huit grandes figures. 2. vol. in 12. 4. l. 10. ſ.

Recherches curieuſes d'Antiquité de feu M. Spon, contenuës en pluſieurs diſſertations ſur des Medailles, bas-reliefs, ſtatuës, moſaiques & inſcriptions antiques, enrichies d'un grand nombre de figures. vol. in quarto. 7. l.

Dialogue des Morts 2. vol. in 12. 3. liv.

Iugement de Pluton ſur les Dialogues des Morts. vol. in 12. 1. liv. 10. ſ.

Entretiens ſur la pluralité des Mondes. vol. in 12. 1. liv. 10. ſ.

Hiſtoire des Oracles. vol. in 12. 1. l. 10. ſ.

Lettres galantes de M. le Chevalier d'Her. 2. vol. in 12. 3. l.

Academie galante. 2. vol. in 12. 3. l.

La Ducheſſe d'Eſtramene. 2. vol. in 12. 2. l.

Le Napolitain. vol. in. 12. 1. l.

Sentimens ſur les Lettres & ſur l'Hiſtoire avec des ſcrupules ſur le ſtile. vol. in. 12. 1. liv. 10. ſ.

L'Arioſte moderne. 4. vol. in 12. 6. l.

Dialogues ſatyriques & moraux. vol. in 12. 1. liv. 10. ſ.

L'Art de Laver. 1. liv.

Obſervations de M. Spon, ſur les Fiévres & les Febrifuges. 1. liv.

Fables nouvelles. vol. in 12. 1. l.

Discours satyriques & moraux en vers, vol. in 12. 1. liv.

Epitres en vers de M. Sabatier de l'Academie Royale d'Arles, vol. in 12 1. liv.

Caracteres de l'amour. in 12. 1. l. 10. s.

Le Grand Visir Cara Mustafa. vol. in 12. 1. liv.

L'illustre Genoise. vol. in 12. 1. l. 10. s.

Le Serasxier. vol. in 12. 1. l. 10. s.

La Devineresse, Comedie. 1. liv.

Artaxerce, Tragedie avec sa critique 10. s.

On a commencé à imprimer le Mercure au mois de Mars 1677 Outre les Volumes de chaque mois, il y a diverses relations particulieres, sçavoir.

Le mariage de Mademoiselle avec le Roy d'Espagne.

Le mariage de Monsieur le Prince de Conty avec Mademoiselle de Blois.

Le mariage de Monseigneur le Dauphin avec la Princesse Anne Chrestienne Victoire de Baviere.

Le voyage du Roy en Flandre en 1680.

La negociation du mariage de Monsieur le Duc de Savoye avec l'Infante de Portugal.

Deux Relations des rejoüissances qui se firent pour la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Relation du siége de Vienne.

Relation de ce qui s'est passé à Genes.

Relation du siége de Luxembourg.

Histoire du siége de Bude.

Recueil d'Ouvrages faits à la loüange du Roy sur l'extirpation de l'Heresie.

Relation des Prieres publiques qui ont esté faites dans toute la France, en actions de graces de la guerison du Roy.

Voyage du Roy à Luxembourg, contenant la description des Places de la Haute & Basse Alsace, & de celles de la Province de la Saré & de Luxembourg.

La Relation exacte de l'Ambassade de M^le Chevalier de Chaumont à Siam est dans la derniere moitié du Mercure de Iuillet 1686. & dans le volume entier qui luy sert de seconde partie.

Il y a quatre Relations de tout ce que les Ambassadeurs de Siam ont fait & veu en France, dont les titres sont,

Voyage des Ambassadeurs de Siam en France. Cette premiere Relation contient la reception qui leur a esté faite dans les Villes où ils ont passé, leur entrée à Paris, les ceremonies observées dans l'Audience qu'ils ont euë du Roy & de la Maison Royale, les complimens qu'ils ont faits, & la description des lieux où ils ont esté.

Suite du voyage des Ambassadeurs de Siam en France. Elle contient ce qui s'est passé à l'audience de Madame la Dauphine, des Prin-

vol. in 12. une livre.

ces du Sang, & de M de Croyſſi & de Seignelay, avec une deſcription exacte des Chaſteaux, Appartemens, Jardins & Fontaines de Verſailles, S. Germain, Marly, Clagny, de la Machine de Marly, des Invalides de l'Obſervatoire & de la Maiſon de S. Cyr.

Troiſiéme partie du voyage des Ambaſſadeurs de Siam en France. On y trouve la deſcription de Verſailles, celle des chevaux qui ſont dans les deux Ecuries du Roy, ce qui s'eſt paſſé dans les viſites qui ont eſté rendües aux Ambaſſadeurs, les experiences de la peſenteur de l'air faites devant eux, la deſcription de la Gallerie de Sceaux, & les receptions avec les harangues qui leur ont eſté faites dans toutes les Villes de Flandres.

IV & derniere partie du voyage des Ambaſſadeurs de Siam en France, contenant la ſuite de leur voyage de Flandres depuis Valenciennes juſqu'à Paris, la deſcription des Villes où ils ont paſſé & les harangues de tous les Corps, ce qu'ils ont vû à Paris depuis leur retour, leurs voyages à Verſailles, leur audience de congé, & les 17. audiences qu'ils eurent le meſme jour, avec tous les compliments qu'ils ont faits, ce qui s'eſt paſſé à leur depart, & les noms des perſonnes diſtinguées qui ſont parties pour Siam.

On ne fait plus d'Extraordinaires; il y en a trente-deux, qui outre les queſtions galantes

& d'erudition & les ouvrages de Vers, contiennent plusieurs discours, Traitez & origines, sçavoir,

Des indices qu'on peut tirer de la maniere dont chacun forme son écriture. Des Devises Enblemes & revers de Medailles. La deffence des cheveux. *Extraord naire* 4.

Origine de la Peinture & de la Sculpture.

Origine du parchemin, du papier & des Tablettes. Origine du Verre, des veritez qui sont renfermées dans les fables, des songes, de l'excellence de la peintures, *Extraordinaire* 5

De la Peinture. Quelle est l'origine de l'Architecture. *Extraordinaire* 6.

De la Contestation. De l'origine des Armes ou armoiries & leur progrez. *Extraord.* 7.

De l'origine des Langues, quelles Langues sont les plus en usage, & quelle est la Langue matrice. De l'origine de l'Imprimerie. Des Rangs & Ceremonies. *Extraor.* 8.

Des Talismans. De l'origine de la poudre à Canon, De la pietre Philosophale. Des Feux dont les Anciens se servoient dans leurs Guerres & de leur composition. *Extraor.* 9.

Conversation Academique. Des Talismans. De la Sympathie & de l'Antipathie des Corps. De la pierre Philosophale. De la Danse, de ceux qui l'ont inventée, & de ses differentes especes. *Extraor.* 10.

De l'origine de la Danse, De l'usage de la

Glace. Des Eſprits folets. De l'origine de l'Harmonie. *Extraor.* 11.

Des Follets, s'ils ſont de tout Pays, & ce qu'ils ont fait. De ceux qui ont inventé l'Harmonie, & de ſes effets. Du frequent uſage de la ſaignée. De l'origine de la Nobleſſe. *Extraordinaire.* 12.

De la Superſtition. Du bien & du mal que la frequente ſaignée peut faire Des effets de l'eau minerale. De l'origine des Bagues, de leur matiere & de leur uſage, & de la vertu des plus rares pierres qui y ſoient enchaiſées. De la Chaſſe. *Extraordinaire.* 13.

De la ſuperſtition & des erreurs Populaires. Des Meteores & de la Comette apparuë en l'an 1680. De l'origine de la Chaſſe. De l'origine & des Armes de quelques Maiſons de France. De l'origine & de l'uſage des Maſques. Diſcours de la Santé & de la Maladie. *Extraordinaire.* 14.

De l'air du Monde, & en quoy conſiſte la veritable Politeſſe. De l'origine de la Medecine. Des Peintres anciens, & de leuts manieres. *Extraordinaire.* 15.

De l'Eloquence ancienne & moderne. Traité ſur les vandanges & ſur l'origine du vin. Secret de l'écriture & de la Langue univerſelle. *Extraordinaire* 16. continüé dans le 17. 19. 20. 22. 23. 30. 31. 32.

En quoy conſiſte l'honneſteté & la veritable

ſageſſe. De l'origine de la pourpre & de l'écarlate. De l'Eloquence ancienne & moderne *Extraordinaire* 17.

De la pourpre, du mépris de la mort. De l'origine des Couronnes & de leurs eſpeces. Lettre de M. Comiers touchant l'élevation des eaux. *Extraord.* 18.

De l'origine de la pourpre & de ſa difference avec l'ecarlate. Quelle eſt la marque d'une veritable amitié. Traité des Lunettes par M. Comiers. *Extraordinaire* 19. continué dans le 21. 22. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31.

De l'origine & de l'antiquité des Couronnes. Traité du ſecret. De la converſation, *Extraordinaire* 20.

Traité de la vie heureuſe. De l'origine des Cloches & de leur antiquité. Traité des Couronnes. *Extraordinaire* 21.

Suite du Traité des Couronnes. De l'origine du Droit, *Extraordinaire* 22.

Du ſtile Epiſtolaire. Seconde ſuite du Traité des Couronnes. *Extraordinaire* 23.

Des bonnes & des mauvaiſes qualitez de l'air, Converſation academique. Concluſion du Traité des Couronnes, *Extraordinaire* 24.

Du bon & du mauvais uſage de la lecture *Extraordinaire* 25.

De la lecture. Reflections ſur les changemens de la ſurface de la terre, & la facile conſtruction de toutes ſortes de Cadrans ſolaires, *Extraordinaire* 26.

Doutes sur la Langue. Des avantages de la chevelure, *Extraordinaire* 27.

De l'origine de la Poëfie, *Extraordinaire* 28.

De l'origine de la ſepulture, des Tombeaux & du temps que l'on brûloit les corps. De la Pierre Philoſophale. *Extraordinaire* 29.

Suite du Ttaité de la Sepulture & des Tombeaux. *Extraordinaire* 30.

Converſation academique ſur l'origine des Tombeaux, *Extraordinaire* 31.

Du Phenix. Nouvelle decouverte du Centre de gravité du demy-cercle pour la quadrature du cercle. Defenſe de l'inconſtance. *Extr.* 32.

Les deux Parties du Carrouſel de Monſeigneur le Dauphin de 1685.

Le Carrouſel de l'année 1686.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

De l'Imprimerie de C. Guillery.

313